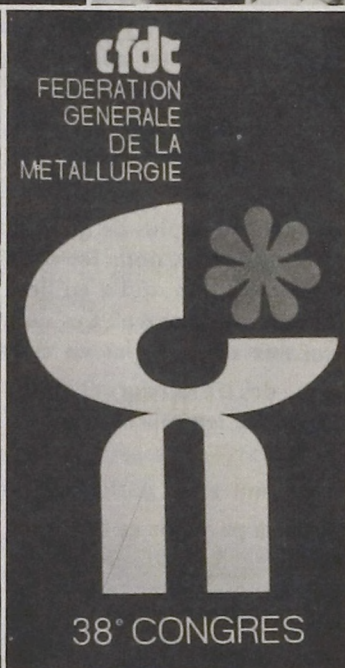
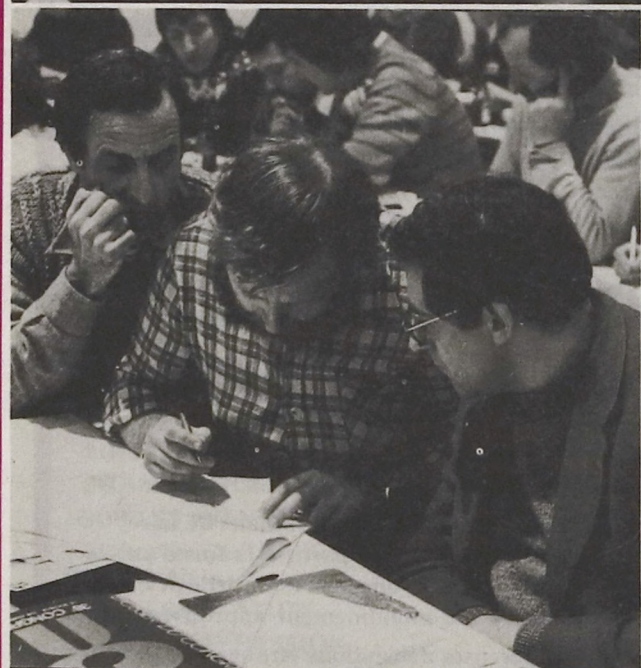
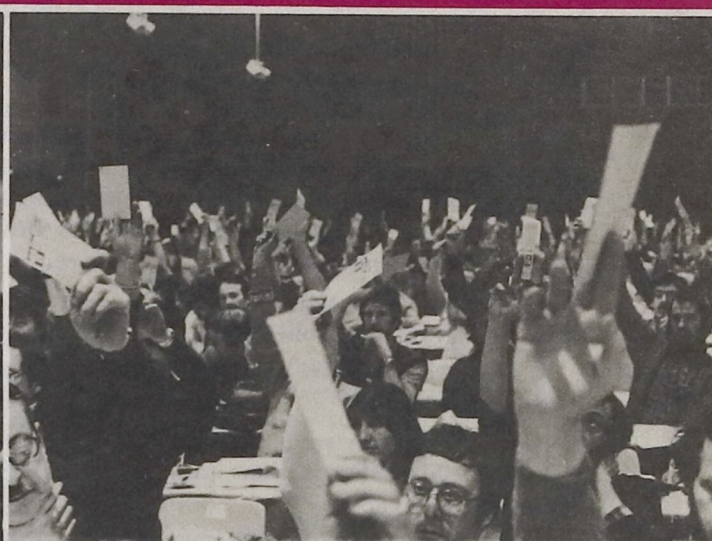


FGM CFDT FEDERATION GENERALE DE LA METALLURGIE

bulletin du militant



SPECIAL 38° CONGRES

N° 219 - Mars 1981

Notre 38^e Congrès vient de se dérouler, l'heure est donc à la fois à son analyse, son bilan et à la mise en œuvre des décisions prises.

C'est dans une situation particulièrement difficile que s'est tenu ce 38^e Congrès. La restructuration capitaliste, les nouvelles politiques patronales, l'éclatement des statuts, leur conséquence en matière de répression, de non négociation. Plus gravement le dramatique problème de l'emploi avec de grandes difficultés à trouver des réponses à la hauteur des nécessités. Une situation politique qui n'ouvre pas de perspective de changements fondamentaux. Une unité d'action qui a volé en éclats. Les nouvelles orientations du P.C.F. qui se traduisent par des attaques de caractère fasciste contre les immigrés. C'est pour l'essentiel dans ce contexte que s'exerce notre activité syndicale. Il faut bien reconnaître que nous avons du mal à trouver des réponses, ou lorsque des éléments partiels de réponses sont trouvés et proposés, beaucoup de difficultés à les mettre en œuvre.

La tâche de nos sections syndicales, syndicats, inters, unions fédérales, unions métaux, de toute la F.G.M. donc, est particulièrement difficile.

C'est au regard de cet ensemble qu'il nous faut analyser notre 38^e Congrès, en tirer le bilan, mettre en œuvre ses décisions.

Nous venons de vivre un très grand congrès syndical, au cœur du vécu des travailleurs, des difficultés de la période, des interrogations qui se posent au mouvement ouvrier, tout particulièrement à la C.F.D.T. et à la F.G.M.

Les débats de notre congrès nous ont montré que nos organisations prenaient en charge et essayaient d'assumer positivement les réponses à apporter à la situation vécue par les travailleurs. Ils nous ont également montré que la préparation de notre congrès a été marquée par un travail collectif préalable important. La nature et le niveau des interventions en témoignent.

Les interrogations posées, les critiques apportées, les contestations, sont toutes inscrites dans la démarche que nous avons choisie qui consistait à parler vrai et à s'interpeller mutuellement sur les moyens et les conditions de mise en œuvre de notre politique.

Certes ce congrès a certainement posé plus de questions qu'il n'a apporté de réponses, questions sur les moyens de notre politique, les difficultés donc les conditions de leur mise en œuvre et de ce point de vue, il était important qu'une confrontation, qui a eu lieu, s'engage pour tenter de trouver ensemble où sont les difficultés, donc comment les surmonter ? Ces questions se posent à partir des acquis fondamentaux de notre syndicalisme, qui eux ne sont pas en cause.

Notre certitude sur la capacité des travailleurs et des travailleuses à prendre en charge, dans la mesure où nous leur en donnons les moyens, leurs problèmes et à agir pour y trouver des solutions à la fois individuelles et collectives.

Au moment du bilan il nous faut aussi parler des points forts qui ont marqué notre 38^e Congrès.

L'expérience réalisée et réussie à partir de ce que nous avons appelé la soirée internationale, de faire entrer dans un congrès syndical autre chose que les seules interventions/réponses à partir à la fois d'un montage audio-visuel, certainement plus parlant que n'importe quel discours, et une part essentielle de ce qu'est la culture d'un peuple, à savoir sa musique ; cette expérience a été unanimement approuvée.

Toujours dans ce domaine de l'international, la présence de nombreuses délégations étrangères avec lesquelles la F.G.M. échange, confronte, travaille depuis de longues années, a également témoigné de l'intérêt que portent ces organisations à notre fédération et plus largement à cette solidarité internationale que nous entendons développer.

Il est évident également que la présence pour la première fois à un congrès d'une organisation occidentale d'une délégation du syndicat Solidarność de Pologne, la solidarité concrètement exprimée par les travailleurs de Renault et Peugeot, le témoignage qu'ont porté les camarades de Solidarność ; tout cela a constitué un moment important de notre 38^e Congrès.

Les résultats des différents votes : quitus, résolution générale, le débat de la résolution générale largement facilité par des moyens matériels permettant à chaque délégué de suivre sans problème le débat, de comprendre immédiatement les enjeux, ont permis une participation constante de l'ensemble des délégués et donc favorisé une conclusion la plus collective possible.

Nous avons donc une politique très majoritairement sanctionnée par nos syndicats, une résolution générale approuvée à une forte majorité, un conseil fédéral, une commission exécutive, un secrétariat national.

Forts des résultats de notre 38^e Congrès, il nous reste aujourd'hui à mettre en œuvre concrètement les décisions prises, pour faire en sorte que la marche en avant de la F.G.M. se poursuive.

(Extraits)

Présentation du Rapport Général et d'Activité par Jean LAPEYRE au nom du Conseil Fédéral

... Que s'est-il donc passé depuis Novembre 1977 ? ...

... Nous n'avons guère eu de répit. Le chômage n'a cessé d'augmenter, l'inflation de continuer, les usines de fermer, les prix de cavalier, la répression de s'accroître.

Et pendant ce temps, patronat et gouvernement poursuivent leur stratégie de sortie de crise...

... Cette stratégie est menée dans notre pays par un patronat et un gouvernement liés comme les doigts de la main et nous en payons amèrement le coût.

Pour réaliser ces objectifs ils n'emploient pas de nuances. C'est la tactique du presse-citron pour diminuer le coût de la force de travail et récupérer l'argent nécessaire à leur restructuration et à la réorganisation de l'appareil productif.

Que ce soit :

... **SUR LES SALAIRES...**

... **SUR L'EMPLOI...**

... **SUR LES AVANTAGES ACQUIS...**

... **SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL...**

... **SUR LES STATUTS...**

... **SUR LA RÉPRESSION...**

Eh oui, c'est pas la joie depuis 1977, quant au grand capital, lui, il ne va pas mal, merci ! Car s'il est bien un point où la politique de BARRE a réussi, c'est sur la restauration du taux de profit des entreprises financières.

Cette politique se mène :

— en se dégageant des industries ou secteurs jugés non rentables dans le cadre d'une nouvelle division internationale du travail ;

— en s'engageant dans des choix industriels très sélectifs et spécialisés ;

— en utilisant totalement l'Etat comme support de réalisation de cette stratégie ;

— en choisissant d'être à la remorque des pays économiquement

dominants et principalement des U.S.A. ...

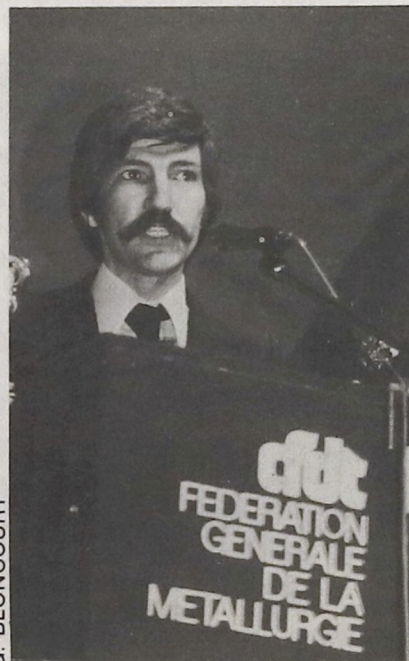
... Nous ne pouvons accepter une politique qui remet en cause les acquis sociaux des salariés, jette au chômage des centaines de milliers d'hommes et de femmes, aggrave les conditions de vie et de travail des autres.

Face à tout cela, qu'avons-nous essayé de faire ?

Les réponses à la crise, à la stratégie patronale et gouvernementale ne sont guère faciles.

Ces réponses sont à situer dans le contexte dans lequel nous sommes.

Bien sûr, depuis novembre 1977, il y a eu mars 78 et après cet espoir trahi, le sursaut de la C.F.D.T. pour redresser la barre. Parler vrai à cette époque, sans concession et avec lucidité n'était guère facile, ce fut le recentrage en question, un mauvais terme pour une action juste et une resyndicalisation nécessaire en bien des endroits.



G. BLONCOURT

Cette politique confédérale et fédérale est maintenant largement partagée par l'organisation, ce qui ne veut pas dire que sa mise en œuvre ait donné tous les résultats escomptés, ni qu'elle fût facile. Essayons de juger sur pièce ce que cela a donné au niveau fédéral...

... Dans notre volonté de débloquer rapidement des négociations avec l'U.I.M.M. sur les revendications prioritaires contenues dans notre projet de Convention Collective Nationale, il est vrai que cette politique a pu paraître très volontariste.

Cela devait aboutir en juillet 78 à la signature de l'accord national sur la revalorisation du travail manuel dont le premier volet était la R.A.G. (Rémunération Annuelle Garantie). Il est certain que cette signature s'inscrivait dans une démarche tout à fait volontariste du Conseil Fédéral et qu'elle n'a pas soulevé l'enthousiasme des syndicats.

Eh pourtant !

Non pas que cet accord fut extraordinaire, mais il a remis en route des mécanismes de négociations régionales qui étaient bien rouillés. Cela allait dans notre sens d'une politique d'action et de négociation articulées entre le niveau national et le niveau régional ou l'entreprise en ce qui concerne les conditions d'application.

Les débats provoqués par la R.A.G. dans les syndicats et les Unions Métaux ont été très riches et très profitables... même si les résultats réels restent limités...

... D'autres accords furent signés avec l'U.I.M.M. sur les classifications ouvrières, les horaires d'équivalence, cela peut paraître peu mais il reste encore à vérifier comment, dans les entreprises, ces accords ont été appliqués, particulièrement celui sur les classifications au niveau des O.S. ; et pourtant c'est l'action menée dans les entreprises au premier semestre 76 dans l'application de l'accord que nous n'avions

pas signé qui a permis cette avancée.

Par ailleurs, plus de 500 000 métallurgistes couverts par des Conventions Collectives Nationales hors U.I.M.M. (Garages, Froid, Réparation M.A.T.P., Jeux, Jouets, B.J.O.) voyaient leur situation améliorée par l'intense travail de la F.G.M. et de ses organisations, même si le dernier accord Garage n'est pas satisfaisant et que le patronat de ce secteur remet en cause les avancées obtenues.

... Enfin, la multitude de résultats, obtenus de haute lutte, par l'action de nos sections syndicales, ont permis dans de nombreux cas, de battre en brèche les consignes gouvernementales d'austérité et le blocage patronal coordonné pour la métallurgie par l'U.I.M.M. ...

... Un deuxième point que je voudrais souligner dans notre action c'est celui de notre entrée sur le terrain de la politique industrielle.

La situation de l'emploi est catastrophique, des entreprises ferment chaque jour, des secteurs et des branches industrielles sont gravement touchés par des restructurations et des mutations technologiques... Pouvions-nous rester sur le simple slogan « Pas un licenciement » pour mobiliser les travailleurs et défendre les emplois. Non, cela n'était pas possible.

Depuis LIP en 1973, nous avons mesuré l'importance d'une argumentation sérieuse sur le terrain économique et industriel pour souder les travailleurs autour d'un projet et dynamiser leur lutte.

Cela n'est pas forcément simple. Jusqu'où ne pas aller trop loin en la matière. Il est évident que l'on prend des risques, mais confrontées à des problèmes concrets de licenciements, d'abandon de production, de fermetures d'établissements, les sections syndicales, les inters ou les branches cherchent et avancent des propositions qui s'opposent à celles du patron pour montrer aux travailleurs qu'il est possible de faire autrement.

Ainsi, à travers une lutte opiniâtre et difficile, bien des entreprises ont été sauvées par les travailleurs, n'est-ce pas camarades de MUNCH en Lorraine, de DUFOUR à Montreuil, de GARNIER à Redon, de LEGRIS à Ozoir-la-Ferrière, de GEVARM à St-Germain-Laval, de TEPPAZ à Lyon...

... En partant du problème d'emploi et de politique industrielle, il n'est pas possible de ne pas prendre l'exemple de la Sidérurgie.

Exemple oh combien significatif de nos difficultés.

Dans ce secteur nous avons :

— contesté les restructurations décidées par le patronat et le gouvernement ;

— formulé des exigences syndicales pour une sidérurgie moderne, capable de répondre aux besoins du pays tout en s'adaptant à la situation internationale ;

— posé les problèmes d'industrialisation alternative dans les besoins concernés ;

— posé les problèmes de conditions et d'organisation du travail dans ce secteur.

Nous avons essayé, de lier deux éléments de l'action :

— la lutte, parce que rien ne pouvait être obtenu sans elle ;

— la négociation, parce qu'il était nécessaire d'obtenir rapidement des résultats face aux problèmes dramatiques d'emplois posés...

... La Convention Sociale est issue de cette stratégie...

... Elle est avant tout le résultat de l'action menée particulièrement en Lorraine, dans le Nord, mais aussi à Dunkerque et à Fos.

... Dans d'autres branches touchées par la crise...

... Il fut impossible d'obtenir un accord national et nous n'avons réussi qu'à obtenir des accords d'entreprise inférieurs à la Convention Sociale sidérurgie.

Alors que dire de tous les camarades qui sont dans les P.M.E. et qui sont loin d'obtenir de telles garanties.

Cela dit, la confrontation reste ouverte car la Convention Sociale n'a pas réglé tous les problèmes.

Peut-être pouvons-nous élargir la discussion sur la notion même d'accord ou de politique conventionnelle.

Il serait quand même paradoxal qu'au moment où les acquis sont remis en cause, les accords dénoncés, les statuts éclatés, nous refusions ce qui peut le mieux garantir contre les inégalités, l'éclatement et la division des statuts, c'est-à-dire des accords ou conventions. Il faut que chaque rapport de force puisse être marqué par des jalons qui garantissent les acquis obtenus.

A ce point de discussion, nous pouvons peut-être faire un détour par la négociation sur la R.T.T. au niveau confédéral.

Cette négociation engagée depuis plus de deux ans était arrivée en bout de course sur une proposition patronale début juillet 80, je crois que ce point est encore assez sensible dans les mémoires pour ne pas s'étendre sur la réaction quasi-unanime de nos organisations contre la signature d'un tel projet.

Il est des batailles qu'il faut savoir perdre ; cette négociation était de celle-là. Ce projet d'accord patronal sur la R.T.T. était en fait faussé par une contrepartie sur l'aménagement du temps de travail tout à fait scandaleuse...

... Il est désolant que cette négociation ait échoué parce qu'elle pouvait être un élément de réduction des inégalités et que la C.F.D.T. y a consacré le plus d'effort et de conviction.

Cela ne doit pas donner prétexte à certains de jeter le bébé avec l'eau du bain car il y avait dans ce projet d'accord des éléments intéressants qui doivent être conservés pour une négociation qui aurait lieu dans d'autres conditions et sur d'autres bases.

Il est seulement dommage que par manque de sensibilité de nos organisations tout au long de cette négociation, le débat sur l'aménagement du temps de travail soit venu a posteriori plutôt qu'a priori.

Un dernier point sur ce sujet : il ne serait pas inutile que nous réfléchissions sur ce qu'on entend par réduction des inégalités. Si je ne me trompe cela suppose une certaine égalisation des avantages sociaux, cela n'est pas forcément évident pour certains camarades qui, quelquefois, entendent rajouter systématiquement leurs avantages aux avantages obtenus dans un accord national.

Je voudrais insister sur une difficulté de taille rencontrée dans notre action, celle de la coordination de l'action.

Si la coordination de l'action apparaît comme une évidente nécessité, sa réalisation n'est pas si simple que certains camarades le prétendent.

Deux exemples : le conflit Alstom Belfort et le conflit de la Sidérurgie...

Coordonner les luttes, l'action, oui c'est une nécessité, c'est une préoccupation constante que nous devons avoir. Mais il faut bien être conscient que parfois ces luttes ont des bases, des réalités, des développements qui rendent une coordination difficile ou impossible.

Nous sommes conscients que la politique patronale et gouvernementale rend difficile et parfois impossible des actions d'entreprises qui pourraient devenir exemplaires par leurs résultats. De là, le choix du patronat de tout mettre en œuvre sur certains conflits pour les faire échouer.

Je terminerai donc ce chapitre par quelques mots sur l'U.I.M.M.

La structure patronale n'a cessé de se renforcer au niveau national.

... L'U.I.M.M. est une redoutable machine de guerre. Face à cela, il est clair que nous devons avoir le souci de présenter une force cohérente et des luttes coordonnées. Ce sera notre volonté pour les mois qui viennent.

Et si nous parlions politique ?

Comme si la droite ne nous suffisait pas, il faut bien avouer que la gauche ne nous a pas gâtés ces dernières années !

Déjà à Strasbourg entre les premières appréhensions et les derniers espoirs, nous avons bien pris garde d'affirmer qu'il ne « convenait pas d'attendre toutes les solutions de la victoire électorale, pas plus que d'un tous ensemble mythique », mais il faut bien constater que les esprits avaient du mal à se détourner de cette échéance de mars 78.

Comment ne pas comprendre alors les déceptions, la colère, le traumatisme de cet échec pour beaucoup de travailleurs et de militants.

Pour beaucoup, ce réveil du lendemain d'élections ressembla fort à une belle gueule de bois, un de ces matins où on jure qu'on ne boira plus jamais, mais heureusement cela ne dure pas ! Nous ne perdrons pas notre temps ici à disserter sur l'attitude des partis de gauche et particulièrement de la responsabilité du Parti Communiste Français.

A l'Est rien de nouveau, sinon un petit vent glacial qui nous rappelle qu'à gauche, l'hiver est bien long.

Ce qui nous importe à ce congrès, c'est de contribuer à redonner espoir aux travailleurs, leur apprendre à compter avant tout, plus que tout sur leurs propres forces, sur leurs capacités à changer tout de suite leurs conditions de vie et de travail.

Cette démarche ne fait pas l'impasse sur les nécessaires changements politiques auxquels aspirent encore, heureusement une grande partie de la population et la masse des travailleuses et travailleurs.

Disons simplement que cela nous a rendu plus vigilants et plus conscients de la force essentielle et primordiale que représentent le syndicalisme et les luttes ouvrières pour assurer une véritable dynamique de changement.

Et du changement nous en avons besoin !

Mais revenons à l'état d'esprit qu'ont eu beaucoup de militants à la suite de cet échec et du comportement syndical de cette période.

Nous sommes rentrés pour beaucoup dans une période de déprime et pour certains dans un repli syndical ou même un abandon.

Je voudrais insister sur un point de notre faiblesse actuelle, lié à cette période.

Il s'agit du doute.

Nous doutons de nous-mêmes.

Nous doutons de notre capacité à développer une action syndicale efficace et transformatrice.

Nous doutons de notre organisation, de sa capacité à assumer son rôle et ses responsabilités dans cette période difficile.

Et nous nous surprenons parfois à rêver de 1968. N'aurions-nous plus cette capacité à intégrer les idées nouvelles, à inventer, à réaliser l'utopie ?

Non, chers camarades, comme l'a dit si bien l'écrivain espagnol Jorge Semprum : « Nous avons perdu des certitudes, mais nous avons gardé nos espérances ».

Durant cette dure période :

**RIEN N'EST FATAL
RIEN N'EST INÉLUCTABLE.**

Nous devons croire en notre action, malgré toutes les difficultés, toutes nos erreurs aussi ou nos insuffisances.

La période actuelle est difficile, mais elle est aussi un moment privilégié pour remettre en cause la logique et l'action patronale...

... Dans le refus d'une double impasse, nous empruntons une voie nouvelle dont la mise en œuvre n'est pas facile.

Mais ce n'est pas la première fois que nous ouvrons le chemin des idées que d'autres à leur tour emprunteront plus tard, quand les risques seront moins grands.

Ah ! bien sûr, être militants C.F.D.T. ce n'est pas de tout repos,

ce n'est pas confortable, rassurant, mais c'est ce qui fait notre richesse, notre dynamique.

Oui, chers camarades, nous avons toujours cette capacité d'invention, d'action au plus près de ce qui est nécessaire immédiatement et la volonté de bouger le monde, de poser dans le concret de nos actes les bases d'une autre société, car le socialisme autogestionnaire reste au cœur de notre stratégie.

La tête dans les nuages oui, mais les pieds dans le merdier quotidien, dans cette réalité journalière vécue par les travailleurs et qui ne peut attendre demain pour être changée, concrètement, avec ténacité et persévérance, en étant présent sur tous les problèmes...

... Mais nous n'avons pas une mentalité d'épicier de la revendication, ni une âme de gérant du quotidien, les militants C.F.D.T. ne se contentent pas de revendiquer, ils veulent transformer en ne se reposant sur personne pour le faire à leur place, à la place des travailleurs. C'est pour cela que la formulation des revendications répondant aux problèmes concrets des travailleurs, doit aussi faire apparaître d'autres alternatives à la logique proposée par le patronat, doit aussi faire apparaître la nature transformatrice de ces revendications que ce soit en matière de hiérarchie ou d'organisation du travail, sur les inégalités ou de droit d'expression des travailleurs...

Dans notre rapport, nous avons consacré un chapitre aux évolutions et aux mutations en cours dans la société.

Nous sommes sensibles à ces évolutions et nous ne sommes d'ailleurs pas forcément étrangers à certaines de celles-ci...



G. BLONCOURT

... Nous devons être conscients de la tentative de récupération politique de nos positions par la droite. Mais cette conscience, si elle doit nous rendre vigilants, ne doit pas nous empêcher d'exprimer ce que nous croyons vrai, ce que nous croyons juste, ce que nous croyons nécessaire de changer tout de suite pour modifier et améliorer les conditions de vie et de travail des salariés et cela même si nous devons l'obtenir par notre action, d'un gouvernement de droite.

Devrions-nous être réduits à l'immobilisme, à la simple dénonciation en attendant qu'un gouvernement de gauche accède au pouvoir? Si oui, nous trahirions alors notre raison d'être, qui est de défendre sans cesse les travailleurs et améliorer leurs conditions d'existence...

Mais, me direz-vous, devant la force actuelle du patronat, devant son arrogance, ses attaques incessantes, il faut plus que la C.F.D.T. pour avancer, il faut que les travailleurs soient unis et présentent une force homogène?

Eh bien, à propos de l'Unité,

Une absence est parmi nous.

Nos camarades de la F.T.M.-C.G.T. ont refusé de venir à notre congrès. Dans une longue lettre qui vous sera distribuée durant le congrès, ils essayent d'expliquer leur refus d'être en ce moment avec nous.

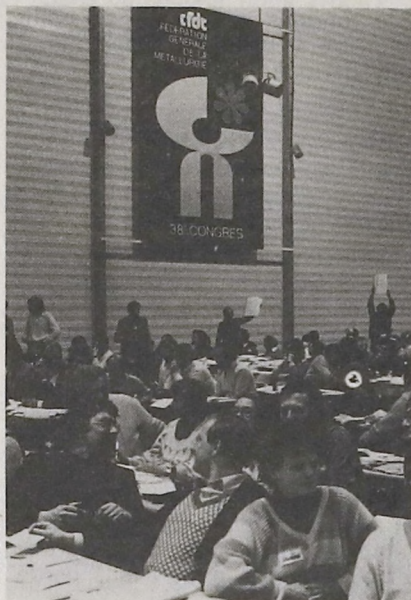
Nous devons leur dire, que quoi qu'ils auraient pu entendre ici, quoi qu'ils aient eu à nous dire, ils devaient écouter et ils devaient parler à ce congrès.

Par leur décision, nous voici revenus dix ans en arrière dans la pratique unitaire, quel recul! quel constat désolant!

Après avoir su dépasser le conjoncturel, après avoir bâti une unité basée sur la confrontation de nos divergences, car cela n'a jamais été idyllique, basée aussi sur le souci commun, à partir des luttes de dépasser ces divergences pour avancer sur les revendications des travailleurs, après un enrichissement commun, où la C.G.T. après les avoir dénoncés n'a pas eu honte de reprendre nos thèmes sur la hiérarchie, les inégalités, les O.S. ... les conseils d'atelier, l'organisation du travail... nous voici donc rejetés dans les lymbes du réformisme.

Nous sommes dénoncés comme les suppôts du capitalisme, notre brevet de lutte de classe nous a été supprimé pour cause de réalisme utopique.

Ce que la C.G.T. pratique au chantier naval de La Ciotat, ou à celui de Dunkerque, elle le fait avec une conscience de classe innée et éclairée, faisons



P. MOUTET

la même chose, cela devient trahison, réformisme, recentrage et consensus.

La rupture consacrée par le refus de la F.T.M.-C.G.T. de participer à notre congrès est malheureusement située dans la logique de la F.T.M. de s'isoler superbement au détriment des intérêts des travailleurs.

Et ce n'est pas son argument de l'unité à la base qui peut être convaincant, vous direz mieux que nous ce qu'il en est, camarades des chantiers navals de Dunkerque ou de Dufour...

... Le seul moyen de surmonter les difficultés unitaires, c'est la recherche opiniâtre d'une pratique syndicale démocratique, fondée sur la syndicalisation, l'information spécifique, le débat loyal entre partenaires et surtout, le débat démocratique avec l'ensemble des travailleurs pour en faire des protagonistes et des artisans effectifs de l'unité.

C'est cela la conception de l'Unité de la F.G.M.

Mais il faut bien avouer que cela ne sera guère facile, car nous ne pouvons faire l'impasse, sous peine de ne rien comprendre, sur l'alignement quasi intégral de la stratégie de la C.G.T., sur celle du P.C.F. Cette subordination qui coûte cher à la C.G.T. ne coûte malheureusement pas qu'à elle, c'est toute la classe ouvrière qui en pâtit.

Quoiqu'il en soit, restons tout de même obstinés dans la recherche de l'unité partout où c'est possible, à travers les travailleurs et élargissons le front syndical également à d'autres organisations, chaque fois que cela est possible et que cela accroît l'efficacité de la lutte. Sans oublier non plus ce que représentent certains syndicats C.G.C. et particulièrement F.O., auxiliaires zélés du patronat que celui-ci a la fâcheuse

tendance actuelle d'utiliser à la place de la C.S.L. ex C.F.T.

La politique d'action que nous vous proposons pour les trois ans à venir s'articule autour de 4 axes:

- 1) Repréciser le contenu et l'approche de nos objectifs.
- 2) Améliorer notre pratique.
- 3) Réfléchir aux formes de l'action à développer.
- 4) Se donner les moyens de notre politique...

... Nous proposons des bases concrètes d'action que ce soit en matière de politique salariale, de réduction du temps de travail, de garantie d'emploi, d'amélioration des conditions de travail, de nouveaux droits d'expression pour les travailleurs et leurs organisations syndicales, mais aussi sur des terrains où il nous faut trouver ou retrouver une ligne d'action et d'efficacité, les comités d'entreprises, la formation continue, la protection sociale collective, la prise en charge des hors statuts et des travailleurs immigrés.

Tout cela, nous le ferons en améliorant notre pratique pour être plus efficace, appuyer sur nos adhérents et nos militants en développant une action convergente capable de s'amplifier et de s'opposer à la hauteur des attaques du patronat et du gouvernement, nous le ferons également en assumant pleinement notre responsabilité au sein de la confédération, contributifs toujours, critiques quand il le faut.

Enfin je serais incomplet si je ne donnais pas la dimension internationale de notre action, sans laquelle notre lutte manquerait d'efficacité contre des trusts, tels Philips, Massey-Fergusson, Caterpillar et d'autres ou dans des secteurs industriels, comme la navale, l'informatique, l'automobile...

... C'est par un développement solidaire de nos luttes et par une confrontation de nos positions que nous serons capables, principalement en Europe d'opposer une réponse syndicale à la hauteur de la stratégie des multinationales et des trusts.

Nous avons aussi une responsabilité à assumer dans la lutte pour la paix et les libertés dans le monde...

Faisons que notre débat à ce congrès soit riche, constructif, profitable à tous, car nous avons besoin de toutes nos énergies pour mener l'action de notre fédération au sein de la classe ouvrière.

Etre au cœur de la vie des luttes des changements

Voilà notre ambition.

Voilà notre raison d'être.

DES DEBATS VIGOUREUX ET PASSIONNES

Ah! Ce n'était pas un congrès « ronron », le congrès de La Rochelle. Sitôt la présentation du rapport général et d'activité terminée, les 60 intervenants qui suivirent apportèrent avec beaucoup de force la réalité vécue dans leurs entreprises, leurs syndicats, leurs inters depuis 3 ans, leurs réflexions et leurs critiques aussi sur la conduite de l'action par la Fédération, leurs contributions pour améliorer notre efficacité syndicale ou la prise en charge de problèmes spécifiques comme les hors statuts, les travailleuses, les conflits sur l'emploi...

Oui vraiment, l'assiduité des congressistes a marqué l'intérêt des débats, pas de vedette, pas de problème mineur, mais des intervenants ancrés dans la réalité, des interventions préparées collectivement, concrètes, positives même quand la critique égratignait sèchement la Fédé.

Voici donc, un peu rassemblé, la synthèse de ces soixantes interventions.

1. - L'analyse de la crise et des évolutions de la classe ouvrière a fait l'objet de interventions particulières de deux syndicats :

Daniel PEGORARO (Sidérurgie lorraine) Dans les rapports du congrès, nous ne retrouvons plus la conviction, la démarche de notre originalité syndicale basée sur l'autogestion, le socialisme démocratique, la propriété sociale des moyens de production et d'échange.

La crise du système qui est en fait la restructuration du système capitaliste qui se redéploie frappe les travailleurs de plein fouet. Dans ce contexte, l'action syndicale est plus difficile, alors que la tentation est grande d'adapter nos revendications et notre pratique au réalisme pragmatique qui découle de cette situation économique.

Nous demandons à la Fédération d'être plus attentive à l'expression des militants afin que les compromis lorsqu'ils sont nécessaires ne soient plus perçus comme des abandons ou des renoncements mais comme des acquis. Il nous appartient de démontrer que nous n'acceptons pas la crise comme une fatalité pour cela nous devons donner priorité à la mobilisation et à l'action en donnant des perspectives claires de lutte.

Jean ROSSIGNOL - Syndicat Métaux FLERS - CONDE

Virage important de la société. Serons-nous capable d'impulser la dynamique d'un autre type de développement. Il nous faut acquérir la maîtrise syndicale des réalités. L'intervention syndicale sur la politique industrielle est une forme de contrôle ouvrier dont le nucléaire peut être l'exemple. Il faut imposer la logique de l'intérêt collectif, les C.E. peuvent en être l'outil.

2. - Politique d'action et pratique syndicale

23 intervenants sur ce sujet, interrogatifs sur nos capacités à affronter la crise de la société et du militantisme, sur des aspects de notre politique mais aussi confiants dans notre force à surmonter ces difficultés.

Tout d'abord un certain nombre de camarades sont intervenus sur les problèmes de notre pratique par rapport à l'évolution de la classe ouvrière ou/et à la pratique patronale.

Claude SARDAIS (U.P.S.M.) a attiré l'attention sur le danger actuel du syndicat à devenir un syndicalisme de « délégués » sans action, ni prise en charge collective. Face à l'éclatement de la classe ouvrière l'axe de la politique d'action doit être la lutte contre les inégalités (notamment la précarité des emplois).

De même **Roger DUMAS** (ST-ETIENNE) - **Alain IMBERT** (BORDEAUX) - **Gilbert POUTHAS** (BASSE-NORMANDIE) souligneront le développement des intérimaires, de la sous-traitance, des statuts précaires en périphérie ou à l'intérieur de nos entreprises et demanderont une intervention syndicale plus forte sur ces problèmes « il est de notre responsabilité syndicale, aussi, que de contrôler le marché du travail, de préserver nos acquis, mais de les étendre aussi à ces travailleurs "marginalisés" ». Se battre contre le développement des inégalités apparaît comme fondamental pour ces syndicats. Mais pour cela le débat avec les travailleurs, la syndicalisation seront amenés comme des éléments essentiels de notre efficacité, et de notre capacité à développer notre action sur les inégalités.

Guy POPIEUL (DUNKERQUE) - **Emmanuel COUVREUR** (MAUBEUGE) sont venus dire à partir de leur expérience, « qu'organiser le débat avec les travailleurs, ce n'est pas tenir des meetings de temps en temps, mais c'est avant tout une pratique quotidienne ». « Les adhésions sont possibles dans l'action en valorisant nos acquis et nos luttes ».

Tout cela est lié bien sûr à notre pratique militante.

Paul ALTWIES (MOSELLE) - **Michel AYMAR** (DUNKERQUE) - **Pierre André BRIOIS** (BOULOGNE-SUR-MER) diront combien il est important de ne pas épuiser nos équipes syndicales dans des campagnes ou des actions sans suite. Il faut privilégier actuellement l'info et la formation de nos équipes, leur donner aussi les moyens, principalement au niveau des syndicats, de mener leur action.

Nos moyens d'actions syndicales, la préservation de nos équipes, de nos acquis sont aussi vitaux face à une politique de répression du patronat à une nouvelle politique de gestion des salariés basés sur l'anti-syndicalisme tel que devaient les dénoncer particulièrement **Bernard CLAIREAU** (FOS-SUR-MER) et **Bernard CUNY** (SOCHAUX). Un point de notre politique de négociation fut l'objet d'interventions contradictoires mais... contributives, la RAG.

Pour **Joseph DENIAUD** (ST-NAZAIRE) - **Gérard LESPRIT** (HAUT-RHIN) - **Jean-Louis FAYOLLE** (SCIM LYON) - **Alain DOLLE** (Vosges), cet instrument de politique salariale ne s'est pas avéré très efficace, et a été pour eux « surestimé » dans sa portée, d'autant que le blocage patronal au niveau régional est très fort.

Par contre d'autres camarades, **François GUNTZ** (BAS-RHIN) - **Louise CHAUDIN** (PARIS) - **Gérard DOUARCHE** (Nantes). ont essayé de montrer comment la prise

en charge au niveau des syndicats avait permis une avancée et une certaine « dynamique » auprès des P.M.E. en dépassant le refus des équipes syndicales des grandes entreprises non concernées par la RAG.

Enfin ne cachons pas les critiques exprimées envers la fédération par **Jean-Luc RIBLET** (BELFORT) - **Bernard CLAIREAU** (FOS-SUR-MER) - **Alain IMBERT** (BORDEAUX) soit sur l'aide apportée à un conflit soit sur la manière de poser les problèmes au congrès.

3. - L'Unité en question!

Alain FILOU (MAMERS SARTHE) : L'attitude incantatoire qui consiste à répéter que nous recherchons l'unité syndicale sans tenir compte des réalités est inefficace. Certaines divergences avec la CGT (ex : l'URSS) ne doivent pas gêner la recherche de l'unité d'action. La différence d'appréciation sur la possibilité d'« offensive » de la classe ouvrière peut permettre un débat enrichissant. Le congrès doit permettre d'avancer vers l'unité de la classe ouvrière.

Daniel GUENIVET (LE MANS sud et nord, SARTHE sud) : Pour réagir à la baisse du syndicalisme la CFDT a choisi la voie la plus difficile, celle de la resyndicalisation. Mais alors, il ne faut plus accepter les calomnies, les falsifications, les mensonges, les agressions de la CGT et du PCF. L'unité avec la CGT est théoriquement nécessaire mais dans la pratique la CGT la refuse. Dès lors l'« union dans les luttes » est impraticable.

Bernard CLAIREAU (FOS-SUR-MER) : il est rappelé que l'unité syndicale reste une nécessité en dépit des difficultés, pour répondre aux agressions patronales.

Christian PIGEARD (BESANÇON) :

La CGT est l'acteur, le responsable principal de la division ; les violences physiques actuelles portent en germe le social-fascisme. Pour autant la C.F.D.T. a des responsabilités car ses positions hasardeuses (ex : RTT) permettent la critique facile. Seules la clarté des positions CFDT et la pratique unitaire à la base peuvent faire réfléchir notre partenaire.

Hubert DAVID (VALENCIENNES-DE-NAIN) : Les pratiques de la CGT sont non seulement inadmissibles et anti-démocratiques, mais elles vont à l'encontre de la mobilisation des travailleurs et du crédit des organisations de classe. Et pourtant les difficultés croissantes de l'unité d'action ne doivent pas détourner la CFDT de sa stratégie. Or si la resyndicalisation de l'action passe dans les discours, elle n'est pas encore inscrite dans la pratique.

Gilbert POUTHAS (BASSE-NORMANDIE) :

Il y a 2 axes principaux pour le mouvement syndical : la RTT et la lutte contre les inégalités, c'est un enjeu de société. Pour aller dans ce sens, il faut retrouver l'enthousiasme des luttes sociales. Comment ? En mettant en avant une stratégie de contrôle ouvrier et en évitant de se mettre à la remorque des partis politiques. Pour cela, l'unité est indispensable,

mais ceci ne veut pas dire cartel d'organisations. Il faut rechercher l'unité d'aspiration seule dynamique durable. Il est nécessaire de reconstruire la confiance dans les entreprises.

Pierre-André BRIOIS (BOULOGNE/MER):
Dans le contexte social difficile (crise industrielle, chômage, difficultés d'unité d'action avec la CGT, etc.) le découragement est surmontable... Il faut syndiquer le travailleur dans une dynamique d'action dans la boîte. La CFDT a grandi, elle est adulte, elle saura surmonter les difficultés.

4. - Quelle action syndicale sur la politique industrielle et l'emploi?

Marcel GUIHENEUF (NANTES):
L'action dans la Navale depuis 3 ans (notamment le rassemblement à Paris à l'automne 78) n'a pas empêché d'avoir des échecs : pas de négociation sur les conditions des pré-retraites, ni sur la politique industrielle des patrons, par contre il faut noter des succès : des positions syndicales communes au niveau européen, aucune fermeture de chantier. Pour poursuivre notre action, il faut savoir refuser les slogans nationalistes et le renfermement sur chaque entreprise.

Marie-Annik GARAUD (branche fonderie):

Une branche fonderie existe depuis l'année dernière à la FGM. Deux caractéristiques apparaissent dans cette branche :
1) déclin de la fonderie par rapport à l'ensemble de l'industrie ;

2) dispersion dans la branche (90 000 personnes - 878 établissements). Conclusions en termes d'action syndicale : dossier réalisé (pas de remontées au niveau fédéral), une équipe d'animation permanente est constituée.

Bernard BLANCHET (Syndicat des Métaux de ROANNE):

Depuis 1977, la majorité des entreprises est confrontée à des problèmes d'emplois, en particulier chez GEVARME et aux ARCT à plusieurs reprises au bord de la faillite, où les banques ont imposé leur dictat : on se retire ou vous diminuez la masse salariale! Faute d'un plan de financement suffisant, les investissements, la recherche, la politique commerciale ne sont pas assurés.

Le moyen d'enrayer l'hémorragie d'emploi ne peut être que la syndicalisation et la capacité d'analyse économique pour trouver les formes d'action appropriées.

Christian HEURTE (BREST):

Les problèmes posés sont des problèmes d'emploi liés à la crise. Les conséquences en Bretagne posent plusieurs questions, en particulier sur l'aménagement du territoire (mono industrie : la téléphonie) qui traduit des déséquilibres dans le tissu industriel et sur la division du travail. La Bretagne ne veut pas être une réserve de bras, nous sommes prêts à partager « nos militaires », soyez prêts à partager vos emplois qualifiés camarades des autres régions!

5. - Un exemple douloureux : la Sidérurgie

Guy DEFRANCE (RIVE-DE-GIER):

La restructuration de Creusot-Loire est représentative des pratiques patronales actuelles : chantage au licenciement, répression, prime de départ, etc. et des difficultés du syndicat pour mener les luttes contre. La Convention de Protection Sociale a permis de limiter les dégâts et d'enrayer les pratiques ambiguës de la CGT.

Jean-Paul VINCHELIN (Sidérurgie Lorraine - NEUVES-MAISONS):

Le scandale du plan de restructuration de la sidérurgie est mis en lumière par la section CFDT. La lutte syndicale a mis en échec les patrons de Neuves-Maisons contraints de renforcer le potentiel de l'entreprise. Les conséquences seront positives pour la CFDT : progression aux élections de DP, CE, Prud'hommes et adhérents en augmentation significative. Il faut créer le rapport de force nécessaire à la négociation. La convention sociale n'est pas une fin en soi mais un accord que la lutte a permis d'obtenir et qu'elle doit garantir.

Robert CANTISANI (SAFE - Sidérurgie Lorraine):

La lutte est à la fois industrielle et sociale, ceci est un aspect important de l'analyse.

Il fait le point de la convention sociale qui présente :

— des aspects positifs pour ceux qui partent ;

— des aspects négatifs pour ceux qui restent (aggravation des conditions de travail, des cadences, des salaires, etc.)

Il interpelle la FGM sur la signature de la CPS qui va entériner : « la fermeture de chantiers, installations sans aucune garantie industrielle et activités de remplacement », qui va « entériner des mutations qui bien souvent se sont faites avec déqualification des hommes et des postes de travail ». Cette logique estime-t-il est à l'opposé de notre projet de société.

Robert GIOVANARDI (LONGWY):

La sidérurgie lorraine est oubliée dans le rapport et pourtant de nombreuses luttes se sont développées. La lutte de Longwy « a vu se confronter plusieurs conceptions sur la politique industrielle. C'est une des questions de ce congrès. Elle a été l'objet de divergences entre nous et la fédération. » C'est pourquoi, il explique les principales étapes de la lutte et constate qu'il n'y a pas de progrès sur le plan industriel et malgré cela nous signons la Convention Sociale. Dans la lutte de Longwy, il situe également les responsabilités des partis politiques. Il conclut en souhaitant la création de conditions d'une lutte internationale en particulier dans la sidérurgie et qu'il faut retrouver les conditions d'une unité syndicale.

Bernard CLAIREAU (Union Métaux - FOS-SUR-MER):

Le syndicat tire les enseignements du conflit de la Solmer en 1979 et de la restructuration dont a été victime UGINE. La convention de protection sociale de la Métallurgie a solutionné de nombreux problèmes, mais n'a pas permis de freiner le patronat dans l'application de sa politique.

Camille CARPENTIER (ISBERGUES-NORD):

La Sidérurgie a subi plusieurs restructurations (66-67, 77, 79). Chacune accompagnée par une convention sociale plus ou moins positive. En ce qui concerne la CGPS signée en 79, elle a été bien accueillie et permet des avancées en matière de retraite pour les travaux pénibles et d'embauche de jeunes. Le débat démocratique qui a précédé la signature de la CFDT doit être considéré, en lui-même, comme quelque chose d'important.

Jacques DEROO (Sidérurgie):

Face à la restructuration de la sidérurgie, la CFDT a de longue date, dénoncé le gâchis d'investissement entraîné par l'absence de politique de l'acier au plan national, l'absence de coordination entre les groupes, l'absence de prévision. La démonstration a été faite qu'une autre politique aurait été possible.

Personne ne nous fera croire que la convention de protection sociale empêché la restructuration de se faire... mais personne ne nous fera croire non plus, que le refus de cette convention aurait empêché cette restructuration.

6. - La réduction du temps de travail en question!

Bernard RUDEAU (Syndicat des Métaux - MEURTHE-ET-MOSELLE):

Malgré l'échec des négociations, la RTT n'en reste pas moins un sujet brûlant. Le patronat aménage le temps de travail par rapport à la charge de travail. Il tente de faire passer les travailleurs de l'horaire hebdo à l'horaire annuel, interprétation patronale du rapport Giraudet.

Pour l'intervenant, il faut repenser la réduction du temps de travail hors des schémas traditionnels et repartir dans les ateliers pour créer le rapport de force nécessaire pour influencer sur des négociations éventuelles.

Jean-Charles VIOLI (FAVERGES):

« Le travail c'est comme le pain, ça se partage! » Par ces termes, l'intervenant insiste sur le droit au travail comme droit fondamental et sur la réduction de toutes les inégalités.

Joseph TEDEXO (Métaux Est - BOUCHES-DU-RHONE):

Pour s'opposer à l'aménagement du temps de travail décrété par la direction de la Société Métallurgique de St-Marcel (ex. Titan Coder), la CFDT organise le débat avec les travailleurs et les consulte pour enquête sur ses propositions. Elle élabore une formule qui permet de réduire l'horaire hebdomadaire à 39h en gagnant tous les vendredis après-midi, la direction la met à l'essai.

La C.F.D.T. progresse à nouveau aux élections professionnelles suivantes.

Emmanuel VIDECOQ (C II Honeywell Bull):

L'Inter CFDT estime que s'engager sur le terrain de l'horaire annuel, revient à satisfaire une revendication patronale : briser la loi des 40 heures sans aucune garantie significative pour les travailleurs. Cette méthode nous apparaît condamnable. Elle consacre l'éclatement des couches de travailleurs. La CFDT n'a ouvert aucune perspective de mobilisation pour la RTT à 35 heures sans réduction de salaire.

De graves difficultés dans le fonctionnement démocratique de la CFDT ont été mises en évidence.

L'Inter demande que la FGM s'engage résolument dans une action d'ensemble pour les 35 heures sans réduction de salaire.

René LE POUESARD (Syndicat - LO-RIENT) :

Pour avoir du travail pour tous, pour améliorer la qualité de la vie, il faut réduire le temps de travail d'une manière importante. Il faut être clair dans la présentation de cette revendication : objectif 35 heures sans perte de salaire, afin de créer une dynamique mobilisatrice.

La RAG ne permet ni des avancées réelles, ni une mobilisation efficace.

Pierre BRUEGGHE (Syndicat RENAULT - CLEON) :

La direction tente d'aménager l'horaire de travail, afin de rentabiliser plus vite les investissements réalisés. L'action des travailleurs a obligé la direction à négocier.

Gérard DOUARCHE (NANTES) :

La lutte pour l'emploi, la réduction du travail doit reposer sur le débat avec les travailleurs et une analyse sérieuse des faits économiques. L'action juridique en réponse au procès intenté par les patrons a été payante chez Dubigeon. De nombreuses luttes ont été menées dans les PME mais le conflit marquant a été celui de Brissonneau. L'action a permis l'embauche de 100 salariés en 1 an et de contraindre la politique des statuts précaires.

Toutefois la négociation sur l'aménagement du temps de travail menée par la confédération a fait courir le risque d'une signature qui aurait remis en cause les acquis fondamentaux de la classe ouvrière.

7 - Et beaucoup d'autres problèmes...

Paul CADOT (Sud-Est LYON) :

La protection sociale (Sécurité Sociale, retraite complémentaire, prévoyance) n'est absolument pas prise en compte par le syndicalisme. D'une part, nos représentants dans les organismes de protection sociale sont coupés de l'organisation et de ses préoccupations actuelles, d'autre part, les structures syndicales méconnaissent les enjeux et ne s'y intéressent pas. Il ne faut pas s'étonner alors que gouvernement et patronat puissent les reprendre en main.

Jacques DOUILLARD (NANTES) :

Les organismes de Contrôle et de prévention (ex. : Veritas) sont importants pour imposer la sécurité et limiter les risques. Il est nécessaire de créer au sein de la FGM un lieu de débat et de discussion entre les OCP et le reste de l'organisation syndicale.

Jean-Luc RIBLET (BELFORT) :

Pour l'avenir, la FGM est invitée à davantage prendre en compte les possibilités de nouvelles formes d'action notamment les radio-libres.

Marius FORTUNATO (Branche Garages) :

L'intervenant décrit les difficultés à s'intégrer dans la branche métaux (dispersion, élections aux caisses de retraite, conventions différentes...). La CFDT est la première organisation dans cette branche, alors que les patrons misent

tout sur FO. Il désire une plus grande intégration dans la FGM et un soutien plus grand.

Marie-Annik GARAUD (au nom de l'Union Métaux Châteaubriand, BASSE-INDRE et NANTES) :

Dans la métallurgie les femmes représentent 28%. Elles sont victimes de discriminations importantes. Cette situation trouve son fondement dans l'exploitation capitaliste et aussi dans les schémas culturels : tâches ménagères, épouse, éducation des enfants, et. Des idées répandues par la classe dominante trouvent des échos chez les hommes y compris ceux de la CFDT. Pour un changement des conditions sont nécessaires, en particulier les travailleuses doivent participer aux structures syndicales, non pas en tant que femmes mais en tant que travailleuses et militantes.

P. HALLOUIN (Retraités) :

Il faut faire en sorte qu'il y ait continuité entre section syndicale de l'entreprise et section des retraités.

Simone MALAQUIN (Union confédérale des retraités) :

Notre présence au congrès de la FGM montre l'amorce de l'intérêt de l'organisation sur ces questions.

Beaucoup de revendications restent bloquées : retraite à 60 ans avec liberté de choix, inégalité des ressources aggravée, inégalité des conditions de la retraite notamment. La prise en charge par les travailleurs de ces problèmes ne doit pas, pour autant, aboutir à un assistanat.

Alexandre COL (ANNECY) :

Les difficultés avec les structures de la mutualité (MUTEX) ont été exemplaires à Dassault-Annecy. Avec le refus de représentation du CE au conseil d'administration et des pratiques antisyndicales graves.

Le danger de déception des travailleurs par rapport à la Mutualité est grand dans ces conditions : il faut donc améliorer le contrôle de nos représentants dans ces structures.

Jean BROCHET (CREUSOT-LOIRE) :

Quelle place le syndicat doit-il donner à la gestion des œuvres sociales dans les CE, dans l'action des sections syndicales.

Par suite de l'éclatement du Creusot en plusieurs filiales ou établissements, les activités de l'ex-comité d'entreprise sont aujourd'hui assurées par un Comité Inter-Entreprises, commun aux nouvelles entreprises.

S'interrogeant sur le fonctionnement de cette nouvelle structure, le syndicat a constaté la carence d'orientation et de positions de la CFDT : quel doit être le niveau de la subvention ? Faut-il agir avec la CGT et ainsi, cautionner certaines embauches au profit du PC ?

Faut-il prendre le risque d'y dépenser toutes ses énergies sous prétexte que le CE peut financer des actions de formations jusqu'alors coûteuses pour le syndicat ?

Nous avons pesé de manière à ce que le CIE ait un rôle économique accru. La Direction s'y est opposée fermement.

Lise BRICE (Métaux - LILLE) :

Il faut tenir compte de la réalité de nos CE en particulier si nous sommes majoritaires. Les élus au CE doivent être porteurs des objectifs revendicatifs de la

CFDT. Ce n'est que dans la mesure où il y a lien entre la section et les élus que le CE sera un outil syndical. Préparation et discussions pour les réunions de CE doivent se faire avec la section. Nous demandons plus de formation, pour les élus, liée avec une pratique syndicale, une meilleure connaissance de tout ce qui peut aider les CE, une meilleure exploitation de tout ce qui se réalise à travers le CE vers les travailleurs. Enfin faire évoluer, de façon concrète, les activités sociales.

André MAROT (Syndicat des DEUX-SÈVRES) :

Le syndicat s'interroge sur la réelle prise en compte du salaire en deux éléments lors des discussions engagées sur les salaires minimum hiérarchiques. La fixation de la prime d'ancienneté en pourcentage est inégalitaire. Aussi, de nombreuses sections revendiquent et obtiennent la prime égale pour tous. Du fait du développement du chômage et de la mobilité, les travailleurs ne choisissent plus la date de leur départ de l'entreprise. Les avantages jusqu'ici acquis en fonction de l'ancienneté devront être étendus. Aussi, le syndicat regrette le rejet de son amendement.

Bernard AMIAUX (UPSM) :

Les analyses nationalistes de la Crise par le PCF l'amène à prôner des solutions « françaises » qui alimentent le racisme et la xénophobie contre les Allemands, les immigrés, les DOM-TOM : la violence étant la conséquence ultime de l'enfermement sur soi.

La démarche du PC risque d'aboutir au repliement des travailleurs sur eux-mêmes. La CFDT doit éviter le sectarisme comme le mutisme : il faut porter le débat sur les divergences devant les travailleurs.

Louis JUSTE (syndicat métaux BAYONNE) :

L'action de la section syndicale Dassault Bréguet à Biarritz sur les conditions de travail dont les résultats obtenus avec les travailleurs redonnent confiance dans l'action syndicale et permettent de percuter le pouvoir patronal.

8. - ... Et deux conflits exemplaires...

Jean-Antoine NEYRAN (Manufrance) :

Une CGT historique, raide et majoritaire. Une CFDT en progression de 10 à 36% en trois ans, recherche la participation de tous, des bases crédibles. Devant la création de coopérative CGT, la CFDT souligne ses exigences : démocratisation du processus, prise en compte des réalités sur des données économiques.

Plusieurs responsables de haut niveau CGT viennent d'être démissionnés. C'est la preuve que la lutte de Manufrance est bien plaquée de l'extérieur. Aujourd'hui, Manufrance est malade. Il faut plus que jamais, que la CFDT ne lurre pas les travailleurs et existe en tant que force de propositions.

Mustapha CHERIFI (PARIS sud) :

Relate le conflit de DUFOUR dans un environnement PC. Nous avons gagné parce que nous sommes unis, mais il a fallu tenir bon face aux agressions du « grand parti ». En majorité immigrés et tous qualifiés, avec une CFDT majoritaire, les travailleurs de DUFOUR continueront l'action.

Réponse de Georges GRANGER, secrétaire général aux interventions sur le rapport général et introduction au débat sur la résolution générale

Lorsqu'en octobre 79 d'abord, en janvier 80 ensuite, le Conseil Fédéral a entamé la préparation de notre 38^e Congrès, il a rapidement décidé que la démarche à mettre en œuvre devait consister à faire du congrès un intense moment du vécu de nos organisations.

La procédure employée a mis à contribution nos syndicats, nos unions métaux à partir du document F.G.M. INFO Spécial Congrès.

Je veux ici remercier ceux de nos syndicats et unions métaux qui nous ont permis de mieux élaborer notre rapport et donc de contribuer à l'objectif que nous nous étions fixé.

Cet objectif consistait à faire un rapport :

— ouvert sur la mise en œuvre concrète de notre politique confrontée à une situation en plein bouleversement, à travers une analyse critique de notre action et de ses instruments.

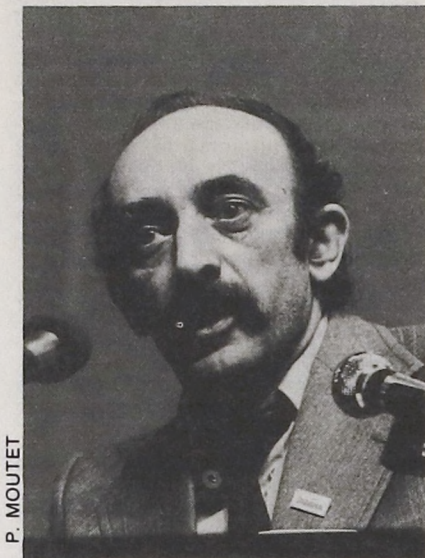
Au terme de la discussion que nous venons d'avoir, la première grande conclusion à tirer de ce débat, certes critique, mais combien riche d'apports, cette première conclusion c'est que nous venons d'avoir un débat profondément syndical.

Les interventions sur la prévoyance collective, les retraites, les comités d'entreprise, venant s'ajouter à celles plus habituelles sur les salaires, la durée du travail, les conditions de travail, sur les luttes ou la pratique; au total, ce débat montre que pour l'essentiel nous avons d'abord parlé du vécu de nos militants, de nos adhérents, des travailleurs.

Bref, nous avons bien été au cœur de la vie, des luttes, des changements.

A partir de cette première conclusion, la tentation était grande, d'affirmer que la politique que nous avons menée est bonne.

Elle était d'autant plus grande que de nombreux intervenants sont venus expliquer sa mise en œuvre concrète, les résultats obtenus dans la période difficile que nous traversons. Je pense tout particulièrement à ceux qui sont venus dire en quoi la mise en œuvre concrète, par exemple de la R.A.G., a permis de modifier substantiellement la situation des travailleurs, mais plus largement notre pratique d'organisation, dans la prise en charge positive des P.M.E.



Ce n'est pas sur cette démarche que nous avons conçu notre 38^e Congrès, mais bien sur une interpellation réciproque, avec la volonté de dépasser nos difficultés, de rendre notre action plus efficace.

C'est bien aussi pour l'essentiel dans cette recherche que se sont inscrites vos interventions.

Essayons de voir comment cela se traduit :

Dans le rapport introductif Jean LAPEYRE a parlé du doute qui quelquefois nous traverse.

Ce doute ne porte pas sur notre projet. Notre détermination pour une société plus juste, plus humaine, plus libre, pour le socialisme autogestionnaire est grande.

Notre certitude dans les valeurs qui fondent notre organisation est inébranlable, non le doute c'est sur les moyens de notre politique qu'il porte.

— Sont-ils bien adaptés à nos objectifs ?

— Sont-ils significatifs de modifications structurelles face à la situation ?

— Sont-ils mobilisateurs ?

— Sont-ils partagés et pris en charge ?

Au vu de notre débat, je serais tenté de dire que **nous avons encore trop de certitudes.**

Certes, encore une fois celles que nous avons dans notre projet sont justifiées, le capitalisme fait chaque jour la preuve de sa nocivité, les mutations actuelles rendent plus nécessaires et plus crédibles les transformations fondamentales auxquelles nous aspirons.

Trop de certitudes, c'est donc sur nos moyens.

En effet, comment expliquer que sur des sujets aussi différents que la R.A.G., l'intervention syndicale sur le terrain économique et industriel, les conventions sociales, nous ayons eu autant d'interventions contradictoires.

Prenons quelques exemples :

1. SUR LA R.A.G.

Certains d'entre vous sont venus expliquer qu'elle ne servait à rien.

D'autres, qu'elle est un outil de la politique patronale.

D'autres encore, la R.A.G. pourrait être un très bon outil syndical si un certain nombre de conditions étaient réunies.

D'autres enfin sont venus dire que la R.A.G. est un très bon outil syndical, dans notre action de réduction des inégalités.

2. SUR L'INTERVENTION SYNDICALE SUR LE TERRAIN ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL

Certains sont venus dire que l'intervention sur le terrain industriel, la négociation industrielle sont à mettre en préalable à toute autre. Deuxième affirmation, la connaissance économique est un moyen de crédibiliser nos propositions industrielles et sociales.

Troisième affirmation, l'économique ce n'est pas du terrain syndical.

3. SUR LES CONVENTIONS SOCIALES

Pour aller vite dans les exemples, deux affirmations sur ce terrain, ceux qui considèrent que les conventions sociales sont bonnes et doivent donc être prolongées, ceux qui réclament un bilan et qui s'interrogent sur l'impact des conventions sociales sur la restructuration.

Ces exemples sont contradictoires, ils indiquent aussi et surtout notre difficulté à sortir de quelques certitudes.

Serait-il suffisant de vous indiquer que pour ce qui concerne la R.A.G., l'U.I.M.M. se refuse encore aujourd'hui à négocier une prolongation pour 1981 pour que ceux qui sont venus dire qu'elle était un outil patronal, soient convaincus du contraire, certainement pas.

Serait-il suffisant de rappeler à ceux qui s'interrogent sur la valeur des Conventions sociales, que les sidérurgistes britanniques, à l'issue d'une grève massive de plus de trois mois, ont vu s'opérer plus de

50 000 licenciements sans autres protections que celles prévues au plan général, pour qu'ils soient convaincus que les conventions sociales sont bonnes, certainement pas, c'est plus au-delà qu'il nous faut chercher et trouver des réponses.

Un deuxième grand débat a eu lieu dans ce congrès :

sur les aspects de négociation et de rapport de force. Il est également révélateur de trop grandes certitudes.

Avant d'aller plus au fond, c'est bien volontiers que je donne acte aux sidérurgistes pour les luttes qu'ils ont menées.

Ceux de Lorraine, ceux du Nord, du Centre Midi, des Ardennes, de Normandie, tous ont été dans la lutte, tous ont contribué au rapport de force que nous avons créé.

L'objectif du rapport n'était pas de faire un bilan de l'ensemble des luttes, il était de nous interroger sur nos difficultés à mobiliser, il propose des réponses qui sont encore des interrogations.

Reprenons sur la sidérurgie, les luttes ont été nombreuses, mais pas toujours en rapport de ce qu'il aurait été nécessaire.

Elles ont été plus nombreuses dans les entreprises non directement touchées par la restructuration que dans celles directement touchées, sauf peut-être à Denain. Alors ?

Il y a, nous l'avons écrit, des questions de pratique syndicale, de nature des revendications, de tactique par rapport à nos partenaires syndicaux, mais il y a aussi le fait incontestable qu'il est plus difficile de mobiliser là où l'emploi est menacé, même si notre stratégie a essayé de répondre à cette question, en s'articulant sur trois éléments indissociables, permettant d'être à la fois défensif et offensif.

Ces trois éléments : attaque sur le plan industriel propre à la branche, emplois alternatifs et couverture sociale, amélioration des conditions de travail et de vie, auraient dû permettre de faire face sur une base unifiée à la politique du patronat et du pouvoir, cela n'a pas toujours été le cas, il nous faudra trouver pourquoi ?

Nous étions donc dans le débat « **pas de négociation sans rapport de force** ».

Au fait ! Je voudrais ici poser la question : la négociation sans rapport de force est-ce que ça existe ?

Selon nous non, nous n'avons jamais vu un patron négocier avec

un individu, à chaque fois qu'il y a négociation, c'est à partir d'un rapport de force.

Alors pourquoi faire des discours sur les négociations à chaud ou à froid, d'autant que les considérations météorologiques n'ont jamais été déterminantes et que pour l'essentiel, les lieux de négociation sont souvent tempérés.

Plus important nous semble être de repréciser ce qu'est le rapport des forces. Il prend plusieurs formes :

— quelquefois élitiste comme nous l'avons vu au cours de la dernière période, cette forme si elle est parfois explicable au vu de la situation de désespérance dans laquelle peuvent se trouver à tel ou tel moment certaines équipes, n'a rien à voir avec la conception syndicale de la F.G.M. sur ce que nous entendons par rapport des forces ;

— la grève avec des fortunes diverses quant au nombre de travailleurs qui y participent, même si elle a souvent été unitaire, il faut bien reconnaître que la mobilisation qu'elle permet n'a pas toujours répondu à ce que nous en attendions ;

— enfin il y a le rapport des forces permanent, organisé, qui s'appuie sur notre nombre d'adhérents, sur notre capacité à les concerner sur les revendications.

C'est celui que nous préférons et de loin, parce qu'il est à la fois condition et base pour toutes les autres formes du rapport des forces. Le rapport des forces, ça se construit tous les jours, par une pratique, une syndicalisation, une organisation, des objectifs clairs débattus et portés d'abord par nos adhérents, ensuite par les travailleurs.

Troisième grand thème de vos interventions :

Les questions d'unité d'action

Nos camarades du Mans sont venus nous dire, sur le terrain de l'unité d'action, pas de complexe, il faut rendre œil pour œil, dent pour dent.

Nos camarades de Fos-sur-Mer sont venus dire, je caricature à peine, il faut faire l'unité à tout prix.

La vérité serait-elle entre ces deux affirmations ?

Pas tout à fait, pas tout à fait.

Je crois ici qu'il faut faire un peu d'histoire.

J'appartiens à cette génération qui a eu à imposer, y compris physiquement notre organisation face à la C.G.T., nous avons eu à conquérir notre droit à l'existence.

C'est cette même génération qui a considéré qu'aucune grande victoire de la classe ouvrière ne se ferait sans qu'il y ait au minimum unité d'action avec la C.G.T.

C'est elle qui a, à partir d'une pratique en lien direct avec les travailleurs, à partir d'une politique de syndicalisation, d'action, qui a construit à la fois notre organisation, et une unité d'action d'un niveau qualitatif jamais égalé.

Depuis la participation de la F.G.M. au congrès de la C.G.T. à Grenoble en 1971, les discours de SEGUY et de Jean MAIRE alors secrétaire général de la F.G.M. au cours de ce congrès, en passant par celui de TRONCHON au nom de la F.T.M. à notre Congrès de Grenoble, jusqu'à celui de Louis MORICE en novembre 1979 au dernier congrès de la F.T.M., la démarche de la F.G.M. est claire et permanente, l'unité d'action est un élément important de notre politique revendicative.

Aujourd'hui le P.C. nous ramène à 20 ans en arrière dans le sectarisme, et au fond le refus d'agir.

Alors ! Comment retrouver les conditions de l'efficacité, donc de l'unité, en étant fort de nos expériences, de nos acquis ?

Eh bien pour l'essentiel sur les mêmes bases qu'hier, c'est-à-dire sur notre capacité à formuler nos propositions, à imposer et impulser le débat avec les travailleurs, à partir d'une pratique dynamique, démocratique, bref, en faisant entrer dans notre fonctionnement d'organisation nos conceptions autogestionnaires, s'appuyant sur des travailleurs organisés, informés, décideurs.

A partir de cela, la question œil pour œil, dent pour dent ne se pose plus, celle consistant à faire l'unité à tout prix n'a plus cours, ce sont les travailleurs qui décident de la forme, du contenu et des objectifs de l'unité d'action.

A ce sujet, il est indispensable que nous reprenions notre marche en avant.

Nous avons progressé, mais il nous faut prendre concrètement les moyens pour être enfin majoritaire.

Autre grand thème de notre débat :

La restructuration capitaliste

Je veux l'aborder ici sous le seul angle de l'éclatement de la classe ouvrière, c'est en effet celui qui nous interpelle directement dans notre politique, les moyens de celle-ci.

Nous avons mis au centre de notre action la réduction des inégalités.

Que voilà un objectif ambitieux, bien en prise avec ce que sont les fondements de notre organisation, mais plus encore en terme de réponse de classe à la politique capitaliste de division des travailleurs, d'éclatement des statuts.

ET POURTANT!

Quelle résistance à sortir de nos bases, j'allais dire encore de nos certitudes.

Quelques exemples :

Lorsque nous parlons de la réduction du temps de travail, nous disons compensée, ou mieux sans perte de salaire, la compensation est la priorité, comment alors poser le problème de l'emploi des près de 2 millions de chômeurs ?

Toujours sur cet aspect, nous réclamons par ailleurs une réduction de la hiérarchie, est-ce compatible ?

Enfin la réduction compensée et la réduction des disparités salariales d'une entreprise à une autre, comment faire ?

Sur les salaires, nous avons mené dans les années 70 une intense bataille pour faire évoluer plus vite le salaire des O.S. par rapport aux autres salaires. Nous avons essayé de définir des instruments de cette politique, cela a été notre salaire en deux éléments.

C'est l'époque où la C.G.T. nous accusait de vouloir déshabiller Pierre pour habiller Paul, nous avons gagné cette grande bataille d'une réduction des disparités à l'intérieur des entreprises.

Il nous reste aujourd'hui à gagner celle qui se joue à l'extérieur des entreprises, entre les différents statuts.

De ce point de vue la R.A.G. est un moyen, est-il exclusif ? certainement pas, est-il pleinement satisfaisant ?

La question est posée, une des façons de trouver la réponse serait peut-être de réunir ceux de nos syndicats qui ont expérimenté ce moyen concrètement et ceux qui considèrent qu'il ne sert à rien, cette confrontation serait certainement fructueuse pour l'ensemble de la F.G.M.

Autre aspect de notre politique face à la restructuration capitaliste, notre démarche sur le terrain économique, industriel, intégrant un aspect beaucoup plus large de notre action sur l'unification de la classe ouvrière, la réduction des inégalités, je veux parler ici de la dimension internationale.

Lorsque nos industries sont touchées par la restructuration capitaliste, par la mise en œuvre d'une nouvelle division internationale du travail, quelles réponses pouvons-nous apporter ?

Ah! certes, cette restructuration est capitaliste, elle a souvent pour base et comme objectif une surexploitation de la main-d'œuvre.

A partir de là, est-ce que notre solidarité vers les peuples du Tiers-Monde doit consister à garder chez nous les industries, pour au fond les préserver de cette surexploitation ?

Drôle de solidarité, c'est une question redoutable, je n'en rajouterai pas; Jacques CHEREQUE, Edmond MAIRE ont longuement développé ces aspects dans leurs contributions à notre congrès.

Enfin toujours dans les moyens de notre politique, il nous faut nous interroger sur quelle F.G.M. aujourd'hui? Quelle F.G.M. demain ?

Nous venons d'avoir un cours débat sur nos structures, la présentation, la réponse partielle de Jean LIMONET, vos interventions vont être investies dans la réflexion que nous engageons.

Je voudrais reprendre cependant quelques aspects de l'évolution de notre Fédération dans sa composition, sa couverture nationale.

Nous sommes aujourd'hui dans une F.G.M. radicalement différente, radicalement modifiée par rapport à il y a seulement 10 ans.

La restructuration capitaliste touche aussi ce qu'est notre organisation. C'est ainsi que ce qui était hier encore nos grands bastions syndicaux, sont aujourd'hui de moins grands bastions, à la fois à cause des baisses d'emplois, donc de syndicalisation, mais aussi à cause de la montée de nouvelles bases syndicales, donc de progression dans des secteurs qui étaient plus marginaux.

C'est ainsi que nous avons aujourd'hui 24 Unions Métaux au lieu de 16, il y a peu, que le rapport en nombre de syndiqués d'une union métaux à une autre se modifie, que le rapport de certaines unions métaux avec le total de syndiqués de la F.G.M. se modifie.

Nous avons donc aujourd'hui une plus grande représentativité du point de vue de notre surface nationale, mais cela veut dire aussi une représentativité plus diluée, avec les interpellations que cela nous pose en termes de politique d'action.

Plus grande représentativité aussi des différentes composantes de la métallurgie, de ce point de vue je voudrais vous donner une information, qui pourrait être une bonne information si elle n'était pas aussi décalée par rapport à la réalité. Il s'agit du nombre de militantes présentes à ce congrès, sur 582 il y en a 60, c'est un progrès par rapport à Strasbourg, mais il est encore tellement faible qu'il en est presque ridicule, même si par ailleurs nous

avons 8 candidates pour notre Conseil Fédéral.

Notre démarche de prise en charge des différentes composantes de la classe ouvrière de la Métallurgie, tout particulièrement des travailleuses, est longue et difficile.

Il reste que des mesures volontaristes devront être trouvées si nous voulons que la représentativité de la F.G.M. corresponde à ce qu'est la classe ouvrière de la métallurgie.

Cette nouvelle F.G.M. a été rendue possible aussi par la politique de structuration et de décentralisation de la F.G.M. mise en œuvre par nos prédécesseurs.

Cette nouvelle F.G.M. se trouve donc placée dans des modifications radicales par rapport aux conditions du rapport des forces, cela veut dire que notre politique d'action est percutée, qu'elle doit prendre en compte ces nouvelles données.

Dans cette nouvelle situation la place des grands groupes, des inters est importante pour essayer de mener une action touchant au plus près les lieux de décisions.

Mais plus largement aujourd'hui, celle de nos syndicats, nos unions métaux, comme structures d'unification de la classe ouvrière, comme nous l'avons déjà largement affirmé lors de notre 36^e Congrès à Grenoble.

Voilà rapidement développé ce qui a fondé notre action au cours des trois années écoulées, les interrogations qui restent posées. C'est sur tout cela qu'au nom du Conseil Fédéral je vous appelle à donner quittus.

Voilà également sur quelle démarche nous vous proposons d'affirmer nos moyens d'action, nos objectifs, pour plus d'efficacité, pour poursuivre concrètement notre action dans la conquête de plus de libertés vers le socialisme autogestionnaire.

S'attaquer aux disparités, aux inégalités, redonner son unité à la classe ouvrière de la métallurgie dans notre pays, contribuer à une action réellement solidaire avec les métallos des autres pays, et plus largement avec les peuples du Tiers-Monde.

Mettre en œuvre des moyens concrets, parfois totalement décalés dans leurs résultats par rapport à ce qu'il serait nécessaire de faire, c'est plus difficile que de parler du socialisme autogestionnaire, c'est pourtant tellement plus efficace.

C'est à cette action que nous sommes attelés, c'est à cela que nous contribuerons tous à travers le débat sur la Résolution Générale, pour une politique plus dynamique, toujours plus en prise avec les réalités.

(Extraits)

Présentation du débat sur les « Structures de la Fédération »

par Jean LIMONET

Chers Camarades,

C'est à partir d'expériences nombreuses et suivies sur un grand nombre d'années que le Congrès Fédéral de la F.G.M. en 1965 a lancé un grand pari, celui de donner des structures adaptées à tous les métallurgistes travaillant en France au sein de la C.F.D.T.

Les structures s'appuyant à la base, sur les S.S.E. organisées en syndicats. Ceux-ci se coordonnent dans deux dimensions différentes et complémentaires indispensables à tous.

La première dimension, la structure horizontale ou géographique est le syndicat. Cette structure horizontale se prolonge au sein des unions métaux et dans la Fédération.

La deuxième dimension, la structure verticale de la S.S.E. ou l'inter, avec les branches, l'union fédérale d'industrie puis dans la fédération.

Les buts fixés, que se sont assignés la C.F.D.T., et tout particulièrement la F.G.M. dans son ensemble, ne peuvent prendre corps qu'à travers l'action collective nécessitant une préparation, une coordination à travers les sections syndicales, les inters, les syndicats, les unions fédérales d'industries, les branches, les unions fédérales de catégories, les unions métaux, les unions interprofessionnelles, la fédération, la confédération, les internationales.

Les structures doivent donc répondre aux exigences d'aujourd'hui et de demain de notre organisation :

— améliorer les conditions quotidiennes de vie et de travail des salariés, et tout particulièrement ceux de la métallurgie, par des acquis individuels et collectifs ;

— permettre à tous les adhérents, sinon au plus grand nombre, de participer à la vie et l'action du syndicat ;

— rassembler le plus grand nombre de travailleurs sur nos objectifs pour une transformation fondamentale de la société ;

— faire adhérer le maximum de travailleuses et travailleurs à notre organisation pour constituer la grande force syndicale démocratique

que dans le pays, pesant sur les choix dans « ce monde qui bouge ».

De très grands bouleversements se sont réalisés dans toutes les industries et plus particulièrement celles dépendant de la métallurgie et couvertes par la Fédération. Au 1^{er} janvier 1981, l'U.I.M.M. couvrait un effectif de 2 558 959 salariés, soit une progression de 17 % de métallurgistes depuis 1965 alors que le chiffre de 1974 était de 2 816 000 soit plus de 29 %.



P. MOUTET

Des groupes se sont constitués, d'autres se sont très fortement modifiés.

Solex est repris par Matra dans sa branche équipement automobile avant de reprendre également Jaeger dans cette même branche. Parallèlement, la branche horlogerie de Matra reprend JAZ, Yema, Bayard, une partie de Jaeger horlogerie ; la branche automobile s'élargit avec Peugeot-Talbot. L'espace ; le secteur militaire ; les branches communications ; télématiques ; la radio avec Europe n° 1 puis tout dernièrement Hachette font que le groupe MATRA en lui-même devient en un laps de temps très court un monstre industriel et financier dans un embroglio où peu de spécialistes peuvent s'y retrouver.

Le groupe C.E.A. continue de se filialiser dont la C.I.S.I. a été la première étape par le détachement du département informatique, (1 200 personnes), puis la COGEMA sur la recherche et le travail du retraite-

ment incluant les mineurs d'uranium et les agents travaillant à la HAGUE rassemblant plus de 8 000 personnes. Depuis plusieurs années, la privatisation se continue à travers l'éclatement de ce groupe en petites unités permettant de créer des filiales C.E.A. communes avec d'autres sociétés privées comme Novatome, Framatome, S.T.M.I. et de nombreuses autres. A chaque fois, le statut du personnel est remis en cause par les directions d'entreprises et des luttes s'engagent pour garantir les avantages et acquis du personnel concerné. Le groupe C.E.A. compte 29 000 personnes.

Que deviennent les travailleurs de tels groupes ? de quelles politiques sociales dépendent-ils ? de quelles politiques industrielles et de quels choix dépendent leurs garanties sociales ; leur emploi ? sont-ils couverts par des conventions collectives identiques, sont-ils organisés déjà dans chacune des branches, en inter, en groupe ? sont-ils rattachés à la même fédération syndicale ?

Et la syndicalisation ? et les lieux de négociations, où et quand les décisions sont-elles prises, par qui ?

Comment répondre à toutes ces questions ?

D'autres secteurs industriels doivent être également considérés. Ils sont couverts par la F.G.M. Ils sont métallurgistes par leur travail, par leur rattachement à la Fédération, se trouvant très proche par leur statut, sinon communs. Ce sont les travailleuses et les travailleurs des services de contrôle de la réparation du machinisme agricole, réparateurs du froid, de la bijouterie et orfèvrerie, du jouet, des retraités et pré-retraités et surtout des garages qui à eux seuls rassemblent 343 449 SALARIÉS dont 55 713 femmes dans 46 441 établissements, ce qui fait à peine 8 salariés en moyenne par établissement.

Nous constatons de grands bouleversements, dans les branches plus traditionnelles, dans la répartition des emplois et suivant les évolutions des techniques et technologie, la modification des produits fabriqués et transformés radicalement les équilibres entre les diverses branches industrielles.

Toutes les industries, sidérurgie, électrique électronique, automobile, aéronautique, mécanique générale, industrie de l'équipement emploient 2 558 900 personnes avec 553 838 travailleuses, soit 21,64 % de tous les effectifs. Tous ces métallurgistes sont répartis dans 45 888 établissements avec une moyenne de 55 personnes par établissement.

Les ouvriers des niveaux I, II et III représentent 63,4 %, les administratifs et techniciens 23,9 %, la maîtrise d'atelier 5,3 % et les ingénieurs et cadres 7,4 %.

Il n'est pas possible de terminer sur la situation de l'ensemble de la métallurgie aujourd'hui sans parler d'un grand nombre d'emplois de travailleuses et travailleurs qui sont rattachés à des statuts précaires et ne sont pas comptabilisés dans tous les chiffres déjà donnés.

C'est plusieurs centaines de mille qui interviennent dans le gardiennage, le nettoyage, l'entretien, les études, le transport, etc.

Aujourd'hui, la F.G.M. couvre dans l'ensemble des branches plus de 3 000 000 de métallos avec les branches rattachées aux conventions collectives nationales couvertes par la F.G.M. sans inclure les retraités et les pré-retraités.

Cette description de la réalité de la métallurgie française nous conduit directement à **connaître une autre réalité, celle de notre fédération aujourd'hui**. La confrontation entre ces deux réalités, l'évolution de l'une et de l'autre doivent nous aider à construire les bases de notre fédération future.

Tout d'abord, notre implantation en adhérents avec un taux de syndicalisation de plus de 4 % sur l'ensemble de la métallurgie en incluant toutes les petites entreprises avec 117 704 adhérents et adhérentes en 1979.

Notre représentativité aux élections professionnelles continue de progresser. Une enquête sur plus de 800 établissements faisait ressortir que la F.G.M. représentait 35,62 % des voix exprimées dans notre profession. Cette progression continue aujourd'hui et il n'est plus rare de voir la C.F.D.T. devenir majoritaire dans de grandes entreprises ou de grands groupes. Il est par contre regrettable de voir l'écart qui grandit entre les voix exprimées pour la F.G.M. et le nombre d'adhérents.

La volonté de construire de véritables syndicats a permis ces dernières années de faire de grands pas en avant. La confrontation des réalités industrielles, de catégories entre entreprises, entre statuts, organisée dans les syndicats a redonné toute une dimension politique nouvelle à cette structure.

Aujourd'hui, le syndicat :

- rassemble les sections des petites et des grandes entreprises ;
- confronte sur la politique patronale de division des statuts ;
- échange les expériences d'action et les acquis ;
- analyse économiquement la situation locale permettant d'élaborer les revendications adaptées ;
- prépare l'action collective professionnelle locale ;
- soutient les actions en cours ;
- accueille les isolés et plus particulièrement les chômeurs ;
- aide à l'implantation et la structuration de l'organisation dans des entreprises où la C.F.D.T. est absente ;
- construit une politique d'action revendicative adaptée ;
- négocie avec la chambre patronale locale ou régionale ;
- mandate ses représentants dans les autres structures professionnelles et interprofessionnelles ;
- décide du plan de travail avec les moyens de formation, de finances ;
- contrôle la mise en œuvre des décisions ;
- rend compte de l'exécution des mandats reçus.

Le syndicat dans ce sens rassemble les métallurgistes garagistes, les travailleurs O.S., de la construction électrique ; les professionnels de la machine-outil ; les techniciens de l'électronique ; les agents de maîtrise des chantiers ; les ingénieurs et cadres des bureaux d'études et de recherches, les jeunes sous contrats à durée limitée, les jeunes intérimaires du nettoyage et de nombreux autres.

Seul le syndicat peut reconstruire et reconstituer en lui ce tissu de la classe ouvrière éclatée de la profession en lui redonnant son unité. C'est là toute l'importance d'un syndicat géographique suffisamment large en surface pour permettre de réaliser cette unité, mais pas trop grand pour faciliter son fonctionnement le plus démocratique possible.

La F.G.M. est composée de 288 syndicats dont 169 ont moins de 250 adhérents. Certains n'ont que le nom de syndicat, car 57 ont moins de 51 adhérents et 11 d'entre eux ont moins de 11 adhérents. Il n'est pas possible qu'avec si peu d'adhérents le rôle du syndicat tel que présenté tout de suite puisse être réalisé.

La fédération doit s'orienter vers 200 syndicats métaux dans un temps proche.

Il n'est pas pensable de parler de syndicats sans soulever toute l'importance de l'implantation sur le lieu du travail et de son organisation en section syndicale d'entreprise. Tous les Congrès de la F.G.M. ont longuement insisté sur la section syndicale, structure d'action dans l'entreprise.

Aujourd'hui la section syndicale prend des formes différentes suivant les réalités industrielles. Le rapport de ce congrès en reprend des exemples. Les formes juridiques de l'entreprise se modifient, le site géographique rassemble en une même unité plusieurs entreprises, la section syndicale doit prendre en compte ces réalités. Les adhérents des garages ont, par contre, un autre type d'expérience pour se rassembler tout en étant isolés dans de très nombreuses petites entreprises sur la même localité.

Ce type d'expériences permet de constituer la section syndicale inter entreprises des garages et favorise les conditions nécessaires pour construire le tissu syndical dans cette société industrielle en pleine évolution.

Ces pratiques nous montrent que nous avons encore à progresser dans nos moyens de structurations. Le syndicat en sera encore plus riche et plus fort. L'adhérent prend toute sa place dans ce type d'organisation.

Avant de venir aux unions de syndicats il est nécessaire de s'arrêter un instant sur le prolongement de la section syndicale d'établissement en inter favorisant l'action, la coordination, la confrontation au niveau du groupe, du trust. Comme nous l'avons vu précédemment les concentrations industrielles se multiplient et l'organisation syndicale doit conserver des liaisons constantes pour arrêter une politique syndicale à la dimension du groupe.

Les difficultés rencontrées plus largement dans les inters se retrouvent surtout sur 2 axes :

- les liens de l'inter avec toutes les sections ;
- ensuite les liens d'action de l'inter avec les autres structures de l'organisation.

Il n'est jamais facile de trouver en permanence et de conserver l'équilibre nécessaire pour tenir les deux dimensions ; géographiques avec le syndicat ; de politiques sociale et industrielle avec l'inter dans la branche.

Les inters sont aujourd'hui indispensables dans les structures verticales, mais sont-elles suffisantes pour le groupe ?

Ne faut-il pas rechercher et développer également une nouvelle pratique syndicale dépassant plusieurs inters, elles-mêmes toutes rattachées au même groupe industriel ou financier ?

Des confrontations syndicales doivent s'organiser, prendre forme, se réaliser pour retrouver les points communs ou inversement les contradictions pouvant exister dans les grands conglomerés.

Quelquefois cette action demandera d'élargir à d'autres branches, d'autres fédérations de la C.F.D.T. comme la Chimie, le Bâtiment et d'autres.

Les Unions de Syndicats ou Unions Métaux ont été créées surtout dans le cadre d'une décentralisation de la fédération au niveau régional. Ces structures constituent le trait d'union entre les syndicats et la fédération, elles assurent la direction politique de la C.F.D.T. Métaux au plan régional.

L'importance de ces structures n'est plus à démontrer à l'heure actuelle.

De nombreuses évolutions aboutissent à ne plus voir totalement et de la même façon le rôle de l'Union Métaux comme au départ.

Les Unions Métaux, aujourd'hui sont très diverses. Certaines recouvrent la moitié d'un département, d'autres 8 départements. Le nombre de métallurgistes syndicalisables est très différent d'une Union à l'autre.

Le rapport est de 1 à 20.

Par ailleurs, les 10 plus importantes Unions Métaux en nombre d'adhérents en 1968 regroupaient à elles seules 65 % des adhérents de la fédération. En 1979, les 10 plus importantes ne représentent plus que 59 % des adhérents de la Fédération. C'est-à-dire que de nombreux bouleversements se sont produits sur l'implantation syndicale de la F.G.M. sur l'ensemble du pays. Voici 18 ans le nombre d'unions métaux réellement constituées était de 16, aujourd'hui il en existe 24 et nous ne pouvons que nous en réjouir. Seuls les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales ne sont pas organisés en Unions Métaux.

A la période où il n'existait que 16 unions métaux, 11 étaient représentées au Conseil fédéral dans le collège des désignés, soit 68 %. Or, aujourd'hui avec 24 unions métaux, il n'y en a plus que 45 % de présentées à la désignation au Conseil fédéral. Cette situation est-elle normale ? voulons-nous qu'en priorité les unions métaux soient représentées dans la structure qui conduit la politique fédérale entre deux congrès ? Si une représentation plus grande au Conseil fédéral doit se réaliser pour les unions métaux, devons-nous revoir les rôles, les couvertures, les constitutions de ces structures ? Rendent-elles la place à d'autres structures comme par exemple les unions fédérales, ou bien la place des élus des syndicats au congrès ? Faut-il élargir le Conseil fédéral pour accueillir un plus grand nombre de désignés ? A plus de 59 membres peut-on éga-

lement et valablement travailler et élaborer une politique syndicale ?

Ces branches ont évolué ; elles continueront pour beaucoup d'entre elles à perdre de leur importance en nombre d'emplois, d'autres se maintiendront. Devons-nous conserver la même représentation de ces unions fédérales au Conseil fédéral ? Ne faut-il pas ramener à 1 représentant par branche, tout en reconnaissant que les autres branches comme les Garages, les Jeux et Jouets, la réparation Matériel Agricole et travaux publics, le Froid, la Bijouterie Orfèvrerie Joaillerie, pourraient être représentées ?

La constitution de branches nouvelles peuvent être envisagées.

Des liens de plus en plus réguliers sont indispensables entre les travailleurs de Creusot-Loire, de Framatome, de Novatome, d'Alstom avec ceux du groupe C.E.A. filiales comprises et tout particulièrement ceux de la COGEMA. Les mineurs d'uranium sont aussi concernés par ces liens indispensables. Ces réalités industrielles peuvent conduire la fédération à envisager d'autres formes d'organisation d'unions d'industries, moins traditionnelles que celles connues aujourd'hui. Une union fédérale nucléaire rassemblant les sections et inters des établissements et entreprises concernées peut se constituer et permettre une grande efficacité pour l'action. La confrontation dans ce sens est indispensable.

La fédération a souhaité constituer une union fédérale de retraités en lien avec les regroupements de retraités dans les syndicats. Ne faut-il pas prévoir une reconnaissance de cette union fédérale par une présence statutaire au Conseil fédéral ?

Ce n'est pas un hasard ou une erreur de parler des mineurs d'ura-



G. BLONCOURT

nium, mais comme vous avez pu le lire dans le rapport et dans les informations fédérales, la F.G.M. s'est engagée pour un regroupement métallurgie - mines. Cette décision prise par le Conseil fédéral ne s'inscrit pas dans une démarche pour annexer une autre fédération et la voir digérer et disparaître par les métallos. Au contraire, l'orientation est de rechercher en commun avec la fédération des mineurs et à tous les niveaux les voies et moyens de permettre de conserver l'entité mineurs au sein de la F.G.M. D'ailleurs, le titre même de la F.G.M. en sera modifié puisque nous devons faire apparaître la place des mineurs dans le sigle de la nouvelle fédération de la Métallurgie et des Mines.

Ces démarches et recherches envisagées font suite à de nombreuses décisions depuis 1979.

Tous ces bouleversements internes, souhaités déboucheront sur une nouvelle fédération de la métallurgie et des mines pour qu'elle soit encore plus dynamique, plus adaptée aux réalités de demain. Qu'elle représente encore mieux cette profession y compris pour que toute la C.F.D.T. en soit enrichie par l'ensemble des structures interprofessionnelles.

Ces bouleversements nous poussent à regarder de plus près les organes directeurs de notre fédération.

Le Conseil fédéral est l'organe politique qui conduit la fédération entre deux congrès. La composition du conseil a été à plusieurs reprises évoquée dans un sens de modification. Il sera donc indispensable que les syndicats puissent se saisir de l'ensemble de ces questions pour qu'ils soient les moteurs de ces modifications.

En plus du Conseil fédéral, la Commission Exécutive, le Secrétariat National, seront également à revoir dans leur composition : leur nombre, leurs rôles. La présence d'un camarade mineur, Secrétaire National au sein du nouveau Secrétariat National sera indispensable. Pour la C.E.F. il en est de même.

Les syndicats locaux, les unions métaux sont directement percutés par les conséquences des décisions de la présence des mineurs sur leur couverture géographique.

Nous ne pouvons pas terminer sur l'ensemble de ces questions sans reconnaître toute l'action importante de notre fédération à tous les niveaux de structures sur les efforts de voir se constituer de véritables structures composées de militantes et militants, de responsables femmes et hommes et dont les signes les plus visibles apparaissent dans la composition du nouveau Conseil fédéral.

Cette politique s'est également traduite au niveau du Secrétariat National, pour la première fois en 1980 par l'élection d'une militante. Nous savons que nous sommes encore loin du pourcentage de ce que représente effectivement les travailleuses de la métallurgie.

Il reste encore dans ce domaine comme dans toutes les réflexions sur nos structures de gros efforts à fournir; à réaliser un travail de réflexion en profondeur; à accepter la différence des autres; à construire les instruments et les moyens de nos actions, de notre vie collective, enfin bâtir l'organisation qui sera peut-être bientôt la première organisation dans la métallurgie et les mines pour des acquis et des transformations dès demain. Nos tâches à tous seront lourdes, prenantes, mais combien exaltantes, car ces enjeux nous engagent à ce nouveau pari. Nous en aurons tous la force.

Je vous remercie.

RÉPONSE AUX INTERVENTIONS

Un certain nombre de points forts doivent être retenus et tout particulièrement concernant les suites des débats.

Un grand débat engagé dans toutes les organisations

Le rapport du Congrès prévoyait d'engager un débat au plus près des réalités de toutes nos organisations quels que soient leur niveau et leurs responsabilités pour mettre sur pied cette future Fédération Générale de la Métallurgie et des Mines, des étapes sont proposées et précisées ici au Congrès.

Tout d'abord, un dossier partira de la Fédération à tous les syndicats de la métallurgie, ainsi qu'un certain nombre à la Fédération des Mineurs, ce dossier reprenant la partie du rapport du Congrès sur les structures, la présentation du débat détaillée avec des documents chiffrés, les interventions faites à la tribune du Congrès ou déposées à cette même tribune, ainsi que les réponses faites aujourd'hui et le calendrier de procédures pour aboutir à nos objectifs.

Après l'expédition de ce premier dossier, chaque structure sera appe-

lée à travailler dans le cadre de la préparation d'une assemblée des syndicats en juin 1982. Cette assemblée aura pour but d'apporter les fruits des débats collectifs sur la prise en charge des problèmes d'aujourd'hui des travailleurs de la métallurgie et des mines et les réponses en terme d'organisation à l'ensemble de ces problèmes.

Cette étape de juin 1982 permettra de repréciser la préparation du Congrès extraordinaire de la F.G.M. devant se tenir en 1984 avec également le Congrès extraordinaire de la Fédération des Mineurs en vue de la fusion.

Un salariat de type nouveau

Même à travers les chiffres comme à travers la pratique quotidienne, les problèmes de salaires, conditions de travail, couverture sociale, garantie d'emploi, etc. montrent des diversités de plus en plus importantes suivant l'entreprise dans laquelle les métallurgistes se trouvent suivant l'âge, le lieu de travail. Le développement des contrats limités, la sous-traitance avec des entreprises entièrement liées à d'autres entreprises commanditaires, les chômeurs, les jeunes n'ayant jamais travaillé, forment un nouveau type de salariat. Nos structures doivent, dans ce sens, permettre de prendre en charge et d'une façon efficace, cette réalité.

Le syndicat, structure unifiante de la classe ouvrière

Il est encore plus certain aujourd'hui que le syndicat géographique réunifiant en lui des petites et grandes sections, les différentes qualifications professionnelles, hommes, femmes, des structures très différentes de la même profession, permettrait de réunifier la classe ouvrière ouvrière professionnelle locale.

La question de ce même type de syndicat est posée également pour les mineurs.

Le rôle du syndicat doit donc être revu, développé et reprécisé en lien avec les sections syndicales et les adhérents.

Les comités de groupes

De plus en plus, les interventions ont fait sentir l'évolution de l'appareil industriel dans le cadre de grands groupes et, à ce titre, une recherche doit se développer pour trouver les meilleures solutions de confrontation et d'échanges de politique syndicale dans le cadre des grands groupes et voir la place des «Comités de Groupes syndicaux».

La métallurgie dans l'interprofessionnelle

C'est à travers tout le travail important engagé pour prendre en charge les problèmes des métallurgistes que les secteurs de la profession pourront également mandater des représentants aux secteurs interprofessionnels de la C.F.D.T. Le débat de ces secteurs sera d'autant plus riche que les métallurgistes apporteront les réalités, l'analyse, l'action, les résultats de la branche permettant la confrontation avec d'autres branches, mais également de donner la dimension commune aux professions de l'action interprofessionnelle.

Le syndicat du personnel de l'énergie atomique

Ce syndicat, par son expression à la tribune, a fait connaître la réflexion importante dans laquelle il est engagé en vue de déboucher sur des solutions structurelles leur permettant de maintenir leurs acquis de fonctionnement et élargissant leurs actions pour encore une plus grande efficacité. Le travail commun avec d'autres organisations devra déboucher en 1982.

Un gros travail s'engage pour l'ensemble de nos organisations, à nous de construire cette future Fédération Générale de la Métallurgie et des Mines pour une C.F.D.T. plus forte et plus puissante et apportant des acquis à la classe ouvrière.

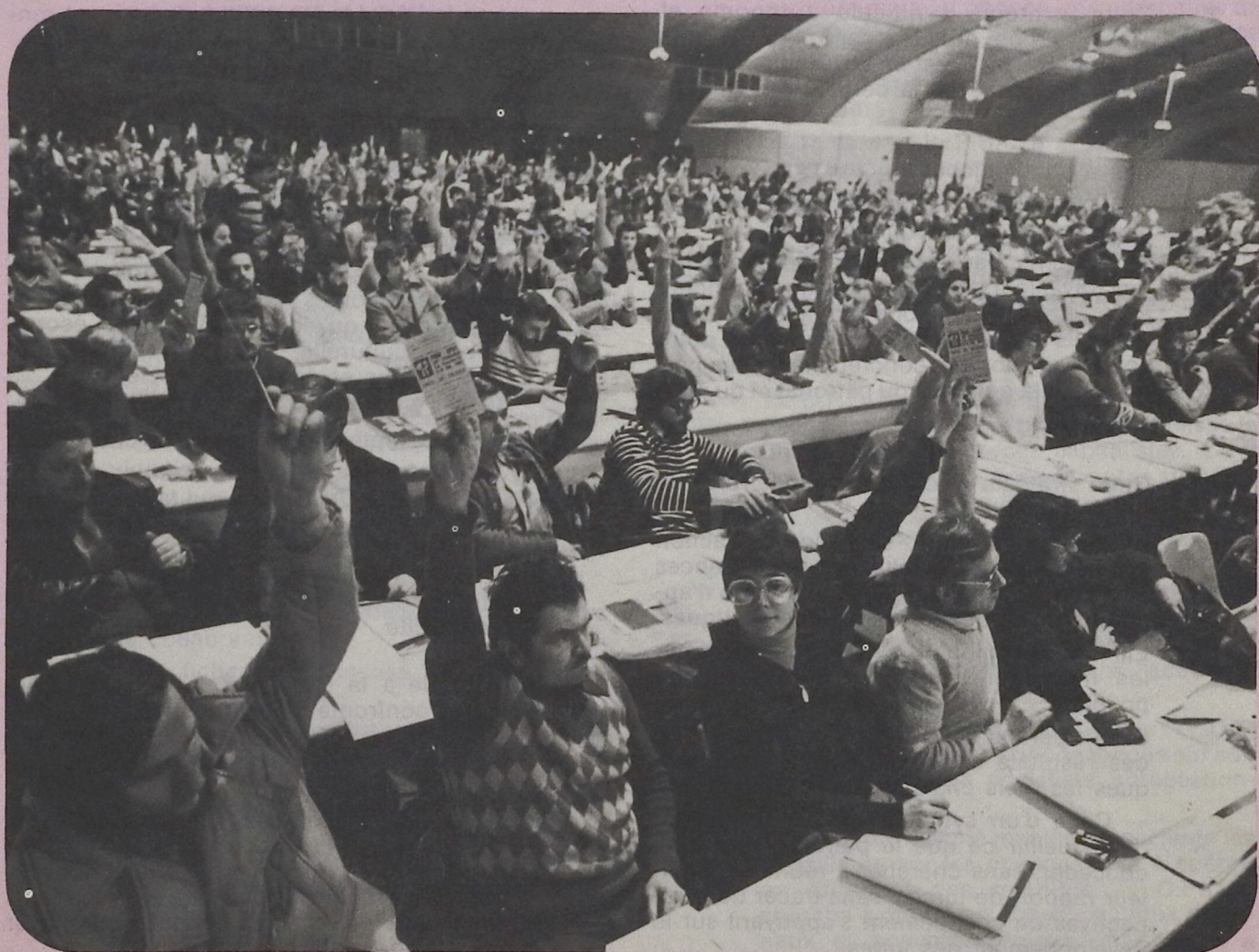
LISTE DES INTERVENTIONS

- Inter CREUSOT-LOIRE.
- Union Métaux Nord.
- Fédération des Mineurs.
- Syndicats de Belfort et Besançon.
- Syndicat de Nantes.
- Syndicat National du Personnel de l'Energie Atomique.
- Union Fédérale Aéronautique.
- Branche Garages.
- Inter THOMSON.
- Union Métaux Basse-Normandie.
- Syndicat de l'Essonne.

38^e CONGRES F.G.M.-C.F.D.T.

LA ROCHELLE 5-8 FEVRIER 1981

RESOLUTIONS



RESOLUTION GENERALE

Au cœur de la vie, des luttes, des changements

- 1 - La résolution du 38^e congrès de la F.G.M./C.F.D.T. s'inscrit dans la stratégie d'action définie à Strasbourg en 1977 : Lutter pour l'emploi, pour un autre emploi à travers un projet de convention collective nationale, projet basé sur les revendications immédiates des travailleurs et sur la volonté d'apporter des transformations profondes dans la société, pour construire le socialisme autogestionnaire.
- 2 - Cette stratégie syndicale autonome et offensive a été précisée par la C.F.D.T. lors du Congrès de Brest en 1979 qui a fait une analyse critique de la période passée.
- 3 - Elle a pour objectif :
 - de mobiliser les travailleurs à partir de leurs revendications immédiates ;
 - d'obtenir par la mobilisation et l'action des travailleurs, des résultats qui répondent à leurs revendications immédiates. Ces résultats doivent être significatifs de notre volonté de modifier concrètement et en permanence la politique du patronat et du pouvoir.
- 4 - Cette stratégie d'action marque le refus de deux conceptions.
 - Celle consistant à subordonner l'action syndicale et les résultats, aux échéances électorales, à en faire ainsi une force d'appoint d'un ou de plusieurs partis politiques. Elle limite l'ambition syndicale à exprimer les mécontentements, à dénoncer une politique. Elle ne permet pas d'obtenir dès aujourd'hui des résultats concrets et rend hypothétiques les réels changements politiques.
 - Celle d'un syndicalisme se contentant de recueillir ce que le patronat veut bien concéder, sans chercher à réunir un meilleur rapport de forces, sans tracer de perspectives de changement s'appuyant sur le développement des luttes.
- 5 - Mettre la logique syndicale au centre de notre action c'est affermir notre volonté de transformation, c'est rechercher les voies et les moyens qui permettent de rassembler les conditions d'une transformation fondamentale de la société vers le socialisme autogestionnaire.

L'action syndicale, élément déterminant de l'ensemble des luttes sociales, est un facteur permanent du changement qui pour prendre durablement de l'ampleur nécessite bien sûr des changements structurels que les échéances politiques peuvent rendre possibles.
- 6 - Nous réclamant des aspirations les plus profondes des travailleurs, nous ne pouvons rester figés dans ce « monde qui bouge » au risque de nous couper des réalités nouvelles du monde du travail, donc des travailleurs eux-mêmes.

Notre analyse, notre action doivent tenir compte de toutes les évolutions constatées aujourd'hui, qu'elles soient sociale, économique, culturelle, politique, et de leurs implications en termes de société.
- 7 - Tenir compte des évolutions en cours c'est :
 - Confronter les valeurs traditionnelles du Mouvement Ouvrier, ce qui fait la mémoire de notre organisation avec les situations et comportements nouveaux ; c'est prendre toute la mesure du rapport de forces actuel afin de déterminer les voies et moyens de l'efficacité.
- 8 - Affronté à la crise née de ses contradictions, confronté aux luttes sociales et aux luttes d'émancipation des peuples qui approfondissent ses contradictions, le capitalisme reste très actif.

Il s'adapte en posant les jalons « d'une sortie de crise » conforme à ses intérêts, qui préserve et renforce son profit et son pouvoir. Rien n'indique qu'il pourra y parvenir sans davantage étouffer les libertés et aggraver les tensions internationales.

9 - Ce vaste effort de mutation du capitalisme se traduit par :

— le remodelage de l'appareil de production à travers la restructuration, l'adaptation de l'outil industriel aux nouvelles données du marché mondial, aggravant la division internationale du travail ;

— l'utilisation massive des nouvelles technologies pour tendre vers un nouveau type de production, de consommation, vers un remodelage des relations sociales ;

— la diminution des coûts de main-d'œuvre, à travers l'automatisation et l'informatisation, l'austérité salariale, le renforcement des inégalités, la remise en cause des acquis collectifs ; la déqualification, le développement d'un chômage massif touchant surtout les femmes et les jeunes ;

— la tentative d'affaiblissement de la capacité collective des travailleurs à travers l'éclatement des statuts, la précarité et mobilité de l'emploi, le chômage, la lutte engagée contre les organisations syndicales.

10 - La lutte menée conjointement par le patronat et le gouvernement à l'encontre de la classe ouvrière, de ses organisations syndicales de classe, notamment de la C.F.D.T., percute de plein fouet notre action syndicale et se caractérise par :

— une vaste pression idéologique, s'appuyant sur la plupart des moyens de communication, qui a pour but de convaincre les travailleurs du bien fondé de la politique menée, prétendant que c'est la seule possible, d'enlever toute crédibilité aux organisations syndicales ;

— une récupération habile de certaines aspirations individuelles des travailleurs, notamment par l'utilisation ou la mise en place d'une maîtrise et d'un encadrement que le patronat cherche à soumettre totalement.

Cette « diffusion maîtrisée du pouvoir » tend à rendre inopérante l'intervention des organisations syndicales sur les problèmes individuels :

— Une volonté de dévaloriser les institutions représentatives : C.E., D.P., C.H.S.... qui tend à appliquer d'une manière restrictive la loi et les textes conventionnels ;

— le soutien aux organisations syndicales de collaboration ;

— le fichage informatisé des travailleurs selon leurs opinions ;

— les procès intentés aux organisations syndicales et à leurs militants pour faits de grève.

Cette lutte anti-syndicale est d'autant plus inquiétante qu'elle s'accompagne de mesures répressives, d'atteintes aux libertés dans l'ensemble de la société et de la recrudescence d'idéologies de droite et fascistes.

11 - La droite au pouvoir a totalement investi l'appareil d'Etat.

Entièrement soumise au patronat elle mène une politique conforme aux intérêts du capitalisme et des multinationales.

12 - Le patronat de la métallurgie en général, l'U.I.M.M. en particulier, jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre de cette politique réactionnaire, par les moyens mis en place tant au niveau national que local, par ordonnateur interposé et chambres patronales.

13 - Dans cette situation, la gauche politique française s'illustre plus par sa division que par sa capacité à promouvoir des perspectives alternatives crédibles et mobilisatrices.

Responsable au premier chef de cette division, le P.C.F. pour des raisons à dominante internationale, et n'étant pas majoritaire, se refuse en fait à assumer le pouvoir face à la crise et déploie toute son énergie pour empêcher qu'une autre gauche y accède. Cela le conduit à combattre les autres forces populaires, particulièrement la C.F.D.T., qui non seulement résiste à sa démarche d'hégémonie sur la classe ouvrière mais lui oppose une alternative de plus en plus crédible grâce à son influence grandissante dans le mouvement ouvrier, influence due à sa pratique et à son projet de société.

Pour sa part le P.S. n'a pas su construire une stratégie dynamique. Préoccupé par les débats électoralistes, il en reste à un discours de justification.

Dans ce contexte de division, les autres partis de gauche n'offrent aucune chance de mobilisation pour imposer un changement de société.

14 - La C.F.D.T., la F.G.M. ne peuvent se satisfaire d'un tel paysage politique qui laisse le champ libre aux forces capitalistes. C'est pourquoi nous réaffirmons notre stratégie d'Union des Forces Populaires.

— Une union reposant sur l'action et la recherche de convergences à partir des préoccupations révélées dans les luttes et des moyens susceptibles d'y répondre ;

— une union s'appuyant sur l'indépendance et la confrontation dans l'action de ses différentes composantes ;

— une union au sein de laquelle la C.F.D.T. conserve toute sa spécificité fondée sur son projet de société socialiste autogestionnaire.

En mobilisant d'une manière consciente les travailleurs sur les changements à opérer, en obtenant des résultats, la C.F.D.T. cherche à mettre en échec les choix patronaux et gouvernementaux, mais aussi à

provoquer les évolutions nécessaires, sur le plan politique, y compris à l'occasion d'échéances électorales, en faisant entrer le réel dans le champ du débat des forces politiques de gauche. Elle prend ainsi réellement les moyens de faire que les luttes sociales soient le moteur des transformations.

- 15 - Une autre donnée fondamentale du contexte actuel : les difficultés croissantes d'unité d'action entre la C.F.D.T. et la C.G.T., à tous les niveaux, sur tous les sujets.
- 16 - (transfert au 19 bis)
- 17 - La stratégie de la C.G.T. est subordonnée de fait à celle du parti communiste. La pratique dynamique de l'unité d'action que nous avions impulsée, l'évolution passagère du P.C.F. ces dernières années, avaient permis une évolution positive au sein de la C.G.T. et une progression réelle de la qualité de l'unité d'action.
- Le retour du P.C.F. à une ligne stratégique d'isolement a profondément modifié les conditions de l'unité d'action avec la C.G.T. Alors que la C.F.D.T., indépendante de tout parti politique, cherche à donner à l'action syndicale toute son efficacité, la C.G.T. subordonne toute son action aux choix politiques du P.C.F.
- 18 - La parfaite similitude entre l'expression de la C.G.T. et du P.C.F. sur de nombreux problèmes intérieurs (sidérurgie par exemple) ou extérieurs (Afghanistan, Pologne) ne pouvait nous laisser indifférents ou silencieux. De même toutes les graves accusations proférées à l'égard de notre organisation ne pouvaient rester sans réponse. C'est en effet la crédibilité du mouvement syndical dans son ensemble qui est en jeu. C'est aussi notre conception des libertés qui est en cause.
- 19 - La C.G.T. déclare aujourd'hui officiellement que l'unité d'action n'est possible que dans la mesure où elle se construit sur ses propres bases et objectifs. Ce préalable est inacceptable.
- 19 bis - (ancien 16)
- L'ampleur de la mobilisation, donc l'efficacité de l'action souffrent d'une telle situation dont nous ne pouvons nous satisfaire.
- 20 - La seule façon de dépasser cette situation consiste, sans céder à la polémique, ni courber le dos aux accusations, à faire des travailleurs les acteurs véritables du débat unitaire en popularisant nos objectifs, en engageant le débat pour définir les revendications et formes d'action les meilleures. Nous devons affirmer sans complexe notre démarche spécifique, faire des propositions d'action unitaires sur des revendications claires et précises.

- 21 - Cette démarche doit permettre de promouvoir l'unité d'action d'abord avec la C.G.T. et, plus largement, avec les autres organisations syndicales comme cela a été quelquefois le cas ces dernières années.

Si les difficultés d'unité d'action avec la C.G.T. sont réelles en raison de ses nouvelles orientations stratégiques, elle le sont aussi avec les autres centrales syndicales que sont F.O., C.G.C., C.F.T.C.

Ces organisations continuent de camper sur leurs positions catégorielles et de collaboration sous couvert d'apolitisme. De ce fait, et sous prétexte d'une politique contractuelle, elles refusent souvent l'unité d'action dans des conflits dont elles recueillent pourtant le bénéfice grâce au rapport de forces créé en dehors d'elles.

L'unité d'action est difficile, mais c'est une nécessité pour établir un rapport de forces efficace permettant d'avancer sur les revendications des travailleurs.

- 22 - La période qui a suivi 1968 a été riche en conflits mettant en évidence de nouvelles et profondes aspirations des travailleurs, la C.F.D.T. a su au cours de cette période prendre en charge, répondre pour l'essentiel à ces aspirations.

La force avec laquelle ces revendications ont été exprimées, le phénomène de société qu'elles ont représenté ont alors amené le patronat à analyser et mettre à profit les évolutions constatées au sein de la classe ouvrière.

- 23 - C'est ainsi que des expériences de modification de conditions de travail (travail en équipe semi-autonomes, élargissement, enrichissement des tâches, aménagement du temps de travail, horaires variables, mercredis libres, etc.) ont été engagées.

Ces expériences correspondaient à la volonté patronale de récupérer les aspirations des travailleurs dans l'intention d'intégrer ceux-ci aux objectifs de l'entreprise pour :

- gérer au mieux la main-d'œuvre, et
- créer les conditions d'une « paix sociale » dans l'entreprise.

- 23 bis - Cependant, elles répondaient, en même temps, à certaines aspirations des salariés, notamment à leur volonté de mieux organiser leur temps.

La condamnation par principe sans contre-propositions crédibles a parfois conduit l'organisation syndicale à se couper des réalités.

- 24 - La C.F.D.T. qui a su au cours des années passées, et notamment à l'occasion de l'explosion sociale et culturelle de mai 1968, se révéler comme une force novatrice doit amplifier ses efforts dans cette voie, aujourd'hui.

- 25 -** En quelques années la jeunesse s'est transformée.

Le développement des loisirs, les mutations dans la conception de la cellule familiale, l'aspiration à d'autres rapports sociaux... mais aussi les effets de la crise sur le niveau du chômage et du pouvoir d'achat ont contribué à cette évolution.

S'il y a rejet d'un conformisme et des formes d'associations et d'actions « traditionnelles ». Il y a en même temps chez les jeunes une volonté très forte de s'identifier à un groupe, à une idée tout en y refusant les notions de « structures » et « d'organisation ». Plus qu'hier, l'entreprise n'est que le lieu où il faut aller pour gagner les moyens de vivre.

Le travail est trop souvent dévalorisé, sans intérêt, la scolarisation est mal adaptée, la qualification découlant des diplômes obtenus n'est pas ou mal reconnue, les perspectives d'évolution des carrières sont bloquées.

Pour beaucoup la vie commence donc hors de l'entreprise, d'autant que se développe de nouvelles théories tendant à minimiser la lutte sur le terrain de la production.

En outre une partie importante de la jeunesse subissant le chômage est écartée de la vie « sociale » dans les entreprises.

- 26 -** Pourtant quand on constate la capacité de lutte et d'action des jeunes sur des terrains nouveaux, le nucléaire, l'écologie, la lutte des femmes, le tiers monde, les loisirs... cela démontre qu'ils sont porteurs d'aspirations ponctuelles, transformatrices, qu'ils sont disponibles pour des combats justes.

- 27 -** Cela met aussi en évidence que les jeunes veulent réinventer leurs propres valeurs et leurs propres formes de luttes. Il s'agit là d'un mouvement dont nous devons tirer, à la C.F.D.T. les enseignements.

L'action des jeunes, malgré toute la force qu'elle exprime peut être récupérée par le capitalisme ou encore déboucher sur des formes de violence.

La C.F.D.T. a des propositions, un projet (le socialisme autogestionnaire) qui correspondent à la sensibilité d'une grande majorité des jeunes, mais elle doit affiner sa pratique pour allier les enseignements de la tradition du mouvement ouvrier et les conceptions nouvelles exprimées aujourd'hui.

La C.F.D.T. doit aider à ce que l'action des jeunes débouche sur une action collective en lien avec la lutte des classes.

La rencontre nationale jeunes organisée par la confédération en mai 1981 doit aller dans ce sens. Les organisations de la F.G.M. doivent y prendre toute leur place.

- 28 -** L'évolution des mentalités ne se limite pas à une classe d'âge.

La déqualification, restriction des responsabilités et de l'autonomie diminuent l'attrait du travail.

Un examen approfondi de la situation montre que les travailleurs s'expriment davantage, émettent leur avis sur beaucoup de choses et d'événements. Ce qui était accepté hier comme vérité bien établie est aujourd'hui âprement discuté.

- 29 -** Les luttes que mène la classe ouvrière, les luttes des peuples pour leur émancipation, pèsent sur l'évolution de la crise.

La classe ouvrière est donc à la fois actrice dans cette crise, et enjeu pour le capitalisme. C'est donc dans cette situation que nous avons à mesurer et à comprendre les mutations, les évolutions qui se font jour, pour poursuivre inlassablement notre action offensive sur des revendications porteuses de changement, en s'appuyant sur ce qui constitue la mémoire collective du mouvement ouvrier et en analysant en permanence les conditions et les résultats de cette action.

- 30 -** Les luttes d'aujourd'hui confirment, que les travailleurs sont toujours disponibles pour l'action syndicale collective quand les propositions qui leur sont faites prennent en compte leurs aspirations.

La F.G.M. doit donner aux travailleurs une information la plus complète possible et dire ce qu'elle pense réellement des évolutions en cours, des mutations de la société, des nouveaux rapports de forces, l'analyse qu'elle en fait, les propositions de revendications et de lutte qu'elle préconise.

Tout autre discours stéréotypé conduisant à l'illusion, loin d'accroître la conscience de classe, ne ferait que déconsidérer l'organisation syndicale.

- 31 -** Les actions de ces derniers mois, celles en cours confirment s'il en était besoin la capacité des travailleurs à agir collectivement, pour obtenir des résultats, exprimant ainsi leur volonté de changement.

- 32 -** Face à la politique patronale de remise en cause des garanties collectives, l'axe essentiel de notre action doit être de créer le rapport de forces nécessaire à l'amélioration constante de la couverture conventionnelle de l'ensemble des salariés travaillant dans les entreprises relevant de la responsabilité de la F.G.M.

- 33 -** Nous avons l'ambition, à travers l'action syndicale, d'améliorer la situation des travailleurs mais aussi de remettre en cause en profondeur la politique capitaliste en obtenant des résultats porteurs d'une politique basée sur le socialisme autogestionnaire.

- 34 -** Il nous faut donc traduire en objectifs mobilisateurs les préoccupations immédiates des travailleurs en tenant compte de leur sensibilité actuelle. Nos propositions et objectifs d'action pour les trois ans à venir doivent à la fois assurer la continuité de notre action passée, s'appuyer sur une analyse sans complaisance de celle-ci et refléter notre capacité novatrice. Mener la lutte de classe, c'est prendre l'initiative et ne pas seulement réagir à celle de l'adversaire!
- 35 -** Les axes essentiels de notre action pour les trois ans à venir s'articulent autour des thèmes suivants: la réduction du temps de travail pour créer des emplois, la garantie d'emploi, une politique salariale, l'amélioration des conditions de travail, de nouveaux droits d'expression pour les travailleurs et leurs organisations syndicales. A ces priorités s'ajoutent plusieurs axes d'action qui deviennent stratégiques face à la politique patronale et gouvernementale:
- Les comités d'entreprise, leur rôle, la formation continue, la protection sociale collective, la prise en charge des hors-statuts (intérimaires, travailleurs en sous-traitance...) des travailleurs immigrés et des travailleuses.
- La lutte contre les inégalités sous toutes ses formes reste l'axe central de notre action (salaires, protection sociale, statut unique, durée du travail ...).
- 36 -** Le rapport présenté au 38^e Congrès de la F.G.M. qui décrit avec précision chacun de ces axes d'action et définit notre démarche et nos priorités au niveau de chaque thème revendicatif, doit constituer un document de travail pour toutes nos organisations.
- 37 -** Au-delà du détail dans leur formulation, les priorités de notre action, thème par thème, sont les suivantes:
- 37 a -** La politique salariale:
- Deux axes doivent guider notre action: lutter contre les inégalités, obtenir des garanties collectives. Pour cela nous devons connaître précisément tous les salaires pratiqués et intervenir sur toutes les composantes de la politique salariale, c'est-à-dire:
- augmenter les salaires réels.
 - Formuler au plus près des réalités, c'est-à-dire dans l'entreprise, des revendications mobilisatrices qui conduisent réellement à une progression plus rapide des bas salaires, dans le cadre de la lutte générale pour le maintien et la progression du pouvoir d'achat. En référence aux indices syndicaux pour arriver à un écart hiérarchique de 1 à 6.
 - Etendre les résultats obtenus à tous les travailleurs qui interviennent dans l'entre-

prise, même s'ils ne dépendent pas juridiquement de celle-ci.

— Reconnaissance de l'ancienneté dans la branche.

- Obtenir des avancées au niveau des conventions collectives par la fixation d'une rémunération minimum mensuelle garantie, destinée à devenir à terme la rémunération hiérarchique du coefficient 140, et le point de départ d'un salaire en deux éléments.

- Lutter contre la multiplicité des primes et pour leur intégration dans le salaire et pour la suppression du salaire au rendement.

- Imposer la mise en place de grilles de salaires réels, liés aux classifications, en évitant la multiplication des paliers intermédiaires entre deux échelons.

- obtenir une meilleure évolution de carrière par un système de progression prenant en compte l'ancienneté, l'expérience professionnelle, la formation continue, en priorité pour les premiers coefficients de chaque filière.

37 b - L'emploi

Les choix faits par le patronat et le gouvernement de spécialiser l'outil de production dans une nouvelle Division Internationale du Travail et d'introduire très rapidement de nouvelles technologies posent gravement le problème de l'emploi dans la métallurgie, dans son contenu et son niveau.

Les actions que la F.G.M. a menées ces années passées dans la sidérurgie, la navale, la téléphonie, dans d'autres secteurs et multiples entreprises ont permis de mettre en cause, dans certains cas, la politique patronale et de négocier des garanties collectives intéressantes. Cependant le rapport de forces développé n'a pas toujours permis de modifier notablement les objectifs de la politique de restructuration du patronat, particulièrement en ce qui concerne la politique industrielle des branches concernées, la nature de l'industrialisation parfois réalisée, les suppressions d'emplois.

Cette démarche se heurte partout à la politique patronale qui attache une importance stratégique à son contrôle absolu sur l'emploi, sur la gestion de la force de travail, notamment par la création d'un volant de chômage et sur la neutralisation des forces syndicales.

La divergence entre les organisations syndicales et la pression exercée par le patronat sur les travailleurs n'ont pas permis en général un niveau d'action suffisant pour imposer une autre politique d'emploi.

Elargir la réflexion.

Un important travail de réflexion et de confrontation, déjà engagé dans l'organisation, doit donc continuer, s'élargir dans toute l'organisation à tous niveaux et permettre progressivement de développer l'action.

En ce sens, le Conseil Fédéral prendra des initiatives avec comme objectifs :

- de transformer en objectifs concrets : notre projet pour un autre type de développement, à partir des travaux déjà engagés au niveau des branches et des Unions Métaux ;

- d'améliorer les formes de luttes (coordination régionale, professionnelle et interprofessionnelle, ...) pour l'emploi et un autre emploi favorisant notamment les conditions de travail, la responsabilité, la qualification des travailleurs.

Intensifier notre action.

Dans le même temps notre lutte doit s'intensifier sur nos objectifs prioritaires :

- la réduction massive du temps de travail comme un des moyens pour créer des emplois.

- La mise en œuvre de procédures et de moyens permettant une politique active de l'emploi à tous les niveaux (l'établissement, l'entreprise, la région, la branche, etc.) ;

- le non cumul emplois-retraites quand celles-ci sont suffisantes (1 fois 1/2 le SMIC revendiqué).

La F.G.M. participe activement à la campagne nationale confédérale pour la création d'emplois.

37 c - Réduction du temps de travail

Toutes nos revendications doivent tendre à donner du travail et du temps de vivre à toutes et à tous. Elles s'inscrivent dans notre lutte contre les inégalités.

A cet effet :

- la réduction de la durée du temps de travail, afin d'amener rapidement la durée hebdomadaire à 35 heures doit être notre priorité. Elle doit être plus rapide pour les travailleurs contraints aux travaux pénibles et de nuit.

- Cette réduction doit être intégralement compensée en prenant en compte notre politique de réduction de l'éventail hiérarchique et de lutte contre les inégalités, elle doit permettre l'embauche d'effectifs correspondants.

Pour améliorer les conditions de vie et de travail et permettre de libérer des emplois, il est urgent de traduire en revendications les objectifs que nous avons définis dans notre projet de Convention Collective :

- le retour immédiat aux 40 heures sans perte de salaire ;

- l'interdiction de toutes les heures supplémentaires régulières et la récupération des heures supplémentaires effectuées à titre exceptionnel après consultation du C.E. ;

- des jours de congés supplémentaires (5^e semaine, ponts ...) avec les mêmes condi-

tions d'attribution que les 4 semaines de congés payés (lois et C.C. en vigueur), en obtenant une réduction des conditions restrictives ;

- la 5^e équipe pour tous les travailleurs en travail posté continu ;

- le refus de l'extension du travail en marche continue et sa suppression là où les impératifs techniques ne l'imposent pas ;

- la limitation de l'âge mini et maxi pour un travail posté, ainsi que la détermination d'un nombre d'années maxi pour effectuer ce travail :

- l'avancement à 60 ans de l'âge ouvrant droit à une retraite pleine et entière et à 55 ans pour les travaux particulièrement pénibles ou insalubres.

« La loi des 40 heures est un acquis important de la classe ouvrière. La politique patronale actuelle tend à remettre en cause cette loi de 1936 et aménager le temps de travail, selon les seuls critères de rentabilité et de production. En ce sens, l'horaire annuel cher aux patrons ne correspond pas aux légitimes revendications des travailleuses et travailleurs à gérer leur temps de travail, aspirations qui doivent être prises en compte ainsi que leur droit d'intervention légalement reconnu. »

Pour cela des limites doivent être fixées. Il y a des principes sur lesquels nous devons veiller :

- respect de la notion de volontariat, rien ne pourra se faire sans l'accord des travailleurs concernés et de leurs organisations syndicales ;

- pour tout aménagement amenant des contraintes, obligation de compensation en particulier en réductions du temps de travail ;

- respect des conditions de vie et de travail, des rythmes physiques et physiologiques ;

- possibilité de revenir à des horaires normaux, lorsque les travailleurs le désireront. C'est le sens du refus de la F.G.M. au projet d'accord proposé par le C.N.P.F. en juillet 1980 et de sa contribution au débat confédéral.

37 d - Contrôler l'organisation du travail, les conditions de travail

Pour agir efficacement sur les conditions de travail comme sur les autres revendications il faut constituer dans tous les ateliers, chantiers, bureaux, une force syndicale basée sur la défense quotidienne de tous les aspects liés aux conditions de travail.

Cela implique de remettre en cause les rapports de production, les rapports hiérarchiques, et l'organisation actuelle du travail.

- Par le débat avec le personnel concerné ;

- par l'adhésion, par la formation, par l'information :

— par la prise en charge de façon offensive, par l'organisation syndicale des institutions représentatives du personnel, délégués du personnel, du C.E. et du comité d'hygiène et de sécurité. Pour cela l'utilisation des moyens fédéraux (plaquettes, montage audiovisuel) doit être valorisée.

■ L'action du comité d'hygiène et de sécurité dans le cadre du C.E.

— Un C.H.S. décentralisé dans les ateliers, en utilisant toutes les possibilités légales et en mettant en œuvre la revendication du 1% des heures travaillées pour débattre des conditions de travail sous responsabilité syndicale.

— Un outil essentiel pour l'action de prévention des accidents du travail et risques professionnels. Cette action exige la formation des militants et des salariés, l'octroi de temps de délégation pour les membres des C.H.S. mais également un rapport de force permanent, donc l'action syndicale.

— Le C.H.S., par les liaisons avec les Comités Techniques Régionaux et Nationaux, permet la confrontation indispensable au niveau régional et au niveau national sur les conditions de travail, dans les structures professionnelles et interprofessionnelles. La F.G.M. favorisera cette confrontation par une réunion nationale des représentants métallurgie C.T.R. organisée en 1981.

— Le C.H.S., les délégués du personnel, le comité spécial sont des moyens à développer pour intervenir en direction de tous les travailleurs employés sur un même site géographique (entreprises sous-traitantes, intérimaires ...).

— Le C.H.S. doit enfin faire le lien avec la commission d'amélioration des conditions de travail pour prendre en charge l'ensemble des problèmes d'organisation du travail, formation, action, moyens juridiques, etc.

■ L'action sur les conditions de travail

— Valoriser les résultats de l'action quotidienne;

— connaître l'entreprise, analyser les conditions de travail, le contenu du travail, faire l'inventaire des risques, des postes pénibles soumis au bruit, à la chaleur, aux produits toxiques;

— arrêter les machines et l'utilisation des produits présentant un danger immédiat.

Utiliser les possibilités offertes par les nouvelles dispositions législatives concernant la médecine du Travail.

■ Contrôler les changements à l'organisation du travail

La période où nous rentrons sera marquée principalement par les changements à l'organisation du travail avec toutes ses conséquences, notamment au niveau des salaires, conditions de vie et de travail. L'action sur l'organisation du travail est donc une

priorité pour le syndicat s'il ne veut pas laisser le patronat réorganiser à sa guise le travail.

Toute intervention en ce domaine exige une liaison étroite avec les travailleurs concernés:

● pour analyser les changements dans le contenu de leur travail et les conséquences directes ou plus lointaines de ces changements;

● pour promouvoir l'enrichissement du travail;

● pour mettre en œuvre la politique de formation nécessaire.

En conséquence, la F.G.M.-C.F.D.T. doit tout mettre en œuvre pour que les initiatives prévues dans les mois à venir pour une meilleure prise en charge de l'information et de l'action sur les conditions de travail soient largement diffusées dans l'organisation. Le Conseil Fédéral fera en fin 1981 le bilan de ces initiatives et définira les orientations pour les années suivantes.

37 e - Action syndicale et droits d'expression des travailleurs

Face aux moyens disproportionnés dont dispose le patronat, il est indispensable:

— que les organisations de la F.G.M. utilisent d'une manière offensive les droits actuels et obtiennent de nouveaux droits pour les travailleurs et leurs organisations syndicales.

En particulier:

● DES NOUVEAUX DROITS POUR LE SYNDICAT:

— moyens de fonctionnement;

— droit d'intervention dans toutes les entreprises de son champ géographique (notamment accès des locaux syndicaux d'entreprise aux représentants du syndicat etc.);

— le réembauchage des militants détachés dans une fonction permanente à l'issue de leur mandat.

● UN ELARGISSEMENT DES DROITS POUR LA SECTION SYNDICALE

— sa reconnaissance dans les établissements de moins de 50 personnes;

— l'attribution d'un contingent d'heures géré par elle (utilisé dans et hors l'entreprise).

Ce contingent d'heures est fixé, pour chaque organisation représentative à 30% du total des heures de délégation des délégués du personnel;

— la protection des militants sans mandat utilisant ces heures;

— l'heure d'information mensuelle pendant le temps de travail.

● L'ADAPTATION ET L'ELARGISSEMENT
DES DROITS DES INSTITUTIONS
REPRÉSENTATIVES

— les élections de délégués du personnel devront se faire de façon à assurer une représentation réelle et effective du personnel :

— elles devront permettre en cas de travail posté d'assurer à chaque équipe une représentation normale en délégués ;

— dans les grandes entreprises (plus de 1000 travailleurs), il doit y avoir au moins un délégué titulaire et un délégué suppléant par tranche de 200 travailleurs au-delà de 1000 ;

— le droit d'intervention du délégué doit être reconnu pour tous les travailleurs employés dans l'entreprise, y compris ceux dépendant actuellement d'une entreprise extérieure ;

— l'attribution des heures de délégation pour les délégués suppléants représentant 50% des heures des titulaires ;

— en ce qui concerne le droit syndical dans les entreprises de moins de 50 personnes et les hors-statuts : le Congrès mandate le C.F. pour mener durant l'année 1981, une réflexion sur ce point et élaborer des objectifs précis visant à donner aux travailleurs concernés l'égalité des droits dont disposent les autres salariés ;

— par ailleurs le C.F. définira des objectifs assurant aux élus et mandatés une véritable protection en cas d'accident dans le cadre de leur mission pendant et en dehors de leur temps de travail.

● L'ELARGISSEMENT DES DROITS
DES TRAVAILLEURS

L'élargissement des droits des travailleurs dans tous les secteurs et notamment leur possibilité d'intervention sur leurs conditions de travail et l'ensemble des problèmes qui les concernent directement, passe par une revendication fondamentale : 1% des heures travaillées sera consacré à la discussion des travailleurs, pendant le temps et sur le lieu du travail.

L'utilisation de l'organisation de ce temps payé par l'employeur relève de la responsabilité des organisations syndicales.

37 f - Le C.E. outil syndical

● Revaloriser l'action du C.E. sur :

— l'activité économique de l'entreprise, pour la conquête de l'information et des moyens pour la traiter ;

— le contrôle et l'application des dispositions contractuelles et législatives, notamment pour ce qui concerne l'emploi, la formation continue, les conditions de travail, les investissements et leurs conséquences.

● Des moyens pour les C.E., financement obligatoire par l'employeur des C.E., appli-

cation mini de 3% de la masse salariale, augmentation du temps de délégation, représentation au niveau des groupes, trusts et holdings.

● Gérer en lien avec l'interprofessionnel certaines activités sociales par :

— la mise en commun de moyens entre C.E. sur une localité ;

— la réalisation d'initiatives communes ;

— l'ouverture sur la population par les contrats passés avec des associations (loisirs, sports, culture, arts...) et avec des municipalités.

● Transformer le C.E. en un lieu concret d'action sociale et culturelle qui permette de mettre en application :

— une autre pratique sociale, en remettant en cause l'assistance de type paternaliste en favorisant des rapports d'échange qui développent la prise en charge des problèmes par les travailleurs eux-mêmes ;

— une autre pratique culturelle qui permette l'expression culturelle et artistique des travailleurs et favorise leur formation aux techniques d'expression.

Ce sont les axes de travail d'un groupe fédéral.

37 g - La formation continue

Elle est un moyen privilégié qui doit permettre aux travailleurs d'actualiser leurs connaissances, de les élargir, pour mieux maîtriser les évolutions en cours dans l'entreprise et la cité.

Nous devons faire de la formation continue :

— un moyen d'épanouissement des travailleurs sur des sujets de leur choix non liés à la production et à l'idéologie patronale ;

— un élément de notre politique revendicative, en lien avec l'action que nous menons sur les classifications, contre la division, la parcellisation du travail et le mode de production imposé.

Cela implique que la formation professionnelle soit considérée comme un domaine où l'on doit intervenir syndicalement non pour aider les patrons à gérer leurs entreprises, mais pour imposer des exigences en fonction de nos propres objectifs : contenu de la formation, nature du recrutement en prenant en compte toutes les catégories de travailleurs de l'entreprise et en particulier les immigrés, pédagogie utilisée.

Nous devons utiliser toutes les possibilités offertes par le congé individuel de formation en favorisant les organismes qui ne sont pas liés au patronat, faire sauter le butoir de 0,5% d'absences simultanées pour tendre vers les 2%.

Les C.E. et les commissions formation doivent agir pour ne pas laisser aux directions le monopole des initiatives sur ce terrain et négocier les plans de formation.

Il faut obtenir que le plan de formation ne puisse être appliqué par la direction sans l'accord du C.E.

Il est nécessaire d'obtenir la création de commissions formation dans toutes les entreprises d'au moins 50 salariés et le contrôle par les délégués du personnel dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Pour avancer dans cette voie il faut sortir la formation continue de la dimension individuelle qu'elle a souvent, pour lui donner un caractère collectif.

Nous devons également soutenir les actions des stagiaires, notamment dans les centres de F.P.A. pour l'obtention d'un statut national du travailleur en formation, traitant des problèmes de rémunération, de protection sociale, des conditions générales de la formation et de l'exercice du droit syndical.

Sa prise en charge doit reposer sur l'ensemble des militants, pour qu'à partir des préoccupations exprimées par les travailleurs, ils soient en mesure de susciter et de faire s'exprimer des besoins collectifs.

Le syndicat a une responsabilité évidente dans la conduite de la politique poursuivie par la F.G.M. dans le domaine de la formation continue.

Celle-ci s'exerce en particulier :

- au sein des commissions territoriales de l'emploi-formation ;
- dans les organismes paritaires ;
- dans le support au Centre Yves Bodiguel géré par la F.G.M.

37 h - Protection sociale collective

Consolider les acquis, conquérir de nouveaux droits sont des enjeux centraux, tous nos objectifs doivent tendre à solidariser les différentes catégories sociales.

C'est d'abord redonner à la Sécurité sociale son véritable rôle, base de la solidarité nationale. :

- en développant l'action sur la gratuité des soins, le tiers payant intégral, le déplaçonnement progressif des cotisations, la suppression des charges indues supportées par le régime général, la suppression de la T.V.A. sur les produits pharmaceutiques.
- En contribuant au débat confédéral sur la recherche de nouvelles formes de financement.

La responsabilité des métallurgistes est donc engagée dans l'action interprofessionnelle, notamment sur cette base fondamentale.

Dans cette orientation, l'unification, l'amélioration des régimes de retraites complémentaires et le développement d'une véritable prévoyance collective complémentaire à la Sécurité sociale, négociée par

voie de convention et par l'adhésion à un organisme à but non lucratif en donnant priorité à la mutualité sont deux des objectifs prioritaires des métallurgistes.

Dans l'action quotidienne la protection sociale collective doit faire l'objet de la même attention que les autres objectifs de la F.G.M. car elle est étroitement liée aux conditions de travail et de vie.

En agissant sur :

- le droit à la retraite à 60 ans et 55 ans pour les travaux pénibles, avec des ressources correspondant à 80 % du salaire brut sur la base des dix meilleures années d'activité ;
- le développement des garanties maladies, accidents, tout en s'opposant aux tentatives de contrôle patronal (Securex, etc.) ;
- une prévoyance collective obligatoire pour tous les salariés, chômeurs, retraités ;
- le développement des droits parentaux, des centres de soins, etc.

Nous réaliserons progressivement le statut unique des métallurgistes.

37 i - Les hors-statuts

L'utilisation massive des statuts précaires : intérim, contrats à durée déterminée, sous-traitance de service... facilitée par le chômage croissant, conduit à une exploitation accrue des travailleurs concernés et à une dégradation de la situation de l'ensemble des travailleurs.

Le patronat utilise la situation qu'il impose aux hors-statuts comme facteur de destabilisation du collectif de travail pour diminuer sa capacité de lutte et de résistance à l'introduction de nouvelles conditions de travail, pour remettre en cause les garanties collectives, instaurer une mobilité permanente liée aux impératifs de production.

L'entreprise utilisatrice est donc bien le lieu central de prise en charge et d'action.

Notre objectif est la disparition de la précarité, l'unification des contrats de travail et des formes d'emploi.

Pour avancer dans cette voie il faut prendre en compte notamment au niveau des S.S.E. la situation concrète des hors-statuts et progresser vers la suppression de l'écart entre les garanties des travailleurs fixes et l'absence de garantie des travailleurs à statuts précaires afin de réduire l'intérêt que représente leur recours par l'entreprise utilisatrice. Pour cela, il faut :

- utiliser et développer les moyens de connaissance et de contrôle dont nous disposons à partir des D.P. — C.E. — C.H.S. — C.S.H.S. ;
- multiplier les contacts avec les hors-statuts pour les insérer dans l'action syndicale et favoriser la prise en charge par eux-mêmes de leurs problèmes ;

— mobiliser tout autant les travailleurs de l'entreprise utilisatrice pour qu'ils exigent l'égalisation des statuts et soient prêts à l'imposer par la lutte;

— privilégier les terrains où l'action commune est possible parce que les intérêts sont communs, comme par exemple les conditions de travail;

— faire respecter la législation;

— formuler des revendications clés:

● connaissance des contrats, y compris de sous-traitance;

● communication des niveaux de salaires;

— avancer vers l'identité des droits pour tous;

● même salaire pour un même poste;

● bénéfique pour tous des accords et des conventions et des avantages de l'entreprise (œuvres sociales, cantine...);

— limiter le recours aux hors-statuts en fixant des verrous par la négociation et le législatif;

● création par service de corps de titulaires remplaçants;

● dans l'objectif de leur suppression, utilisation des intérimaires et des contrats à durée déterminée uniquement pour les remplacements, avec obligation d'embauche au bout d'un certain temps;

● clauses sociales dans les contrats de sous-traitance;

● information du C.E. sur les conditions dans lesquelles sont prévues la sous-traitance et les travaux en régie.

38 - La F.G.M. entend, ces prochaines années, continuer à développer, à partir des nouvelles réalités économiques, politiques et sociales, sa stratégie et celle élaborée par la C.F.D.T. tout entière à Brest en 1979.

Pour donner à cette stratégie toute sa dimension internationale, la F.G.M., la F.I.O.M., les relations bilatérales entretenues avec toutes les forces syndicales progressistes sont des moyens privilégiés.

En ce sens, les priorités de la F.G.M. sont:

a) intensifier la lutte contre les multinationales, en contribuant au sein de la F.E.M. et de la F.I.O.M. à dégager en liaison avec les inters concernées des objectifs d'action communs aux travailleurs d'un même trust;

b) agir de l'atelier à l'échelon européen, en recherchant les bases d'une action commune à toutes les organisations européennes sur des objectifs concrets; en particulier au niveau des branches;

c) agir en faveur d'une confrontation entre organisations syndicales des pays riches et syndicats des pays du tiers-monde pour rechercher les conditions d'un développement solidaire;

d) lutter contre le racisme sous toutes ses formes pour la paix et les libertés dans le monde, contre les impérialismes quels qu'ils soient en s'appuyant sur les luttes de la classe ouvrière et des peuples;

e) pour gagner en efficacité, la F.G.M. s'efforcera à ce que son action internationale s'appuie de plus en plus sur ses organisations (inters, syndicats, U.M....). Elle intensifiera en direction de ses militants l'information et la formation sur les problèmes internationaux.

39 - Alors qu'à travers nos objectifs, nous démontrons que d'autres choix sont possibles, alors que le mécontentement est évident, nous rencontrons des difficultés importantes pour engager l'action et y faire participer le plus grand nombre de travailleurs.

40 - Ce constat nous interroge sur notre pratique syndicale: sommes-nous en capacité de faire partager nos objectifs et propositions d'action à la grande masse des métallurgistes?

41 A ces questions, la dernière période a apporté des réponses claires qui nous ont déjà conduits à préciser notre pratique syndicale: il apparaît en effet qu'il est possible aujourd'hui de mobiliser les travailleurs, à condition de bien adapter la revendication à leurs aspirations et à leurs besoins, à un lieu de négociation précis, à condition aussi de proposer des formes d'action appropriées et de préparer la mobilisation.

42 - Cela suppose en premier lieu de ne pas confondre objectif et revendication.

43 - L'objectif c'est la perspective que nous proposons: il indique le sens du changement souhaité, le but à atteindre progressivement, par étapes plus ou moins rapprochées, selon l'état du rapport de forces. Apparaissant souvent éloigné de leur situation actuelle, donc inaccessible dans l'immédiat, l'objectif recueille l'adhésion des travailleurs sans les mobiliser véritablement.

44 - La revendication, c'est la proposition concrète élaborée avec les travailleurs, dans la confrontation entre leurs préoccupations immédiates et l'objectif syndical pour engager l'action, car elle vise un résultat qui leur apparaît accessible.

45 - La formulation de propositions crédibles pour les travailleurs constitue donc le moyen privilégié d'une action véritablement offensive, s'opposant à la logique du capitalisme. Les résultats obtenus marquent autant d'avancées vers l'objectif poursuivi.

- 46 - Partir de réalités vécues par les travailleurs, par le débat et la confrontation avec eux, c'est :
- d'abord bien connaître ces réalités, les appréhender en permanence, puisque les situations sont évolutives : saisir la signification profonde de tel comportement a priori déconcertant — vérifier si nos priorités correspondent bien au choix des travailleurs
 - tenir compte de toutes les sensibilités sans exclusive.
- La F.G.M. doit donc conduire une action qui concilie le respect de la liberté individuelle avec le combat pour des avancées collectives.
- 47 - Cette analyse doit conduire à mieux mettre en œuvre des actions plus spécifiques en direction de ces catégories ou groupes. C'est dans ce sens que des efforts particuliers doivent être menés en direction :
- Des travailleuses avec objectifs prioritaires :
 - qu'elles puissent prendre dans toutes les structures de notre organisation, les responsabilités qu'elles sont en droit de prendre ;
 - la mise en œuvre d'une pratique syndicale adaptée sur la base des orientations définies par le C.F. de septembre 1978 ;
 - de continuer la réflexion sur la prise en charge au niveau du C.F.
 - Des immigrés en agissant en particulier sur la base des objectifs suivants :
 - la lutte contre les lois d'expulsion ou de conditions d'entrée et de séjour pour eux et leurs familles ;
 - la prise en charge des renouvellements des cartes de séjour et de travail, tout en agissant pour leur disparition et leur remplacement par un seul titre d'identité sans limitation de durée ;
 - la lutte contre les quotas (exemple au niveau des logements, etc.) ;
 - l'égalité des droits sociaux et d'expression.
- La recherche du travail en commun avec les associations et organisations représentatives des travailleurs immigrés qui se battent contre l'exploitation et les injustices dont ils sont victimes.
- Il s'agira aussi de mener la réflexion, dans la F.G.M., sur les problèmes liés à la deuxième génération.
- Des ingénieurs et cadres :
 - en développant une contre-offensive à la pression idéologique dont ils font l'objet ;
 - en développant la prise de conscience et la réflexion sur les conditions d'emploi, les conditions de travail, les horaires de travail, l'exploitation unilatérale de la notion de forfait ;
 - en menant activement la campagne pour la révision de la convention collective nationale ;
- en les intégrant réellement, avec la prise en compte de la totalité de leurs problèmes, au fonctionnement des sections syndicales et syndicats.
 - Des catégories administratifs et agents de maîtrise qui font actuellement et plus particulièrement l'objet d'efforts d'intégration du patronat, en développant leur prise en charge spécifique.
- 48 - Notre pratique syndicale doit donner la priorité au contact personnel avec les travailleurs, à l'information en leur direction, au débat et à la confrontation de nos propositions et de leurs problèmes par équipe, atelier, service, bureau.
- 49 - Cette démultiplication des contacts est l'affaire de nos militants élus, mais il s'agit de créer un tissu beaucoup plus vaste de relations couvrant l'ensemble de l'entreprise. Ainsi, nous devons reprivilegier le rôle de nos collecteurs, chargés de recueillir les revendications des travailleurs et de populariser nos objectifs auprès d'eux. Au-delà, tous nos adhérents constituant la base de notre organisation, doivent être privilégiés dans l'information et les contacts, associés étroitement dans chaque section aux décisions et à leur mise en œuvre ; sans eux et sans leur participation active, le syndicat n'est rien et ne peut guère !
- 50 - La réalisation par la section syndicale d'une « carte ouvrière » pour son entreprise, constitue toujours un moyen important de mieux percevoir les réalités.
- 51 - L'enquête est un moyen de masse qui permet à la fois de collecter des informations précises, mais aussi de créer une dynamique en faisant participer les travailleurs avec nos adhérents à une activité syndicale.
- 52 - Connaître les réalités, c'est souvent découvrir des situations diverses, parfois contradictoires : il n'appartient pas à l'organisation syndicale d'additionner tous les mécontentements dans un catalogue hétéroclite, ni de conduire à ce qu'un groupe majoritaire impose son seul point de vue ; mais il lui appartient d'impulser le débat par une véritable confrontation d'arguments en présence, d'indiquer les éléments de compromis possible en donnant tous les éléments d'appréciation, de montrer de quelle façon la ou les revendications définies s'intègrent dans les objectifs C.F.D.T.
- 53 - Une action efficace implique des revendications adaptées favorisant la mobilisation. Elle suppose aussi des formes appropriées d'action en fonction des lieux de négociation visés, privilégiant l'action de masse qui s'attaque efficacement à la production sur le terrain de l'entreprise où se créent les profits capitalistes.

- 54 - La meilleure démarche aujourd'hui consiste, dans le cadre de notre stratégie de luttes d'ensemble et à partir d'objectifs communs qui constituent les axes essentiels de la C.C.N., à prendre en compte toutes les luttes qui se développent afin de les faire aboutir aux meilleures avancées possibles et à créer une pression d'ensemble sur le patronat, en attaquant partout sa politique dans la même direction, afin d'obtenir des garanties collectives convergentes dans tous les lieux de négociation possibles, de l'établissement au niveau national.
- 55 - Cette démarche nécessite une grande cohésion de l'ensemble de nos organisations dans la prise en charge, des objectifs communs, (tant dans leur contenu que dans leur approche).
Chaque structure syndicale (section, syndicat, union métaux, fédération) doit pleinement assumer son rôle pour impulser la prise en compte de ces objectifs.
L'information fédérale constitue l'outil permanent d'unification autour d'une politique commune et son utilisation collective permet d'homogénéiser la connaissance de cette politique et d'échanger sur la mise en œuvre et les résultats obtenus.
Cette démarche implique également de concentrer nos forces et nos moyens sur quelques objectifs prioritaires pour obtenir des avancées significatives.
- 56 - La section syndicale est le lieu privilégié où se construit l'action. Cependant le nécessaire débat au sein de chaque section pour élaborer les revendications et définir les modes d'action, est insuffisant pour donner la dimension de combat organisé, s'il ne s'accompagne pas de la confrontation au niveau du syndicat.
- 57 - C'est à travers cette confrontation de réalités diverses, selon les entreprises d'une localité, d'un secteur géographique, que se rassemblent les conditions d'une action convergente. Cette confrontation tient compte des situations vécues dans les entreprises où la C.F.D.T. est présente, mais doit aussi intégrer les réalités vécues par les travailleurs des autres entreprises, ce qui conduit très souvent à mieux cerner toutes les disparités, toutes les inégalités.
- 58 - Enfin, cette confrontation sert à harmoniser la démarche des S.S.E. qui s'informent mutuellement sur l'action menée, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et dégagent des orientations communes d'action.
- 59 - L'obtention des résultats convergents, suppose des objectifs communs, traduit en revendications adaptées, une confrontation dans les structures, mais aussi une coordination de l'action et une articulation en direction des différents lieux de négociation.
- 60 - Cette articulation de l'action, relativement facile au niveau de l'établissement, devient plus ardue lorsqu'il s'agit de coordonner celle-ci au niveau d'un groupe industriel, d'une branche, d'un territoire (local régional, national ou international), mais n'en est pas moins nécessaire.
Les journées d'action à condition de ne pas rester isolées et sans lendemain peuvent aider à concentrer les efforts sur une période donnée mais elles ne trouvent leur pleine efficacité que si elles se greffent sur une mobilisation existante et si leurs modalités permettent une adaptation en fonction des réalités. Elles doivent donc être utilisées avec discernement. Dans certaines circonstances (atteintes aux libertés, attaques contre la sécurité sociale...), elles restent cependant le seul moyen de riposte immédiate des travailleurs.
Dans la période actuelle, tous les efforts doivent porter sur la réalisation de coordinations durables, au niveau des inters, branches, syndicats, U.M., points d'appui indispensables pour des coordinations plus larges.
La mise en œuvre de cette stratégie d'action doit nous permettre de créer les conditions permettant des luttes d'ensemble sur des objectifs précis, tant au plan professionnel qu'interprofessionnel.
- 61 - AU NIVEAU D'UNE ENTREPRISE A ETABLISSEMENTS MULTIPLES
L'inter a un rôle essentiel à jouer pour rassembler les conditions d'une action commune, notamment en définissant avec toutes les sections concernées, les revendications plus mobilisatrices et un plan d'action.
Elle doit prendre dans son champ d'action des initiatives favorisant la prise en compte et l'impulsion de la lutte dans chaque section.
En liaison avec les sections et la F.G.M., elle a un rôle essentiel dans la négociation.
De même, pour les sections syndicales regroupées dans une inter, leur participation, la confrontation au sein du syndicat restent indispensables.
- 62 - Toutefois cette coordination au sein de l'inter doit s'effectuer en favorisant l'impulsion de la lutte dans chaque section, sinon ce serait encourir le risque de l'inaction; chaque section étant dans l'attente d'une initiative centrale ou d'une lutte engagée dans un autre établissement.

- 63 -** La coordination de l'action ne suppose pas forcément l'uniformité des formes ou du volume de l'action dans tous les établissements: toute décision d'action doit tenir compte de possibilités réelles de la mettre en œuvre. Des initiatives nouvelles d'action, telles l'idée d'un crédit d'heures de grève, ou la fixation de temps forts, peuvent permettre de surmonter une trop grande distorsion dans la mobilisation, de faire percevoir la dimension d'ensemble, tout en laissant la possibilité de faire plus là où les conditions le permettent.
- 63 bis -** Lorsque des luttes locales ou de branches prennent une dimension nationale pour les métallurgistes, la F.G.M., ses organisations prendront les moyens pour développer un soutien le plus large possible. Elles peuvent en effet créer une dynamique de mobilisation favorisant le développement de l'action.
Leur issue a un impact évident dans l'ensemble de la métallurgie.
- 64 -** Au niveau territorial, syndical, U.M., national.
Si nous voulons revaloriser les conventions collectives territoriales et obtenir à terme leur regroupement, si nous voulons au niveau national obtenir de nouvelles garanties collectives pour l'ensemble des métallurgistes dans notre démarche de construction de la C.C.N., nous devons exercer la pression en direction de ces lieux de négociation. Dans le contexte actuel, cette pression doit être la résultante des différentes actions menées dans les entreprises sur des objectifs communs.
- 65 -** Les travailleurs ne se mobilisent durablement, que s'ils perçoivent la possibilité d'obtenir des résultats: l'action doit donc viser un lieu de négociation précis, qui peut offrir un débouché à la lutte engagée.
- 66 -** La négociation est partie intégrante de l'action.
Pour être crédible une organisation syndicale doit chercher à obtenir à partir du rapport de forces qu'elle développe, les meilleurs résultats possibles dans la négociation, créant ainsi une dynamique qui favorise la mobilisation.
D'autant que cette négociation aura été maîtrisée de bout en bout par toutes les structures de l'organisation.
- 67 -** Toute discussion qui apporte des éléments nouveaux incite les travailleurs à intervenir plus efficacement dans l'action pour élargir la base de la négociation, surtout si elle s'accompagne d'une information permanente des travailleurs.
- Notre absence des lieux de négociation — est préjudiciable à la mise en œuvre de la stratégie que nous avons choisie, — car elle permet à certaines organisations (F.O. - C.G.C. - C.F.T.C.) de recueillir partiellement les fruits du rapport de forces que nous avons créé — elle permet au patronat de mieux faire passer sa politique.
- 68 -** L'organisation syndicale, dans le cadre des règles de fonctionnement que se sont données les structures doit apprécier les résultats de la négociation par rapport à différents critères:
— les réponses qu'ils apportent aux revendications;
— l'avancée qu'ils constituent par rapport à nos objectifs, réduction des inégalités comprise;
— leur valeur dans un contexte donné;
— l'avis des travailleurs concernés;
— l'état du rapport de forces développé, de celui qui est encore possible;
— la dynamique d'action qu'ils peuvent impulser.
- 69 -** La signature d'accords entre les organisations syndicales et le patronat fait partie de la responsabilité syndicale.
L'accord conclu, est un compromis: nous le concevons comme une étape dans la lutte et non comme l'issue suprême de cette lutte. Chaque résultat sert de point d'appui pour une nouvelle phase d'élargissement de l'acquis par l'action syndicale, pour approcher de plus en plus de l'objectif tout en comblant peu à peu les inégalités.
- 70 -** L'entreprise est le lieu privilégié où s'organisent les travailleurs. Les adhérents sont les détenteurs du pouvoir de décision dans la S.S.E. Notre pratique doit donc conduire à leur en donner les moyens et à accroître ceux-ci à travers nos revendications, nos actions et leurs résultats, la formation, l'information. La syndicalisation doit être présente à tout moment dans notre action syndicale.
- 71 -** les collecteurs doivent retrouver toute leur place dans notre action syndicale: prise en charge, élaboration de nos objectifs et de notre politique d'action, dans les tâches d'organisation et de fonctionnement de nos S.S.E.
- 72 -** Les trésoriers des S.S.E., animateurs à part entière de celles-ci, doivent redevenir les principaux responsables du suivi du collectage (adhésion et démission...) et de l'animation du travail des collecteurs.
Des moyens spécifiques peuvent être utilisés (formation adaptée, documents administratifs...).
Leur rôle est donc prépondérant dans la conduite du plan de travail et de développe-

ment. Leur place dans la S.S.E. n'est donc pas seulement financière ou administrative.

73 - Les S.S.E. ont une responsabilité particulière dans le développement de la C.F.D.T., dans la métallurgie, dans les entreprises où nous sommes implantés. Elles doivent se fixer des objectifs chiffrés de progression de nos adhérents. Dans ce sens, la carte ouvrière de l'entreprise doit comprendre une analyse de la présence C.F.D.T. dans les différentes catégories de travailleuses et travailleurs de l'entreprise (ouvriers, employés, techniciens, agents de maîtrise, cadres), de même, dans les différents groupes (immigrés, jeunes, etc.). Elles doivent, sous la responsabilité du syndicat, prendre en charge les entreprises de leur zone géographique où la C.F.D.T. n'est pas présente.

74 - Les syndicats ont une responsabilité particulière dans notre politique de développement.

Ils doivent, à partir d'un plan de travail reposant sur l'analyse des situations :

- maintenir les S.S.E. qui existent déjà ;
- réaliser l'implantation de S.S.E. nouvelles ;
- faire des adhérents nouveaux.

La période actuelle (résultats des élections Prud'homales notamment, mutations, transferts...) est propice pour ces réalisations d'implantations nouvelles.

Le syndicat doit prendre en charge certaines situations liées aux évolutions industrielles :

- les entreprises qui rassemblent sur leur site d'autres entreprises ;
- le rassemblement des adhérents de plusieurs petites entreprises par des formes d'organisation appropriées de sections syndicales.

75 - Par ailleurs l'activité de nos syndicats doit s'élargir, dans la prise en charge des retraités, pré-retraités, chômeurs, hors-statuts...).

Par la détermination des priorités en confrontation entre les syndicats, par la volonté de faire connaître et partager la politique de développement de la F.G.M., les Unions Métaux jouent un rôle de soutien et de propagande indispensable.

76 - L'inter doit également inscrire cette priorité du développement dans son activité, sous le double aspect des S.S.E. existantes, des implantations à réaliser. Pour cela la coordination inter - syndicats, syndicats - inter doit se renforcer.

77 - Pour sa part, la F.G.M. prendra les moyens nécessaires pour soutenir et impulser cet effort, dans le but d'atteindre les objectifs fixés ci-dessus.

78 - Le 38^e Congrès de la F.G.M. décide de développer la mise en œuvre de la formation de base, appelée première formation.

Cette formation en prise directe avec les réalités de la métallurgie (accords nationaux, conventions collectives, politique revendicative F.G.M.) doit être réalisée et animée par des responsables de syndicats de la métallurgie et s'adressera en priorité aux adhérents, collecteurs et nouveaux militants.

79 - Les militants et les organisations de la F.G.M. doivent s'inscrire totalement dans la formation commune de base, générale, ENO..., organisée par les structures interprofessionnelles.

A tous les niveaux, les syndicats, les unions métaux, la fédération, les responsables formation et animateurs apporteront leurs expériences, leurs besoins au sein des commissions formation des U.I.B., U.I.S., U.D., U.R.I. et confédérale.

C'est par ce travail coordonné que la formation sera un des véritables moyens de développer la C.F.D.T. dans la métallurgie et dans toutes les branches professionnelles.

80 - Dans le cadre de son plan de travail, la F.G.M. poursuivra la réalisation de sessions plus spécifiques (collecteurs, trésoriers, de collectifs de syndicats et d'unions métaux, conditions de travail, politique industrielle, protection sociale collective...).

81 - La formation s'organise aussi en termes de progressivité, de politique des responsables, de priorité des différentes structures. Pour cela la mise en place d'un plan de formation est indispensable à tous les niveaux.

82 - Notre action sur la durée, les possibilités d'utilisation, la rémunération du congé-éducation doit reprendre avec vigueur, en particulier en obtenant l'application en France de la Convention de l'O.I.T. sur le paiement des congés éducation et son intégration dans les Conventions Collectives.

De même nous devons agir dans les C.E., au niveau des directions d'entreprises, pour élargir la rémunération des pertes de salaires aux aspects de scolarité, de transport, d'hébergement, de repas.

83 - Nos adhérents ont un besoin vital d'une information syndicale les plaçant en capacité de prendre toute leur place dans la réflexion, le débat et la confrontation, l'action engagée au sein de notre organisation. Sinon, il serait vain de parler de « rôle privilégié » de l'adhérent.

84 - L'information syndicale est partie intégrante de la pratique syndicale. Il est donc plus nécessaire que jamais de développer à tous les niveaux notre information de la section à la fédération. Cette information permet de communiquer notre analyse, nos objectifs, les revendications, les décisions d'action, de relater les formes de luttes choisies, de populariser les résultats obtenus, de tirer des enseignements pour l'avenir. Particulièrement à l'heure actuelle sur les problèmes d'action sur l'emploi et la politique industrielle, au niveau des entreprises, trusts et branches industrielles.

Son utilisation collective, sa diffusion en particulier par les S.S.E. sont à privilégier.

85 - Pour toutes ces raisons l'information syndicale constitue un enjeu dans notre lutte.

86 - Toutes nos organisations doivent concentrer leurs efforts pour :

— réussir les campagnes d'abonnement aux publications fédérales et en particulier que le plus grand nombre de militants puissent être abonnés au B.M. mensuel ;

— développer notre réseau et notre pratique d'information tant au niveau régional que national.

87 - Pour sa part, au niveau fédéral, la F.G.M.-C.F.D.T. :

— s'efforcera pour 81 d'améliorer encore le B.M. mensuel pour qu'il soit plus pratique, plus concret, plus porteur de l'expérience et des actions menées par nos sections et nos syndicats ;

— reverra la formule et le contenu du B.M. Hebdo pour qu'il soit réellement un outil de pratique et d'information des sections syndicales sur l'actualité de la vie syndicale ;

— engagera une réflexion sur l'avenir de la Voix des Métaux.

Les diverses publications seront revues par le Conseil Fédéral, dans le but de prendre en compte les aspects d'efficacité, de coût, de saturation. A cet effet une session est programmée dès le mois de mars 81.

88 - Toutes nos sections syndicales examineront la possibilité de diffuser plus largement C.F.D.T. MAGAZINE, en envisageant notamment son intégration dans la cotisation.

89 - Depuis 1977 la perte des effectifs est de 10%. Le Conseil Fédéral a dû prendre des dispositions pour y faire face.

Le tassement des effectifs entraîne la baisse des moyens, dont la répercussion peut également conduire à une baisse du nombre d'adhérents, risquant ainsi de nous entraîner dans un mouvement amplifiant la chute.

Ce n'est pas dans ce mouvement que la F.G.M. s'est inscrite. Malgré les difficultés rencontrées ces dernières années, les choix financiers effectués par le Conseil Fédéral ont été orientés sur le maintien maximum de moyens indispensables pour le bon fonctionnement de la fédération et de ses organisations.

90 - Ce maintien des moyens doit s'appuyer en priorité sur une relance vigoureuse des adhésions. Notre détermination visant à reconquérir le terrain perdu et de progresser à nouveau doit s'exprimer plus fermement par une politique d'action, une pratique sans cesse améliorées.

Il se fonde sur notre capacité à transformer en adhésions la confiance exprimée à la F.G.M. par les travailleurs lors des élections professionnelles et, plus largement, à la C.F.D.T. lors des élections prud'homales.

En plus de cette action prioritaire, nous devons nous efforcer d'augmenter nos moyens par la recherche de recettes exceptionnelles et d'aide au développement.

91 - La souscription annuelle fédérale doit encore progresser pour devenir le moyen privilégié de notre financement de masse, donc d'assurer à toutes les structures, fédérales, unions métaux, syndicats, sections, un soutien financier permettant un plus grand développement de nos moyens.

Dans ce sens le doublement des billets vendus (base 78) reste un objectif impératif.

92 - Le 38^e Congrès de la F.G.M. décide de marquer une pause dans l'évolution de la cotisation et de la maintenir à 0,75 % du salaire net, 1^{er} taux C.N.A.S. en sus, jusqu'au 1^{er} janvier 1984.

D'ici à 1984, tout sera mis en œuvre par les S.S.E. et les Syndicats pour une application effective de la cotisation hiérarchisée à 0,75 % du salaire net.

Les S.S.E. étudieront la possibilité de la mise en place du prélèvement automatique des cotisations.

Le Congrès mandate le C.F. pour étudier les différentes solutions de prélèvement automatique.

92 bis - La situation actuelle marquée par le chômage partiel, la stagnation, voire la régression du pouvoir d'achat dans de nombreuses professions et particulièrement dans certains secteurs de la métallurgie pose avec acuité le problème de l'application de la charte financière confédérale.

Celle-ci s'applique au détriment des structures de base (syndicat, S.S.E.) alors que les nécessités conduisent à une activité plus grande.

Le Congrès mandate le C.F. pour prendre tous les moyens d'intervention auprès de la confédération afin de permettre une réelle garantie de financement de toutes les structures et tout particulièrement des syndicats.

- 93 -** Le 38^e Congrès de la F.G.M. décide de constituer une Union Fédérale des Retraités de la Métallurgie.

Cette Union Fédérale prendra en charge les problèmes spécifiques des retraités, elle agira pour une meilleure insertion des retraités dans la vie de la F.G.M. et de la C.F.D.T.

Son fonctionnement financier sera assuré par une cotisation égale à 150% de la part confédérale. (cf. 38^e Congrès C.F.D.T. de Brest).

- 94 -** Le 38^e Congrès de la F.G.M. mandate le Conseil Fédéral, pour mettre en œuvre avec les différentes structures concernées

(Mineurs, S.N.P.E.A.) avec tous les secteurs hors U.I.M.M. et en confrontation avec les Unions Fédérales d'industries actuelles, les syndicats, les unions métaux, les adaptations nécessaires, y compris financières, pour une plus grande efficacité de notre action, suivant les éléments du débat du Congrès.

- 94 bis -** Les syndicats poursuivront dès 1981 la réflexion engagée au 38^e Congrès.

Le travail réalisé au niveau du Conseil Fédéral sera confronté et enrichi, au cours d'un rassemblement national des secrétaires de syndicats qui se tiendra au plus tard en juin 1982.

Le Conseil Fédéral appréciera les échéances, les moyens à mettre en œuvre. En tout état de cause, le 39^e Congrès constituera l'échéance ultime.



MOTION D'ACTUALITE SUR L'ACTION

Présentée au nom du Conseil Fédéral

Le 38^e Congrès de la F.G.M.-C.F.D.T. réuni à La Rochelle du 5 au 8 février 1981 a précisé la politique d'action à mettre en œuvre dans la métallurgie pour les trois prochaines années.

Elle consiste, pour construire la CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE, à créer par l'action une pression d'ensemble sur le patronat, en attaquant partout sa politique dans la même direction, en coordonnant au maximum les luttes, afin d'obtenir des avancées collectives convergentes dans tous les lieux où des négociations peuvent s'engager, de l'établissement au niveau national.

Afin de faciliter cette convergence, le 38^e Congrès appelle les organisations à soutenir prioritairement en 1981 DEUX GRANDES CAMPAGNES :

- l'une CONTRE LES INÉGALITÉS ;
- l'autre POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS.

1. LA CAMPAGNE CONTRE LES INÉGALITÉS

Dans le prolongement de l'action menée sur les bas salaires, elle doit conduire à une prise en charge spécifique des problèmes liés aux classifications afin d'imposer :

- une MEILLEURE RÉPARTITION DANS LA GRILLE ;
- la mise en place de GRILLES DE SALAIRES RÉELS.

L'ENQUETE NATIONALE SALAIRES INÉGALITÉS sera le support permanent de cette action. Les informations recueillies doivent partout être analysées, exploitées, diffusées. Pendant tout le premier semestre des initiatives seront prises par les S.S.E., syndicats, U.M. et Inters pour élaborer des revendications, mobiliser des travailleurs, obtenir des résultats, les faire connaître.

Le C.F. prendra pour sa part les dispositions nécessaires, en tenant compte de la mobilisation réalisée, pour donner à cette campagne une dimension nationale au cours du 2^e semestre, afin de peser sur les négociations qui auront lieu à l'U.I.M.M. au début de 1982 sur les classifications.

2. LA CAMPAGNE POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS

La situation de l'emploi est telle qu'une action de longue haleine doit être menée sur tous les éléments susceptibles d'améliorer ou de créer des emplois.

Le Congrès appelle donc toutes les organisations de la F.G.M. à multiplier les initiatives pour mobiliser les travailleurs et engager l'action sur les quatre axes suivants retenus dans la campagne confédérale décidée par le C.N.C. d'octobre 1980 :

- réduire le temps de travail ;
- améliorer les conditions de travail ;
- limiter la précarité de l'emploi avec l'objectif de la supprimer ;
- imposer une autre politique industrielle.

Dans ce sens, les syndicats doivent participer activement aux assises locales pour l'emploi ou toute autre initiative réalisée au niveau interprofessionnel.

Le Congrès appelle toutes les organisations de la F.G.M. à prendre en charge d'une manière offensive ces deux campagnes, à les intégrer dans leur plan de travail et à développer une pratique syndicale dynamique conduisant à une mobilisation réelle des travailleurs, seul moyen d'IMPOSER DES RÉSULTATS et faisant de l'adhésion un élément permanent du rapport de force.

Des initiatives d'action doivent être prises à tous les niveaux et d'abord au niveau de l'entreprise afin de construire la revendication avec les travailleurs et de décider avec eux des formes d'action qui entraîneront leur participation massive.

L'ampleur de la mobilisation donc l'efficacité de l'action dépend en grande partie de l'unité d'action. Celle-ci doit se réaliser sans préalable, sur des revendications précises et des modalités d'action décidées en commun.

La F.G.M./C.F.D.T. ne peut se satisfaire de la situation actuelle de division.

Le Congrès déplore l'attitude actuelle de la F.T.M.-C.G.T. qui vient de franchir un pas de plus vers l'isolement où l'a conduit son comportement sectaire, en refusant l'invitation à participer au 38^e Congrès de la F.G.M., rompant ainsi avec une pratique qui remonte à 10 ans.

Pour dépasser cette situation préjudiciable à l'intérêt des travailleurs, le Congrès appelle toutes les organisations de la F.G.M. à faire des adhérents et des travailleurs les acteurs véritables du débat unitaire, en popularisant nos objectifs et nos propositions d'action.

En s'appuyant sur les actions en cours dans les entreprises, la F.G.M. fera en particulier porter ses efforts sur des coordinations au niveau des branches et des régions. C'est ainsi que des initiatives sont ou vont être prises dans :

- l'horlogerie, la navale, la machine textile, le ferroviaire, l'automobile, la téléphonie, la sidérurgie.

Le Congrès appelle tous les militants et militantes à être partout à l'initiative pour mettre en œuvre les orientations arrêtées, mobiliser les travailleuses et travailleurs, engager l'action, obtenir ainsi des résultats.

MOTION SUR L'IMMIGRATION

Amendement global présenté par les syndicats de l'U.P.S.M.

Le 38^e Congrès de la F.G.M./C.F.D.T. réuni à La Rochelle du 5 au 8 février 1981, appelle au renforcement de la solidarité ouvrière face au développement des actes racistes dont sont victimes les travailleurs immigrés et leurs familles ainsi que ceux des colonies françaises d'outre-mer.

Le congrès condamne avec la plus extrême vigueur le double discours de la politique gouvernementale et patronale sur :

- la « francisation » comme solution au développement du chômage ;
- l'accentuation de la division internationale du travail, alors que par ailleurs sa politique économique et industrielle conduit à l'abandon de secteurs importants pour l'économie nationale et le plein emploi.

Le congrès condamne avec la même vigueur la politique gouvernementale et patronale, caractérisée par les lois racistes « Fontanet, Barre, Bonnet, Stoléru, Ornano, Imbert » et par le rejet des immigrés par des municipalités de droite. Il dénonce l'impunité dont bénéficient les auteurs des crimes et attentats racistes.

Le congrès condamne avec la même fermeté l'attitude du Parti Communiste Français, acceptée par la C.G.T., dont le discours et les actes ne s'éloignent guère de ceux du gouvernement :

- actes et prises de position de Vitry, Bagnolet, Saint-Denis... ;
- les notions racistes du « Seuil de Tolérance » et de « Répartition dans les communes, les écoles, et même les colonies de vacances ;
- les prétentions incroyables et inadmissibles de vouloir faire payer au Pays d'origine, une partie des dépenses sociales que les municipalités ont avec les immigrés ;
- la revendication aussi incroyable de vouloir disposer de l'argent du Fonds d'Action Social (F.A.S.) dont une partie importante sont les allocations familiales des enfants restés au pays ;
- les effets, et risques d'aggravation de division dans les rangs de la classe ouvrière causés par les slogans implicites ou explicites tels que : « Fabriquons français », « Achetons français », « Etudions français », « Logeons français »...

Aussi, le 38^e Congrès Fédéral décide :

- 1) de continuer avec plus d'effort et conséquence à faire prendre en charge le problème de l'immigration par l'ensemble des syndicats et autres structures de la F.G.M. ;
- 2) développer une campagne au sein de l'organisation, « Réunions, débats, colloques, expositions, etc. » pour combattre le mépris, le manque de sérieux et les idées chauvines qui existent parmi nous, et qui ne manqueront pas de se développer avec l'environnement actuel ;
- 3) renforcer les commissions immigrations existantes en militants et militantes et en moyens et créer d'autres commissions partout et dans toutes les structures où la situation l'exige ;
- 4) dépasser le cadre de « l'immigration affaire de quelques spécialistes » ou de « l'immigré de service » pour passer à celui de « l'immigration » affaire de tous les militants et militantes ;
- 5) se donner les moyens politiques et matériels de répondre aux attaques contre les travailleurs immigrés, par des actions de masse et par la mobilisation, dépassant le cadre de la simple dénonciation verbale ou écrite ;
- 6) défendre clairement et sans préjugé le droit des travailleurs immigrés à avoir les mêmes droits que tous les autres travailleurs.

Tout en exigeant ces droits, la C.F.D.T. se situe dans le combat pour un dialogue égalitaire avec les pays en voie de développement et pour la recherche des conditions d'un développement solidaire.

Au nom de sa conception de l'homme et de la société, de l'unité des travailleurs et de la solidarité internationale, la F.G.M./C.F.D.T. réaffirme qu'elle s'oppose vigoureusement à l'intolérance et au racisme.

Elle poursuivra son action avec toutes les organisations et associations dont celles des travailleurs immigrés qui souhaitent participer à ce combat sur les revendications fondamentales définies au congrès et prises en charge par les différentes structures de la F.G.M.

C'est à ce prix que l'UNITÉ nécessaire de toute la classe ouvrière se réalisera...

MOTION SUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Présentée au nom du Conseil Fédéral

Le 38^e Congrès de la F.G.M.-C.F.D.T. réuni à La Rochelle du 5 au 8 février 1981 s'inscrit totalement dans la déclaration du C.N.C. des 29 - 30 - 31 janvier, concernant les élections présidentielles.

Pour la F.G.M., ce sont les luttes qui sont le moteur du changement et le moyen privilégié d'action des travailleurs.

Dans cette période, la F.G.M.-C.F.D.T. ne changera pas le sens de son action. Elle continuera à développer les luttes sociales et la mobilisation populaire car celles-ci constituent le levier pour obtenir des résultats et avancer vers des **transformations significatives**.

L'élection présidentielle est un moment important dans la vie du pays, dans lequel la F.G.M. prendra sa place.

Il doit être mis à profit pour agir avec vigueur et réaffirmer la nécessité de voir les revendications

les plus urgentes des travailleurs et travailleuses du pays prises en compte.

Il faut changer. Pour changer durablement, il est nécessaire de s'orienter vers une société différente, vers la propriété sociale des moyens de production, d'échanges, d'information et de formation, vers une planification démocratique assurant la maîtrise publique des grands investissements. Il faut mettre en œuvre une dynamique autogestionnaire assurant la décentralisation des décisions et des responsabilités.

Pour la F.G.M.-C.F.D.T., des changements politiques sont indispensables. Elire un président de gauche, c'est créer une situation favorable à ces changements. Cela exige aussi une mobilisation populaire et la volonté du président de prendre en compte les aspirations exprimées dans les luttes et d'inscrire son action dans le sens du socialisme démocratique autogestionnaire.



COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL FEDERAL

(59 membres)

I. Membres désignés par leurs organisations

a) Unions Métaux (11)
CADORET Marc (Alpes Nord)
DORMANT Daniel (Rhône/Ain)
GAGNAIRE Daniel (Alpes Sud)
GUNTZ François (Bas-Rhin)
KURZMANN Jean (Lorraine)
MEGANCK Gaby (Nord)
REMOND Daniel (Nantes)
RICHARD Pierre (Franche-Comté)
SARDAIS Claude (U.P.S.M.)
VERRON Jean-Marie (Bretagne)
VINCENT Michel (Loire/Hte-Loire)

b) Unions Fédérales (11)
BOBILLIER Camille (Automobile)
BOULLAY Nicole (Constr. Electr.)
CHATEAU François (Automobile)
COIGNARD Michel (Equipement)
DEROO Jacques (Sidérurgie)
DUJEUX Joël (Sidérurgie)
FAETIBOLD Jeanine (Mécan. Gén.)
LEPELLETIER Roger (Aéronautique)
MARTI Michel (Mécanique Gén.)
PIERSON Nicole (Constr. Electr.)
PINSON Bernard (Equipement)

c) UNICIM (1)
BOINOT Michel

d) C.E.A. (1)
DANTIN Gérard

II. Membres élus par le congrès (35)

ALTWIES Paul (Lorraine)
AMIAUX Bernard (U.P.S.M.)
BOSC Marie-Christine (U.P.S.M.)
BOUILLIN J.-Cl. (Franche-Comté)
BOURSET Michel (Secrét. National)
BOUVIGNIE Jean (Hte Normandie)
BRAUD Georges
(Poitou - Charente - Limousin)
BRICE Lise (Nord)
CAMAGNE Alain (Rhône/Ain)
CHIARENZA Emmanuel
(Champagne/Ardennes)
COHEN Jean (Provence/Côte-d'Azur)
DENIAUD Joseph (Saint-Nazaire)
DUMAS Roger (Loire/Hte-Loire)
ESPEL Bernard (Picardie)
GRANGER Georges (Secrét. Nat.)
FORTUNATO Marius (Alpes Nord)
FOUCAUD Jean-Louis (Secr. Nat.)
GEHIN Jean-Claude (Lorraine)
LAPEYRE Jean (Secrét. National)
LARROQUET Jean (Aquitaine)
LESPRIT Gérard (Haut-Rhin)
LIMONET Jean (Secrét. National)
MILHOMME Brigitte (Secrét. Nat.)
MOREAU Edith (Bourgogne)
MORICE Louis (Secrét. Nat.)
PHILIPPE Francis (Nord)
POIRIER Bernard (Secrét. Nat.)
POPIEUL Guy (Nord)
POUTHAS Gilbert (Basse-Norm.)
ROBERT Pierre (Secrét. Nat.)
ROSSIGNOL Jean (Basse-Norm.)
ROY Alain (Maine-et-Loire)
STAWIARSKI Richard (Lorraine)
TRENTAROSSO Alain (U.P.S.M.)
VIOLI Jean-Charles (Alpes Nord)

soit 26 membres élus au titre des syndicats, et 9 membres élus au titre du Secrétaire National.

D'autre part,

LEGER Catherine (U.P.S.M.)

a dépassé le seuil des 50% de suffrages à l'élection du C.F. et vient en 36^e position.

Elle n'est pas élue mais est susceptible d'entrer au C.F. en cas de démission d'un camarade au cours du mandat 1981-1983.

COMPOSITION DE LA NOUVELLE COMMISSION EXECUTIVE

(La C.E.F. a été élue par le nouveau C.F.; elle comprend 18 membres dont les 9 secrétaires nationaux).

REMOND Daniel: Président
GRANGER Georges: Secrétaire Gén.
MORICE Louis: Secr. Gén. Adjoint
LIMONET Jean: Trésorier
BOURSET Michel: Secrétaire Nat.
FOUCAUD Jean-Louis: Secrét. Nat.
LAPEYRE Jean: Secrétaire National

MILHOMME Brigitte: Secrét. Nat.
POIRIER Bernard: Secrétaire Nat.
ROBERT Pierre: Secrét. Nat.
BOUILLIN Jean-Claude
BRICE Lise
DANTIN Gérard
GUNTZ François
MEGANCK Gaby
SARDAIS Claude
STAWIARSKI Richard
VINCENT Michel

RESOLUTION GENERALE :

LES POINTS FORTS DU DEBAT

Un Congrès syndical est un temps fort qui permet de faire le point de l'action menée et de tracer les orientations pour l'avenir. Il est donc nécessaire qu'à l'issue des travaux, les syndicats se prononcent sur un texte qui résume les orientations retenues. C'est l'objet de la RÉSOLUTION GÉNÉRALE qui a été adoptée par 87 329 mandats (77,35%) - contre 23 784 (21,07%) - abstention 1 781 (1,58%).

La discussion de ce document est toujours un moment important mais aussi un moment difficile d'un Congrès. Difficile, c'est un texte qui va à l'essentiel, qui ramasse en peu de mots, dans des formules lapidaires, des idées et des positions qui nécessiteraient d'être explicites, qui sont souvent le fruit de longs débats et de confrontations multiples en lien avec l'expérience des trois années de lutte.

Dans ces conditions, il y a toujours le risque de ne pas être compris, d'autre part, il faut se prononcer par OUI ou par NON alors que parfois les choses ne sont pas aussi simples.

Cela dit, il faut bien choisir et la formule de la résolution amendée par les Syndicats est actuellement celle qui permet encore le mieux l'exercice de la démocratie.

Pour ce 38^e Congrès, deux innovations nous ont permis de progresser dans ce domaine.

La première, consiste à imprimer le texte de la résolution en marge du rapport. Ainsi, celui qui ne lisait que la résolution pouvait à tout moment se reporter sur le texte du rapport qui lui, explicitait beaucoup plus longuement les idées contenues dans la résolution.

La seconde, nous a conduit à réaliser un document unique qui comportait le texte initial de la résolution avec en parallèle les amendements déposés par les Syndicats et la nouvelle rédaction résultant de l'intégration totale ou partielle de certains amendements. Ce document a pu être expédié à chaque syndicat dès la fin des travaux de la Commission des résolutions et du Conseil Fédéral, c'est-à-dire plus d'une semaine avant le Congrès. Il était accompa-

gné de la liste des amendements retenus au débat. Ainsi, les différentes positions ont pu être débattues démocratiquement dans chaque syndicat.

LA DISCUSSION DE LA RESOLUTION

Trois cent quarante amendements avaient été déposés par les Syndicats. Les travaux de la Commission des résolutions et du Conseil Fédéral avaient conduit à en intégrer 60%. Parmi les 40% restant, 30% étaient antagonistes à l'orientation proposée par le Conseil Fédéral surtout, tandis que les derniers 10% n'avaient pas été intégrés parce qu'ils n'apportaient pas d'éléments particulièrement nouveaux, ils consistaient dans la plupart des cas à écrire d'une autre manière l'orientation proposée par le Conseil Fédéral.

Avant le 37^e Congrès (Strasbourg) tous les amendements déposés venaient en débat. Cette méthode présentait des aspects positifs (les syndicats tranchaient sur chaque amendement) mais AUSSI DE NOMBREUX INCONVÉNIENTS. Il s'agissait d'un véritable marathon où la démocratie était finalement assez formelle, car très rapidement, la fatigue aidant, le vote des syndicats n'était plus **POUR** ou **CONTRE** l'amendement proposé mais **POUR** ou **CONTRE** l'orientation générale proposée par le Conseil Fédéral.

En 1977, nous avons expérimenté une méthode qui consistait à proposer une quinzaine de débats sur des points importants choisis par le Conseil Fédéral.

Pour le 38^e Congrès, cette procédure a été reconduite et améliorée :

- chaque Syndicat avait reçu avant le congrès la liste des amendements retenus au débat ;
- leur nombre a été porté à 24 contre 14 en 1977 ;
- trois catégories d'amendement avaient été retenus

- **les amendements contributifs** qui visaient à enrichir le texte du Conseil Fédéral,

- **les amendements oppositionnels** qui étaient antagonistes à l'orientation proposée par le Conseil Fédéral,

- **les amendements à débattre**, avec lesquels il n'y avait pas d'opposition fondamentale mais qui nécessitaient une clarification.

Cette procédure qui a fait progressé la qualité des débats doit pouvoir encore être améliorée.

LE TRAITEMENT DES AMENDEMENTS RETENUS AU DEBAT

ARTICLE 8 : Un amendement de 4 syndicats parisiens (92 N - 92 S - 78 N - 95) précisait que dans sa recherche d'une sortie de crise le capitalisme est prêt à tout, y compris à étouffer les libertés et à recourir à la guerre. Il indiquait aussi « ... que le facisme et la guerre furent dans le passé à la fois conséquences et moyens de sortie des crises en régimes capitalistes ».

La première idée a été intégrée dans le texte par le C.F. mais la deuxième (référence historique) n'a pas été retenue car elle tendait à tout expliquer par l'évolution des phénomènes économiques, or la réalité est beaucoup plus complexe.

Le Congrès a suivi le rapporteur dans ses conclusions.

ARTICLE 13 : Situation de la forme politique. Un amendement du S.L.I.M. (Lyon) visait à ne maintenir que le 1^{er} alinéa, donc à rester à une appréciation générale sur la division de la gauche politique, sans porter d'appréciation spécifique sur les différents partis politiques.

11 amendements avaient été déposés sur cet article. Une nouvelle rédaction beaucoup plus équilibrée dans la nature des critiques formulées à l'encontre des différentes positions était proposée par le Conseil Fédéral.

Le rapporteur demandait au congrès de repousser l'amendement

du syndicat lyonnais. La F.G.M. doit dire clairement ce qu'elle pense du comportement des partis politiques, car ce n'est pas en cachant nos appréciations que nous ferons évoluer les choses. Le congrès a suivi le rapporteur en repoussant cet amendement.

ARTICLE 25: Les syndicats de la sidérurgie lorraine et de Meurthe-et-Moselle proposaient deux amendements complémentaires, tendant à mieux expliquer comment d'une part le contenu et l'organisation du travail rebutaient les jeunes, et d'autre part le chômage les écartait de la vie sociale dans l'entreprise. Ces amendements intégrés par le Conseil Fédéral ont été très largement approuvés par le congrès.

ARTICLE 32: Le syndicat de Fos-sur-Mer avait déposé un amendement visant à supprimer cet article où le Conseil Fédéral mettait l'accent sur l'importance de la couverture conventionnelle. Face à la nouvelle rédaction proposée, le syndicat de Fos enlevait son amendement après explication.

ARTICLE 37 a: Politique salariale. Le syndicat du Creusot proposait un amendement qui enrichissait le texte du Conseil Fédéral: dans l'alinéa concernant l'évolution de carrière, en faisant entrer les notions d'expérience professionnelle et de formation continue.

Cet amendement a été approuvé par le congrès.

ARTICLE 37 a: Politique salariale. Le syndicat de la Gironde avait déposé un amendement demandant à prendre en compte les indices syndicaux dans l'évolution du Pouvoir d'Achat et à fixer nationalement un salaire mini de besoin sur la base du chiffre réactualisé du dernier congrès (1977).

La première motion a été acceptée par le rapporteur, mais le chiffre national d'un salaire mini repoussé. L'expérience démontre en effet que l'existence d'importantes disparités entre branches et régions rend périlleux tout chiffre national qui risque d'apparaître insuffisant pour les uns et beaucoup trop élevé pour les autres. L'actualisation du barème publié en janvier 1978 par la F.G.M. donnerait un salaire mini de 3730 F, alors que nous sommes souvent encore très éloignés du S.M.I.C. revendiqué par la C.F.D.T. (3400 F au 1^{er} avril 1981). Le congrès a repoussé cet amendement du syndicat de la Gironde.

ARTICLE 37 b: L'emploi: le syndicat de Fos-sur-Mer proposait dans un amendement de modifier la fin du 2^e alinéa en indiquant: «Mais la signature de certains accords n'a

pas permis de verrouiller le patronat (notamment dans la sidérurgie) dans sa stratégie de restructuration, avec pour conséquences des suppressions d'emplois».

Le Conseil Fédéral proposait lui une nouvelle rédaction qui indiquait: «Cependant, le rapport de forces développé n'a pas toujours permis de modifier notablement les objectifs de la politique de restructuration du patronat...».

Le débat autour de cet amendement a montré combien est difficile la bataille pour l'emploi et que si des appréciations différentes existent sur la manière de conclure une lutte de l'ampleur de celle qu'a connue la sidérurgie, personne ne prétend avoir trouvé la solution miracle.

Le congrès a suivi le Conseil Fédéral et repoussé l'amendement de Fos-sur-Mer.

leurs et des travailleuses, pour gérer leur temps de travail, doivent pouvoir être prises en compte et leur droit d'intervention reconnu. Pour cela des limites doivent être fixées». Venaient ensuite les contraintes proposées par l'amendement de Cléon (voir ci-dessous).

Le syndicat de Nantes proposait un amendement tendant à remplacer le texte du C.F. et qui mettait l'accent sur l'importance de la loi sur les 40 heures de 1936 et sur le refus de l'horaire annuel cher aux patrons.

Le congrès a suivi le syndicat de Nantes, son amendement est donc intégré dans la résolution.

ARTICLE 37 c: Aménagement du temps de travail: L'amendement du syndicat de Cléon visait à énumérer les principes sur lesquels nous devons veiller en cas de discussion sur l'aménagement du temps de travail.



G. BLONCOURT

ARTICLE 37 c: Réduction du Temps de travail: Le syndicat de la Gironde proposait d'ajouter INTÉGRALEMENT après réduction compensée.

Cette motion avait été intégrée par le Conseil Fédéral, mais dans une nouvelle rédaction qui prenait aussi en compte les **Motions de Réduction de l'éventail hiérarchique et d'embauche**.

C'est la proposition défendue par le rapporteur qui a été acceptée, l'amendement de la Gironde a donc été repoussé.

ARTICLE 37 c: Aménagement du temps de travail: Le texte proposé par le Conseil Fédéral indiquant: «Pour bloquer la politique patronale d'aménagement du temps de travail selon les seuls critères de rentabilité, les revendications des travail-

Accepté par le C.F., cet amendement a été approuvé par le congrès.

ARTICLE 37 c: Réduction du temps de travail: Un amendement du syndicat de Dunkerque sur la 5^e équipe avait été intégré par le C.F. La nouvelle rédaction indiquait que: «Pour arriver à cet objectif des 33 h 36, des étapes de repos compensateur sont possibles, à condition de refuser les 9 demi-équipes et que les travailleurs puissent décider eux-mêmes des prises de repos».

Cet amendement combattu par le syndicat de la sidérurgie lorraine faisant apparaître un désaccord entre sidérurgistes (premiers intéressés). Une motion d'ordre des syndicats de Nantes proposait de renvoyer le débat. Cette motion a été acceptée par le congrès.

ARTICLE 37 d: Conditions de travail. Un amendement du syndicat d'Anancy proposait que le congrès décide d'une assemblée statutaire pour définir les orientations syndicales en matière d'organisation du travail. En séance, le rapporteur faisant une proposition acceptée par le syndicat et approuvée par le congrès.

ARTICLE 37 e: Droits syndicaux et droits des travailleurs: Un amendement du syndicat de Reims proposait de fixer l'importance, du contingent d'heures nécessaire à la S.S.E., et du volume d'heures de délégation des délégués suppléants. Accepté par le C.F. cet amendement a été approuvé par le congrès.

ARTICLE 37 f: Le C.E. outil syndical: Un amendement du syndicat de Grenoble proposait d'indiquer comment le C.E. pouvait être un lieu concret d'expérimentation sociale et culturel.

Accepté par le C.F. avec une formulation quelque peu différente il a été approuvé par le congrès.

ARTICLE 37 h: Protection sociale collective: Le syndicat de Bollène (Vaucluse) proposait de supprimer toute référence aux retraites complémentaires et à la prévoyance collective complémentaire, estimant que la S.S. devrait couvrir la totalité des besoins.

Si cet amendement avait le mérite de montrer l'importance de l'action pour une autre sécurité sociale, il ne prenait cependant pas en compte la réalité et la nécessité d'une action pour un plus grand contrôle syndical sur la Protection sociale complémentaire. Rejeté par le rapporteur au nom du C.F., il a été repoussé par le congrès.

ARTICLE 37 i: Hors statuts: Cet article avait été assez profondément remanié par le C.F. pour tenir compte des amendements déposés.

L'amendement du syndicat de la Gironde retenu au débat visait à supprimer la dernière partie de l'article intitulée: « Limiter le recours aux hors statuts en fixant des verrous par la négociation et le législatif » et qui énumérait les points où il était nécessaire d'avancer.

Cet amendement refusé par le C.F. a été repoussé par le congrès.

ARTICLE 38: International. L'amendement déposé par le syndicat de la sidérurgie lorraine demandait notamment une décentralisation de la prise en charge des problèmes internationaux.

La proposition de texte du C.F. a été acceptée par le syndicat et approuvée par le congrès.

ARTICLE 47: Immigration: Un amendement des syndicats parisiens 92 N - 78 N - 95 apportait des précisions sur la nature et les moyens de l'action à mener.

Accepté par le C.F. il a été approuvé par le congrès.

ARTICLE 54: Politique d'action. L'amendement retenu au débat venant du syndicat de Reims, visait à privilégier l'U.I.M.M. comme lieu de négociation et à organiser l'action en conséquence, en reprenant un texte publié en 1978 par la F.G.M.

Cet amendement a été refusé par le C.F. car il ne tient absolument pas compte des événements des 3 dernières années, ni de l'expérience accumulée.

La stratégie de lutte d'ensemble que nous voulons développer est clairement définie dans les articles 54 à 64.

Le congrès a suivi le rapporteur et repoussé l'amendement.

ARTICLES 61-62: Le syndicat de St-Nazaire avait déposé un amendement visant à valoriser le rôle des **INTERS** dans la construction de l'action, la coordination et la négociation. Cet amendement avait été intégré presque en totalité par le C.F., seule la motion de « structure privilégiée » avait été écartée.

Le congrès a suivi le C.F. et le rapporteur.

ARTICLES 66-67: La négociation. Vingt trois amendements avaient été déposés sur ces 2 articles. Les préoccupations dominantes tournaient autour de la nécessité de bien relier la **négociation à l'action**; une nouvelle rédaction était proposée par le C.F. pour en tenir compte.

Le syndicat de Fos-sur-Mer proposait de remplacer le texte du C.F. par: « Pour être crédible, une organisation syndicale doit chercher à obtenir des résultats significatifs pour les travailleurs, sans perdre de vue l'objectif à atteindre ».

Au nom du C.F. le rapporteur demandait au congrès de repousser cet amendement. Tout en reconnaissant que le nouveau texte répondait à une partie de ses préoccupations. Le syndicat maintenait son amendement et **demandait un vote par mandat.**

Le résultat a été le suivant: **POUR: 34 933 (31,07%) - CONTRE: 74 149 (65,96%) - ABSTENTIONS: 3 325 (2,95%). L'amendement repoussé, c'est le nouveau texte du C.F. qui est intégré.**

Article 70 - 71: Syndicalisation

Cet article veut faire ressortir l'importance de l'organisation des travailleurs dans l'entreprise et donc toute la place de l'adhérent au sein de la Section Syndicale, cellule de base de l'action.

Les amendements 299 de Roanne et 300 de la sidérurgie lorraine visaient à privilégier le rôle de l'adhérent, du collecteur, et le développement des moyens pour aider la syndicalisation.

L'article 70 nouveau ayant intégré l'entreprise est le lieu **privilégié** où s'organisent les travailleurs et ajouté les aspects de formation, uniformation.

L'article 71 reste inchangé, mais la demande de la sidérurgie lorraine est intégrée dans le 72 nouveau.

Article 92: Taux de cotisation

L'objectif de cet article était de demander aux syndicats de passer la cotisation perçue auprès de l'adhérent de 0,75% à 0,80% du salaire net mensuel. Cette augmentation devait permettre de conserver le pouvoir d'achat des sections syndicales et syndicats au 1^{er} janvier 1983, période où s'appliquera la charte financière confédérale faisant remonter à la C.N.A.S., aux régions et fédérations plus que l'évolution normale des salaires (voir articles 5 et 6 de la résolution charte financière congrès de Brest).

12 amendements étaient déposés par les syndicats pour repousser cette proposition. L'amendement retenu au débat de la sidérurgie lorraine pour le maintien à 0,75% a été combattu par le syndicat 92 N. Le congrès a voté l'amendement retenu par 75,51% des votants.

Article 92 bis: Charte financière confédérale

Ce nouvel article, proposé par le Conseil fédéral en complément, a pour objet d'intervenir auprès des structures confédérales et au congrès en particulier pour modifier la charte financière confédérale et garantir aux syndicats et structures de base plus de moyens.

Ce maintien de l'amendement n° 340 du syndicat des Vosges demandait de modifier la charte fédérale avant 1982 pour que la F.G.M. elle-même, laisse une part plus grande aux structures de base.

La décentralisation de la cotisation fédérale pour les Unions Métaux, les unions fédérales, la Voix des Métaux, le fonds fédéral de développement représente plus de 50% de la cotisation fédérale.

Le congrès a repoussé l'amendement en votant par 64,88% contre et 27,35% pour.

Résultats des votes du congrès

Mandats représentés 114 969

Vote du quitus

Exprimés	113 594
Pour	83 034 - 73,09 %
Contre	23 959 - 21,09 %
Abstention	6 601 - 5,81 %

Rapport et réponse adoptés

Résolution générale:

Amendement de FOS

Votants	112 471
Exprimés	112 407
Pour	34 933 - 31,07 %
Contre	74 149 - 65,96 %
Abstention	3 325 - 2,95 %

Amendement repoussé

Amendement n° 334:

Cotisation

Exprimés	112 964
Pour	85 301 - 75,51 %
Contre	26 722 - 23,65 %
Abstention	941 - 0,84 %

Amendement adopté

Amendement n° 340

Charte financière

Exprimés	105 683
Pour	28 909 - 27,35 %
Contre	68 573 - 64,88 %
Abstention	8 201 - 7,77 %

Amendement repoussé

Ensemble de la Résolution générale

Exprimés	112 894
Pour	87 329 - 77,35 %
Contre	23 784 - 21,07 %
Abstention	1 781 - 1,58 %

Résolution générale adoptée

Intervention de Jean-Marie SPAETH

Secrétaire Général de la Fédération des mineurs



Mes camarades, un Congrès de Fédération, est toujours un moment **important** de la vie d'une organisation syndicale. Important parce que des femmes et des hommes se retrouvent. Important parce que des travailleurs et des travailleuses mandatés par leur section et syndicat acceptent de se rencontrer pour débattre, confronter leurs idées, leurs expériences et leur analyse.

Cela est important pour que vive et grandisse la C.F.D.T., avec et pour les travailleuses et travailleurs de la Métallurgie, avec et pour la classe ouvrière du pays, avec et pour la classe ouvrière d'Europe et du Monde.

Etre au cœur de l'action ouvrière voilà incontestablement le centre du débat de votre Congrès. Peut-il en être autrement pour des militantes et militants qui ont pour ambition de défendre les intérêts individuels et collectifs de salariés ? Peut-il en être autrement pour une organisation qui cherche en permanence à faire la synthèse entre les aspirations immédiates des travailleurs et le choix de société qu'est le Socialisme Autogestionnaire ?

Oui mes camarades, la Fédération des Mineurs a accepté avec joie d'intervenir à votre Congrès et me mandate pour vous apporter le salut fraternel des mineurs de France, notre pays.

Des liens historiques ont toujours existé entre les mineurs et les métallos, notamment les sidérurgistes.

Arracher le minerai au sous-sol et le transformer en surface a forgé des mentalités. Affrontés au même patronat pendant un siècle a conduit au développement d'une pratique syndicale parallèle.

Aujourd'hui encore, les mineurs et les métallos sont agressés par le patronat, regroupés au sein de l'Union de l'Industrie Métallurgique et Minière.

Le passé, le présent unissent nos 2 professions, nos 2 industries. Le passé, le présent, ont uni les travailleuses et travailleurs dans leur lutte, avec leur organisation, la C.F.D.T.

Mais les hommes, les militants, une profession, une organisation ne peuvent vivre uniquement du passé et du présent. Il est important d'agir dès aujourd'hui pour mieux dominer le futur ou plus justement et plus ambitieusement pour forger collectivement l'avenir de la classe ouvrière. Il s'agit finalement et concrètement de forger UN AVENIR TOUT COURT A DES MILLIONS DE JEUNES, DE FEMMES, DE PERSONNES AGEES.

Mais nous savons bien les uns et les autres que la réalisation de nos objectifs, la satisfaction des aspirations des travailleurs passent par un certain nombre de structures.

En 1964-65, il a fallu reconstruire de toute pièce la Fédération des Mineurs.

Cela a été d'autant plus admirable pour les camarades présents à cette époque que d'une part il fallait reconstruire une Fédé destinée à ne vivre qu'un temps relativement court, et que d'autre part ils ont réussi à hisser la C.F.D.T. au 2^e rang des organisations de la profession minière.

Aujourd'hui, le débat est ouvert entre nos 2 organisations pour redessiner nos frontières fédérales.

La Fédération des Mineurs s'est prononcée en 1979 tout en affirmant sa volonté de maintenir l'entité « Mineurs », d'engager le débat avec la F.G.M. pour mettre en route un processus de regroupement de nos organisations.

Oui mes camarades, ce débat est possible. Mais camarades, il ne doit pas seulement se situer au niveau parisien, mais s'ancrer également dans les réalités vécues par nos syndicats dans les différentes régions.

Unir nos forces, unir nos acquis, faire de notre diversité un enrichissement mutuel de nos organisations, voilà notre ambition ; forger des structures au service des travailleurs de la métallurgie et des mines, au service de la C.F.D.T., voilà camarades une tâche exaltante.

Ensemble si vous êtes d'accord, nous la mènerons à bien. Vive la F.G.M., vive la C.F.D.T.

(Extraits)

INTERVENTION d'Edmond MAIRE

Secrétaire Général de la C.F.D.T.

I - Un tournant du syndicalisme

Nous vivons une période difficile où le syndicalisme est sur la défensive, la syndicalisation en recul.

L'enjeu: un nouveau souffle ou une perte de la force de transformation sociale du syndicalisme.

Les salariés, le syndicalisme sont plongés dans la crise du capitalisme de deux manières:

1) par le haut: le capitalisme réalise sa restructuration industrielle. Les capitaux changent de pays, une nouvelle division internationale du travail est mise en place: les industries qui ont fait la base du mouvement ouvrier s'effondrent.

De plus, les bouleversements technologiques transforment les relations de l'homme et de son travail, les relations des hommes entre eux, les qualifications, les conditions du travail, etc. où l'analyse simpliste n'a pas sa place.

Enfin de nouveaux secteurs d'activités apparaissent: spatial, nucléaire, mais surtout les industries de la communication, car elles modifient notre mode de vie.

Nous assistons à un bouleversement des industries qui ont fait les bases traditionnelles des syndiqués. Que faisons-nous par rapport au salariat de type nouveau: tertiaire, femmes...?

2) Par le bas: le patronat modifie les statuts des travailleurs. En effet, la précarisation est le moyen le plus simple pour remettre en cause les acquis sociaux, pour contourner les conventions collectives et individualiser les travailleurs; sous le prétexte de donner de la «souplesse» aux gestionnaires, on développe l'insécurité des travailleurs.

Il y a un piège que le syndicalisme doit éviter: se replier sur ses bastions, les grandes entreprises et le secteur public et nationalisé. Le risque étant que le syndicalisme se réduise à un groupe de pression comme aux Etats-Unis, même si l'on maintient en même temps un langage de gauche: «rupture immédiate sans perte de salaire».

Notre problème n° 1 est la restructuration du syndicalisme par lui-même en mettant en action l'ensemble de la classe ouvrière sur tous les terrains.

Or, nous sommes absents ou faibles, chez les chômeurs, les hors-statuts, les services sous-traitants, les immigrés.

La priorité est à la **syndicalisation massive par une action adaptée**. Comme le disait récemment une militante de la région parisienne: «ou bien nous changeons notre syndicalisme, ou bien notre syndicalisme révolutionnaire disparaîtra, c'est la grande leçon des diptérodocus».



G. BLONCOURT

La C.F.D.T. appelle les travailleurs à faire face

La C.F.D.T. doit prendre la tête du renouveau en puisant dans l'expérience, dans l'histoire du syndicalisme, l'énergie de mettre en échec la dégradation de la société qui est aussi une dégradation de la personnalité de chacun. Cela peut aboutir au réveil des vieux démons: l'antiparlementarisme, l'appel aux leaders populistes ou démagogiques, le rejet de l'immigré, de l'étranger.

Comment faire face? En se lançant dans un travail en profondeur,

durable, peu spectaculaire; en mettant le travail et l'emploi au centre des luttes sociales, en admettant que la méthode compte autant que le contenu.

L'autogestion est au centre de notre combat, autrement, elle ne sert à rien si c'est un vague avenir pour les générations futures ou un slogan creux.

Comme le disait Henri LEFEVRE: «l'autogestion n'est ni une recette, ni un système. C'est une lutte. Il n'y a pas de modèle, tous les modèles sont désastreux (...). L'idée de l'autogestion est une concrétisation de l'idée de liberté, de liberté concrète, de liberté pratique (...). L'idée d'autogestion n'est pas seulement une idée économique, c'est une idée créatrice de valeurs qu'il faut maintenir au cœur même de la crise, de façon qu'elle produise tous ses effets».

Cette dynamique autogestionnaire a divers aspects:

1) Dynamique autogestionnaire sur le contenu du travail

L'action syndicale la plus quotidienne peut être profondément, vraiment transformatrice au-delà des mots.

Malheureusement, l'habitude est courante de minimiser la portée, l'ambition des actions menées.

Il faut partir de l'entreprise pour agir sur l'évolution de la société car l'histoire l'a montré: la seule action politique, institutionnelle, structurelle n'a nulle part mené au socialisme. Il n'y a pas de socialisme sans liberté, ni **sans transformation du contenu du travail**.

2) Dynamique autogestionnaire pour reconquérir la liberté syndicale

Des milliers de travailleurs ont perdu cette liberté: les intérimaires, les sous-traitants; mais d'autres sont menacés et le gouvernement s'attaque à trois secteurs: l'E.D.F., le C.E.A. et l'O.R.T.F.

Tout cela découle du recul de la liberté syndicale avec l'éclatement de la classe ouvrière.

La lutte pour l'unification des statuts et la lutte pour la liberté syndicale est le premier objectif des travailleurs opprimés. Les Polonais nous montrent que, malgré les difficultés économiques, leur lutte a d'abord été celle de la liberté syndicale. Il nous faut savoir retrouver le sens de la conquête de ces libertés.

3) Dynamique autogestionnaire et lutte contre les statuts précaires

Répondre à l'éclatement de la classe ouvrière suppose que le **syndicat soit facteur essentiel de cohésion** de la classe ouvrière, contre son émiettement, sa fragmentation. S'il suffisait pour cela de proclamations sur l'unité et la solidarité de classe, le problème serait résolu. Or, non seulement il ne l'est pas, mais le mouvement de dissociation se développe. Pour y répondre, les slogans ne servent à rien.

Seule une politique syndicale, partant des aspects spécifiques de la situation de travail de chaque catégorie, peut donner un sens unique à des approches revendicatives diversifiées, et au sein même de chaque entreprise.

Mais la classe ouvrière n'est pas seulement divisée en catégories professionnelles ou sociales au sein de l'entreprise. Elle l'est de plus en plus entre les salariés travaillant sur le même site et appartenant à des entreprises différentes: entreprise principale et fournisseur de services de plus en plus nombreux. Et là **la section syndicale et le syndicat laissés à eux-mêmes** risquent fort de répondre insuffisamment aux problèmes posés.

Dans cette situation, la méthode compte plus que le contenu: la recherche de confrontations, notamment dans l'interprofessionnel, est de la plus grande importance.

4) Dynamique autogestionnaire et emploi

Nous n'avons pas assez d'ambition sur le projet du partage de l'emploi. Que voit-on, que subit-on, souvent passivement?

— d'un côté des millions de chômeurs, désœuvrés, inquiets;

— de l'autre des femmes, quelquefois des hommes, courant après le temps pour faire face aux tâches ménagères et d'éducation en plus des 40 heures de travail et des heures de trajet;

— d'un côté des millions de femmes et quelquefois des hommes sous-employés;

— de l'autre des salariés contraints à l'intensité du travail, à la cadence, à la course à la productivité;

— d'un côté des millions de femmes, de jeunes, d'hommes qui souhaiteraient pouvoir travailler;

— de l'autre une société refusant de développer les services collectifs: garde des enfants, équipements socio-culturels pour les plus grands, aide-ménagères, centres de santé proches des gens, éducation accordant des moyens prioritaires aux plus démunis.

Il faut changer cette répartition idiote, absurde du temps et du travail. Mais en la matière notre pratique pose problème: nous devons revenir à la liaison action-négociation. La resyndicalisation c'est trouver des pratiques, des comportements pour aboutir inévitablement à imposer la négociation.

Pour autant fixer la négociation comme but en soi est aussi mauvais. Et cela arrive dans la vie syndicale, y compris au plan confédéral, on l'a vu lors de la négociation sur la durée et l'aménagement du temps de travail. **Sans doute parce que les objectifs confédéraux de durée du travail** concernaient surtout les travailleurs les plus démunis et que la solidarité est plus facile à exprimer qu'à vivre; sans doute parce que l'élaboration de revendications concrètes sur l'aménagement du temps de travail est encore très insuffisante au point que les patrons profitent du champ laissé libre; sans doute aussi parce que l'échelon confédéral n'a pas réussi à relier l'action et les attentes de tous les échelons de la C.F.D.T. dans cette négociation.

Quelle mobilisation aujourd'hui pour avancer?

Organiser un faisceau d'actions convergentes et poursuivre le débat massif dans l'organisation. L'action pour réduire la durée du travail doit se développer maintenant, élections présidentielles ou pas, à partir des entreprises et des branches pour créer des emplois.

Les Immigrés:

Nous avons des raisons d'être inquiets des positions du P.C., de l'utilisation des immigrés comme otages dans le conflit entre Municipalités Communistes et Gouvernement, des propos sur le paiement pour les besoins sociaux des travailleurs par les pays d'origine et des quotas pour les colonies de vacances d'Ivry. Ce sont des actes racistes, ils témoignent d'un abandon de la lutte des classes sur un plan international.

Mais quels problèmes cela pose à la C.F.D.T.?

Devant la crise et la montée du chômage il restait un front syndical et politique uni autour des immigrés. Maintenant la C.F.D.T. se trouve devant de nouvelles responsabilités. Fera-t-elle des déclarations sans

efficacité ou bien pratiquera-t-elle une syndicalisation des immigrés pour mener une lutte solidaire?

La Politique Industrielle:

Le Conseil National de janvier a débattu d'une nouvelle industrialisation dans le sens d'un nouveau type de développement.

Faut-il laisser s'effondrer la base industrielle sous prétexte que le risque du réformisme existe? Or, l'action syndicale quotidienne modifie les choix économiques des patrons. Alors, pourquoi s'empêcherait-on d'intervenir sur la technologie, les investissements, les produits, l'organisation du travail? C'est-à-dire sur les conditions économiques de la satisfaction de nos revendications, sur l'origine des décisions du développement économique.

Les travailleurs doivent s'approprier les objectifs économiques **dès maintenant** pour ne pas les laisser aux patrons et aux technocrates.

L'économie est trop importante, détermine trop le champ social pour que le syndicalisme l'abandonne.

5) Dynamique autogestionnaire et mixité du mouvement syndical: enjeu central du Congrès de Metz

Au Congrès de 1970 où la C.F.D.T. a fait le choix du socialisme autogestionnaire, nous avons pensé que le choix socialiste devait amener **naturellement** les femmes au syndicalisme.

Qu'en est-il réellement? Les syndicats restent essentiellement masculins.

Devant notre incapacité, le Patronat utilise les aspirations spécifiques des femmes par rapport au travail pour restructurer les emplois, les horaires, les contrats de travail.

Or, une partie de la réalité échappe aux hommes. Il faut donc rendre mixtes nos instances de décision.

Des mesures particulières ont été prises pour la représentation aux instances confédérales des cadres, des régions, etc. mais pas des femmes. Des résistances se feront jour d'ici Metz, tous les arguments seront utilisés.

Ce grand objectif ne doit pas se limiter aux instances confédérales, mais toucher en même temps tous les niveaux de l'organisation.

6) Dynamique autogestionnaire et unité d'action

L'Unité d'action est une nécessité au moment où les travailleurs sont affrontés à des difficultés sans précédent depuis 30 ans.

Or, le mouvement syndical est plus divisé que jamais, les préalables à l'unité d'action se multiplient:

— la C.G.T. n'est plus sur une ligne unitaire;

— F.O. accentue son langage agressif par rapport à la C.F.D.T. car la resyndicalisation l'inquiète.

Nous devons, dès lors, mieux définir notre rôle, nous devons prendre la tête du mouvement pour briser le joug de la division et de la sclérose.

Le moment n'est-il pas venu d'écartier tous les préalables politiques et idéologiques et de nous rassembler dans une action concrète pour combattre le chômage et les inégalités. Pour la C.F.D.T., il est temps que ce moment vienne. Ce que « Solidarité » a fait en Pologne, dans des conditions autrement plus difficiles que les nôtres, ce que Solidarité a fait en rassemblant dans un mouvement de masse sans égal, dans une mobilisation profonde et tenace, la grande majorité des travailleurs, des démocrates chrétiens aux socialistes laïcs en passant par un bon nombre de militants commu-

● impulser une dynamique du mouvement social, faire bouger la C.G.T.

Forts de l'autonomie intégrale du mouvement syndical vis-à-vis de l'Etat, des partis et de l'église, les travailleurs polonais nous ont montré l'exemple en s'unissant sur l'essentiel — les libertés et les revendications économiques et sociales. Ils ont soulevé la montagne de l'Etat communiste et ont pris leur marche en avant. Nous, face aux forces du capitalisme et à leurs alliés politiques, face à l'exploitation et à la domination, nous devons être capables de rester sur notre terrain, les luttes sociales, de ne pas transférer en notre sein les luttes et les intérêts de parti et de dégager la force immense et responsable des travailleurs et du peuple mobilisé. C'est le message que chaque militant C.F.D.T. doit transmettre dès demain, à son camarade C.G.T., à son camarade F.O., oui à son camarade F.O., ou à son camarade C.G.C., F.E.N. ou C.F.T.C.

n'assuraient pas obligatoirement un transfert vers le politique, l'électoral? Est-ce que cette unité d'action ne niait pas abusivement les différences, le pluralisme de point de vue au sein de la classe ouvrière? Est-ce qu'elle n'a pas contribué à couper gravement notre mouvement syndical en deux blocs?

L'Unité d'action à reconstruire doit être pluraliste et conflictuelle, s'attacher à des objectifs concrets, ne pas s'imposer de haut en bas, mais se nouer à tous les niveaux en face des interlocuteurs précis.

C'est un grand sujet de débat pour les prochains mois. Mais cette recherche n'a de valeur que si elle s'opère dans l'action.

Dès maintenant, le mouvement syndical français doit remplacer la guerre de tranchée par la dynamique du rassemblement. Pas de repli dans une chapelle, quelle qu'elle soit. La laïcité dont nous nous réclamons, c'est d'abord la tolérance. Il n'y a pas des militants qui ont la bonne analyse et ceux qui sont à jeter aux orties; il n'y a que des travailleurs qui ont décidé d'agir et qui, pour cela, ont fait des choix différents.

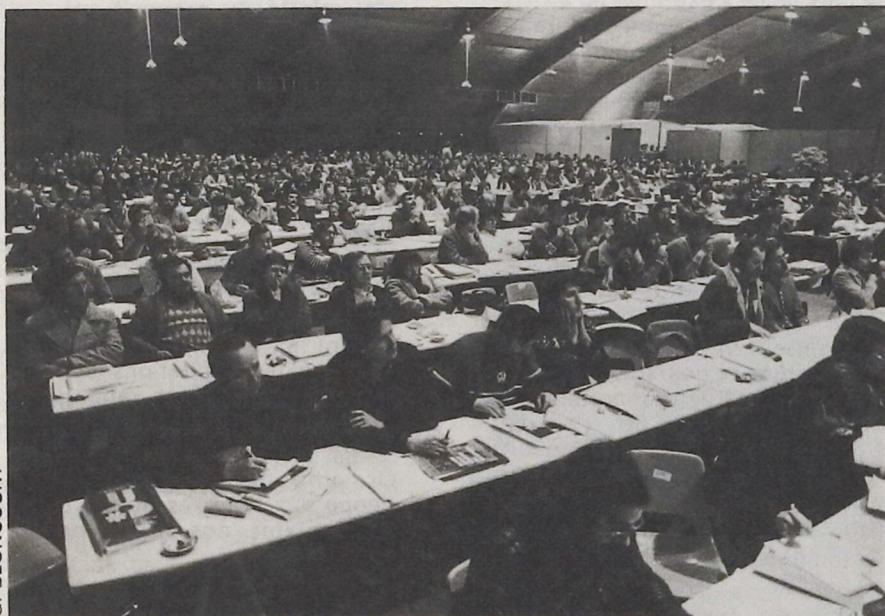
Avec notre C.F.D.T., dès ce printemps, nous avons l'ambition de susciter dans tout notre pays un puissant mouvement social d'auto-détermination individuelle et collective capable de modifier en profondeur les conditions de la vie dans cette société, d'apporter des réponses aux aspirations de chacun, de permettre qu'enfin on puisse travailler et vivre en plein accord avec soi-même, c'est-à-dire en plein accord avec le sens donné au travail et à la vie.

Nous réussirons à deux conditions:

● mettre les problèmes sur la table, sans nous gargariser de mots, en menant la confrontation en profondeur;

● avoir un climat de débat positif dans la C.F.D.T. comme dans votre congrès: celui qui pense différemment n'est pas à rejeter, au contraire; il nous pose question, il nous oblige à progresser.

Voilà ce que je voulais vous dire. Je ne sais pas si je vous ai fait plaisir. C'était sans le faire exprès. J'espère vous avoir été utile. Un confédéral c'est fait pour ça, ne croyez-vous pas?



G. BLONCOURT

nistes de base, ce que Solidarité a fait, pourquoi ne le ferions-nous pas en France, ici et maintenant?

... Pouvons-nous ignorer que ces deux organisations rassemblent des centaines de milliers de travailleurs qui sont, ou peuvent être des camarades de combat.

Pour y arriver, il nous faut aboutir à deux objectifs:

● créer un climat de solidarité, de fraternité, de contacts humains entre militants;

Ce que Solidarité a fait, le mouvement syndical français doit être capable de le faire. Et la C.F.D.T. doit prendre la tête de ce combat-là.

A ce point, il faut tirer la leçon de l'expérience.

L'Unité d'action, modèle 66-79 a montré ses limites: elle a buté sur l'obstacle politique; elle a fluctué, même avec retard, au rythme des rapports P.C.-P.S. Qu'est-ce qui n'a pas marché dans notre type d'unité d'action? Est-ce que nos plateformes communes, très générales,

Contribution au débat par Jacques CHÈRÈQUE Secrétaire Général Adjoint de la C.F.D.T.

Depuis notre dernier Congrès, à Strasbourg, trois longues années se sont écoulées. Trois événements ont sonné le glas de bien des espérances militantes.

1. sous les coups du P.C., l'union de la gauche a volé en éclat et consacré sa faillite au printemps 1978;
2. l'unité avec la C.G.T. s'est, elle aussi, rompue, lorsque le Conseil National de la C.G.T. l'a décidé en juin 1980, rejetant d'un coup 15 ans d'acquis communs;
3. enfin, le modèle du socialisme réel prétendait incarner la révolution des travailleurs et leur libération s'effondre dans des échecs dont le plus dramatique est la mise sous séquestre des libertés.

A cet égard, la lutte des travailleurs polonais dans Solidarność, est à la fois tragique et pleine d'espérance.

Tout cela, dans un contexte de plus en plus sombre.

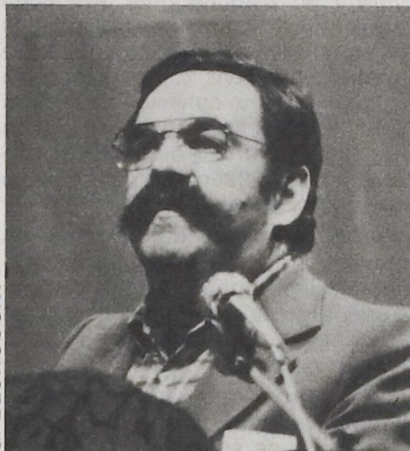
Les chocs pétroliers sont l'occasion répétée pour les capitalistes de renforcer leur offensive pour imposer par tous les moyens, plus vite et plus fort, leurs solutions et leurs politiques.

Les tensions internationales s'aiguisent, la paix dans le monde devient incertaine tellement le développement inégal du monde, facteur de misère, de faim devient insupportable pour une majorité de peuple.

Au plan politique, alors que le discours de GISCARD s'enfle de grands desseins pour le troisième millénaire, la pratique du gouvernement BARRE s'abat lourdement sur la classe ouvrière. La politique politicienne et partisane a repris ses droits.

Alors que dans le monde occidental le nombre de chômeurs sera de 23 millions en 1981 celui des PVD étant incalculable et dramatique.

Or, sur ce sombre bilan, voilà que le capitalisme semble en mesure de surgir de sa crise pour de nouveau, imposer au monde la dure loi de sa



G. BLONCOURT

domination. Il conjugue la répression et l'offensive:

- attaques contre les acquis, le niveau de vie et les conditions de travail;
- restructuration de son économie et de ses secteurs de production;
- mise en œuvre des nouvelles techniques, ravageuses d'emplois et développement d'une gestion sociale discriminatoire et d'éclatement de la classe ouvrière.

Le syndicalisme de la révolution dogmatique retourne à ses pratiques hégémoniques, celui de l'aménagement social, payant le prix de la démocratie, ne peut répondre aux défis et aux exigences de la période.

La C.F.D.T. subit les coups de butoir de cette situation, le syndicalisme aussi.

Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que la déception l'emporte sur la volonté d'agir, que l'abandon prenne la place de la lutte et que la tentation de la critique radicale gagne sur la recherche de l'unité et de la proposition qui mobilise.

Pourtant, dans cette situation lourde, tendue, difficile, la C.F.D.T., comme le Taciturne autrefois, a choisi d'entreprendre sans faire de l'espérance un refuge.

Elle le fait, forte de son expérience d'organisation syndicale, accumu-

lée au fil des ans par ses luttes, son enracinement dans la classe ouvrière.

Elle le fait, certaine de la capacité des travailleurs de trouver les réponses et les ripostes adaptées à la situation.

Elle le fait, confiante de la capacité de ses militants susceptibles de s'éprouver dans une saine remise en cause, de regarder les réalités en face telles qu'elles sont, de saisir pour les intérêts des travailleurs, la dynamique exceptionnelle des mutations en cours, au cœur d'une société en crise.

Elle le fait pour construire une action syndicale mobilisatrice parce que porteuse des réalités vécues par les travailleuses et les travailleurs et donc efficace, une action qui rassemble parce que nourrie d'une forte ambition de transformation.

Cette première tâche est en voie de réalisation. Elle a consisté à préciser les objectifs et moyens d'action pour le court terme afin de faire face aux conséquences néfastes immédiates de la politique capitaliste favorable aux travailleurs et aux populations.

Le plus dur reste à faire, construire une sortie de crise.

Les objectifs prioritaires que nous avons définis sont destinés à modifier ce contexte, à peser sur les éléments qui le déterminent. Ils impliquent une meilleure prise en compte de la réalité, une analyse approfondie de l'environnement.

Il nous faut, nous l'avons signalé avec plus de force depuis mars 1978, mieux intégrer les contraintes que nous renvoie la réalité, ne pas nier cette dernière pour la plier à des schémas préétablis, mais au contraire, saisir dans les contradictions qui y existent, les leviers essentiels de notre politique de transformation. Rien n'est plus inefficace aujourd'hui que de se boucher les yeux et de faire comme si le réel était simple ou plutôt imaginaire.

Un examen lucide est d'autant plus nécessaire que la situation de

crise rend les problèmes sinon plus complexes du moins plus opaques. On voit tant de forces politiques et syndicales se satisfaire de simplifications en guise d'analyse, et tomber ainsi dans des approximations plus que périlleuses, qu'il nous faut, pour mieux appréhender le réel, poursuivre, avec notre propre méthode d'analyses, l'effort de connaissance et d'élaboration.

Une masse d'éléments sont à prendre en considération pour prendre en compte non seulement notre pays mais l'ensemble du monde.

Parmi eux, je citerai quatre défis que nous lance la crise et qu'il nous faut prendre en compte même s'il ne m'est pas possible de les traiter ici, mais simplement pour soulever le problème des réponses que la C.F.D.T. et le syndicalisme doivent leur apporter, car cette réponse conditionne le caractère et le sens de l'issue à la crise.

— **Les limites du modèle de croissance industrielle et du productivisme** avec toutes ses conséquences sur le mode de vie, de production et de rapports sociaux à construire ;

— **les changements technologiques et les mutations** qu'ils entraînent avec toutes les questions qu'ils posent sur le contenu, le produit du travail et la qualité de la vie ;

— **le développement des inégalités dans le monde** avec les questions de leur réduction rapide et peut-être volontaire sans laquelle la face du monde et nos acquis intouchables voleront en éclat ;

— **les aspirations à l'autonomie des individus, des groupes et des peuples** et la provocation même du changement sur les habitudes, le comportement, la nature des rapports entre les individus et les groupes avec sa dimension internationale qui débouche sur la question de l'autonomie des peuples.

Ces défis mettent en cause à des titres divers non seulement les habitudes, les comportements, les modes de pensée, mais aussi les institutions, les structures, les organisations qui ont pour tâche d'assurer le fonctionnement de nos vieilles sociétés.

Pour la C.F.D.T., organisation d'orientation socialiste autogestionnaire, avons-nous assez mesuré combien cette question fondamentale exigeait de remises en cause, de recours à une qualité exacerbée de la démocratie.

La crise à son tournant n'est-elle pas, en même temps qu'une difficile provocation, une exceptionnelle chance pour avancer dans la voie des changements que nous concevons bien théoriquement, mais combien plus difficile quand il s'agit de les vivre.

C'est pourquoi la C.F.D.T., en même temps qu'elle appelle les travailleurs à lutter contre les conséquences négatives des politiques capitalistes, les appelle à relever les défis que pose cette crise et à les résoudre dans un combat autour d'un projet solidaire.

Ce projet solidaire est celui de la lutte pour un nouveau type de développement.

Personne ne doute plus de la dimension internationale des problèmes mais la nécessité d'insérer nos luttes dans cette perspective reste encore pour beaucoup du domaine de l'approche théorique.

Tant au plan national qu'à celui des pays industrialisés, les réflexes nationalistes frileux et conservateurs l'emportent toujours sur les exigences d'une cohésion de l'action dans les pays industrialisés et sur la nécessité d'une solidarité active avec les travailleurs des pays en voie de développement.

Ainsi, au plan de l'Europe, la construction de l'Europe recule comme instrument et point d'appui d'une riposte des travailleurs en alternative à l'offensive capitaliste.

Les forces politiques démocratiques ne proposent pas une stratégie alternative pour l'Europe et pourtant, nous ne sommes qu'au début de nos peines par rapport à ce qui nous attend dans les différents domaines industriels ou économiques face à l'offensive japonaise d'aujourd'hui et à l'attaque américaine demain.

Sans projet, ni volonté politique, l'Europe s'effondre lentement en tant qu'espace stratégique favorable au développement d'une alternative face à la problématique des blocs, au développement inégal du Tiers-Monde ; or, seul le mouvement syndical est en mesure de susciter le sursaut, l'élan nécessaires pour bloquer la dégradation en cours et construire la riposte qui s'impose.

Pour cela, il lui faut des moyens et des structures. La C.E.S., les Comités professionnels comme la F.E.M., font partie de ces moyens mais ce qui compte c'est surtout une volonté politique commune pour soutenir une politique syndicale commune aux syndicats européens, offensive et unitaire, il nous faut construire une réelle politique d'action internationale.

La relance de la construction de l'Europe comme point d'appui à une alternative favorable des intérêts des travailleurs est donc un impératif urgent.

Toute la C.F.D.T. se doit d'internationaliser concrètement et fortement son action, mais la balle est largement dans le camp des fédérations, pour imposer des politiques indus-

trielles coordonnées au plan européen.

La F.G.M. voit, de ce fait, sa responsabilité se porter en première ligne :

— faire de la F.E.M. un outil d'action, de même pour la C.E.S. ;

— développer une action syndicale offensive dans tous les secteurs industriels, élaborer des contre-propositions à la politique des capitalistes ;

— porter la lutte au sein des multinationales, le rôle de la F.I.O.M. est majeur ;

— favoriser la convergence des luttes dans les pays industrialisés et les pays en voie de développement autour de stratégies pour des développements auto-centrés et un nouveau type de relations et d'échanges et premier lien avec nos camarades immigrés.

Voilà des orientations prioritaires de l'action internationale de la C.F.D.T.

Ces orientations sont positivement ressenties par les travailleurs, il n'y a qu'à voir la faveur que la C.F.D.T. recueille aux élections, dès lors, pourquoi cette désaffection dans l'affiliation, sinon par une insuffisance de confiance et de capacité pratique au contact même des travailleurs et travailleuses.

Car, est-ce un hasard si, dans une même période, LULA le Brésilien et WALESIA le Polonais visitent la C.F.D.T. et que, venant de pays soumis à l'arbitraire ou à la dictature, affluent ces marques de confiance et les appels de solidarité.

Si ces militants prestigieux se dressent, ici au nom du peuple, contre la dictature fasciste, et là contre l'écrasement de l'Etat, se reconnaissent dans la C.F.D.T., n'est-ce pas parce qu'ils s'identifient à son combat, combat fidèle aux traditions du mouvement ouvrier pour la paix et les libertés ?

Dès lors, ne serait-ce un dramatique paradoxe que de voir les militants de la C.F.D.T. refuser de traduire dans une dynamique d'action vigoureuse ce capital de confiance internationale ?

Ce Congrès doit donc marquer pour les métallos, la relance d'une pratique syndicale significative de leur conscience aiguë des réalités et des exigences qu'elles imposent dans notre responsabilité syndicale.

Le socialisme autogestionnaire, s'il n'est pas qu'un discours ou une vue de l'esprit, doit rapidement se signifier dans une pratique et des actes concrets.

Au plan syndical, la C.F.D.T. joue pour cela un rôle irremplaçable, celui de la F.G.M. est de premier ordre dans la C.F.D.T.

IMAGES DE LA ROCHELLE ET SCULPTURES SUR METAL

Deux expositions dans le cadre du congrès

Une fois de plus, car c'est presque une tradition et en même temps son originalité, le congrès de la F.G.M. a été marqué par un événement culturel de dimension nationale.

En effet, ce congrès a été l'occasion d'un échange culturel entre les Rochelais et les congressistes de la métallurgie.

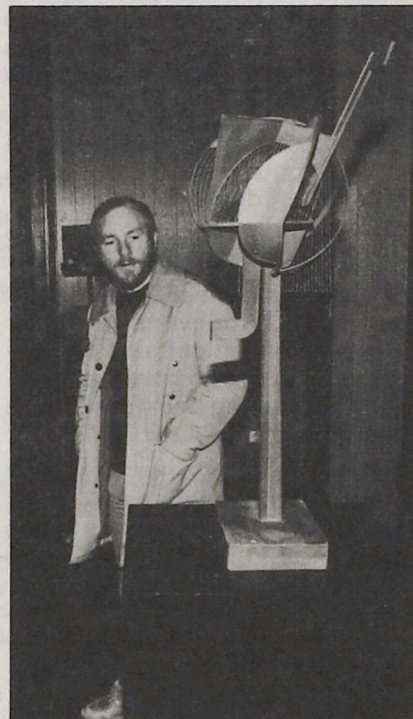
Oui! Les Rochelais au quotidien, c'est ainsi qu'aurait pu s'intituler l'exposition de photographies présentée sur les lieux du congrès. Des images de grande qualité, regard sur un patrimoine artistique d'une grande beauté; mais aussi mémoire collective, répertoriant les attitudes, les comportements à travers les fêtes locales et les gestes de tous les jours.

Images également du monde du travail, visages graves de métallos, au chantier naval... bref un plaidoyer pour cette région sympathique que la F.G.M. avait choisie pour y tenir son congrès. Mais cet échange n'était pas à sens unique si durant huit jours, les congressistes ont quelque peu troublé la quiétude hivernale de cette ville. Les Rochelais se souviendront surtout de l'ex-

position de sculptures sur métal qu'ils ont pu visiter, et ils furent nombreux. En effet, plus d'une trentaine d'œuvres réalisées dans des métaux les plus divers, véritable inventaire des diverses tendances esthétiques, ont été regroupées au cœur de la ville.

L'hôtel de ville, la cour et son cloître Renaissance ont servi de cadre à cette exposition. La qualité des œuvres, le prestige de certains noms d'exposants ont fait de cette manifestation un événement national qui ne fait que confirmer la volonté de communication de la C.F.D.T. avec les créateurs d'aujourd'hui.

Comme l'écrit si justement P. GAUDIBERT dans la préface du catalogue «... les deux univers, celui du travail ouvrier et celui du travail artistique ont des atouts pour se comprendre; si de plus ils peuvent se croiser dans une ville culturellement active avec une population locale dans le cadre d'un congrès syndical de «métallos», toutes les conditions sont réunies pour que ce rapprochement, si souvent souhaité et évoqué, si rarement réalisé, s'opère... ».



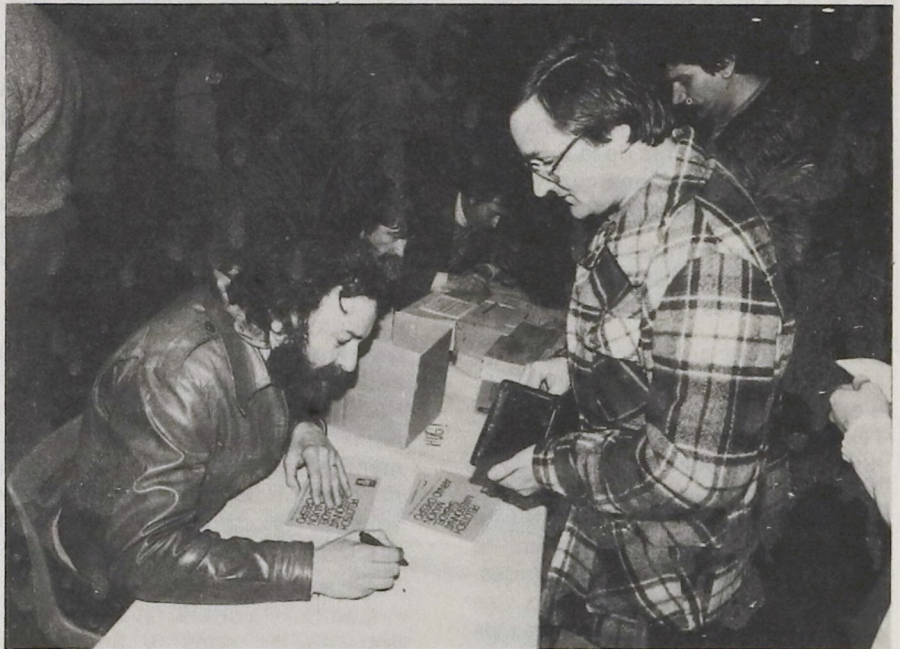
DE L'ART DU DESSIN DANS LA PRATIQUE SYNDICALE...

Un dessin est souvent bien plus subversif, démonstratif, corrosif... que n'importe quelle démonstration politique écrite avec soin, dans un jargon le plus souvent hermétique au commun des mortels.

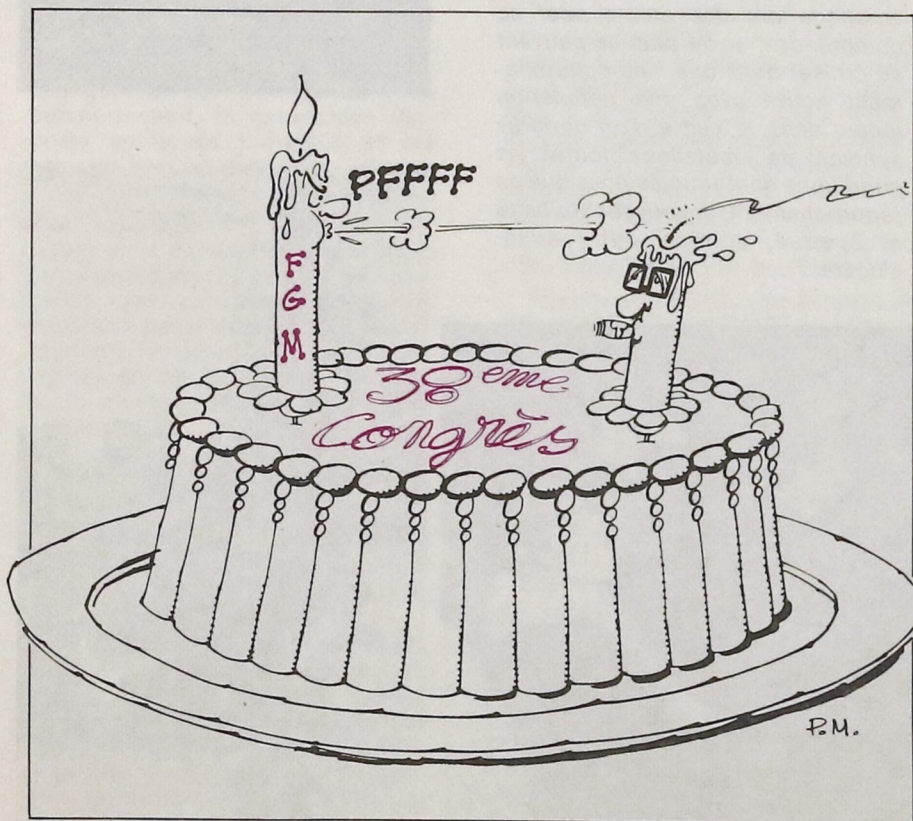
Il offre aussi un raccourci qui n'est pas quelque fois sans faire grincer les dents.

Et pourtant depuis maintenant plusieurs années dans nos publications nous employons autant que nous le pouvons le dessin humoristique et certains personnages nous sont devenus familiers ; ils sont un peu de la famille des métallos de la F.G.M.

Pour le 38^e Congrès fédéral nous avons édité un petit recueil des dessins parus depuis 3 ans dans nos publications, outre



G. BLONCOURT



qu'il est agréable à regarder... il peut servir pour la reprise de ces dessins dans des tracts de sections et de syndicats.

Trois de nos amis dessinateurs sur les 5 qui travaillent avec nous ont pu venir à notre congrès.

Ils ne sont pas venus seulement pour regarder ou boire du pineau des Charentes (encore qu'ils aiment bien ça...), vous pouvez les voir sur la photo ci-dessus dédicant le recueil de leurs dessins. Ce dur travail manuel a donné pas mal de crampes à Pierre PELOTCH, MAXON et Pascal MASSONNAT...

Pascal n'a pas résisté au « plaisir » de nous faire quelques dessins sur le congrès en voici un exemplaire !

Avis aux amateurs, il reste encore à la fédé des recueils de dessins que vous pourrez commander au modeste prix de 10 F, frais d'envoi inclus, n'y résistez pas, vous le regretteriez !

« LUTTER POUR LA LIBERTE » !

LA SOIRÉE INTERNATIONALE DU CONGRÈS

- 1948 : adoption par l'Organisation des Nations-Unies de la « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ».
- 1980 : — Violation de ces mêmes Droits de l'Homme dans 111 pays (1);
 - plus de 700 000 prisonniers politiques dans le monde (2);
 - la torture érigée en pratique courante de répression dans plus de 60 pays (2);
 - disparitions, enlèvements, assassinats font de plus en plus partie du quotidien de nombreux peuples.

L'indignation, l'horreur nous saisissent face à un tel constat, mais, trop souvent aussi, un immense sentiment d'impuissance... Et pourtant ! Il est urgent que cette indignation se traduise par la conscience claire qu'il est **aussi de notre responsabilité de syndicalistes d'AGIR** contre tout ce qui, dans le monde entier, porte atteinte à la liberté et à la dignité humaine !

INFORMATION, SENSIBILISATION, ACTION : 3 aspects de notre lutte pour la liberté.

C'est dans cet esprit que la F.G.M. s'engage aujourd'hui dans une campagne de défense de la liberté. L'exposition-photos itinérante (consacrée à la situation de l'Argentine, du Chili, de l'Afrique du Sud et de l'U.R.S.S.) en est un des éléments.

La « Soirée Internationale » organisée dans le cadre du 38^e Congrès de la Fédération en est un autre. Et prochainement parviendront à nos structures une série **d'initiatives concrètes** à prendre en charge.

« LA SOIRÉE INTERNATIONALE : UN « TEMPS FORT » DU 38^e CONGRÈS »

A 17 h 30, ce vendredi, deuxième jour du Congrès, les lumières de la salle s'éteignent. Elles le resteront

durant 3 heures, au cours desquelles alterneront montages audiovisuels, interventions et musique de l'Amérique Indienne.

Un seul thème : celui des **libertés méprisées, bafouées ou écrasées.**

Le premier montage audio-visuel, de portée générale, projeté au tout début de la soirée, introduisait d'emblée ce thème. Deux autres montages étaient également projetés : l'un sur l'**Apartheid en Afrique du Sud**, et un autre sur l'**anéantissement de la démocratie et de la liberté au Chili.**

Huit interventions au total se succédèrent, entrecoupées à plusieurs reprises par le « **BOLIVIA MANTA** ».

Ces 6 jeunes Indiens de Bolivie sûrent nous transmettre l'**authentique musique de l'Amérique Indienne**, plus ancienne encore que l'Empire Inca, et qui accompagne aujourd'hui encore la vie quotidienne des Indiens du Pérou, de Bolivie ou d'Equateur. Une musique profondément « populaire », à la fois vivante, triste et âpre, à l'image de l'histoire et de la rude vie des Peuples des Andes.

Les applaudissements et rappels en témoignent : la salle a incontestablement « accroché » à cette musique, peu connue en Europe.

Dans son ensemble, et grâce à toutes ses composantes — montages audiovisuels, interventions,

animation musicale — la « Soirée Internationale » a été très appréciée par le Congrès. Nous en étions nous-mêmes un peu surpris, mais il y avait davantage d'enthousiasme dans certains commentaires que de simple intérêt.

« Le meilleur moment du Congrès »... « Ça vaut des centaines de discours »... « Ça donne envie de faire quelque chose »... Ce sont là quelques-unes des réflexions faites « à chaud » par de très nombreux congressistes.

Une soirée réussie donc, et qui marquera le 38^e Congrès de la F.G.M. Et nous espérons surtout **qu'elle contribuera à ce que la lutte pour la liberté, tant chez nous que dans le monde, fasse aussi partie des préoccupations et de l'action quotidiennes de nos équipes syndicales.** Puisque tel était l'objectif de cette « Soirée Internationale ».

IL EST URGENT D'AGIR !

« Il est urgent de mettre en place un vaste mouvement de solidarité avec toutes les victimes de la répression, qui ne s'arrête pas aux slogans, mais se concrétise dans l'action » affirmait Claude LECAREUX, justi-

1) cf. Rapport 1980 d'Amnesty International.

2) cf. Dossier « les prisonniers politiques » de « Croissance des Jeunes Nations ».

fiant ainsi la présence d'AMNESTY INTERNATIONAL à notre Congrès.

« En aucun cas, Amnesty International ne souhaite s'ingérer dans les affaires qui sont du domaine exclusif des Syndicats. Notre seule ambition est de contribuer... à ce que chacun se sente concerné par la répression dont sont victimes d'autres hommes et femmes et que par conséquent chacun se trouve mobilisé pour intervenir en leur faveur... »

AGIR PARTOUT OU LA LIBERTÉ DE L'HOMME EST MENACÉE OU BRISÉE

● Que ce soit en **Argentine** où, depuis la prise du pouvoir en 1976 par les militants, « les activités politiques ont été interdites, toute forme d'opposition a été étouffée, la justice a été enrégimentée, les organisations de travailleurs et d'étudiants ont été dissoutes et dispersées et les droits essentiels de réunion et d'association... ont été supprimés »;

● « que ce soit en **Afrique du Sud** où « 4 millions de blancs règnent en maîtres sur plus de 16 millions de noirs, les exploitant de la manière la plus ignoble par le système de l'Apartheid »;

● « que ce soit au **Chili** qui, après 7 ans de dictature connaît aujourd'hui, en plus de l'assassinat de la démocratie et de la liberté, « un taux de chômage supérieur à 25%, une augmentation importante de la mortalité infantile, des milliers de familles sans toit... l'exode de milliers de Chiliens qui parcourent le monde à la recherche de ce que leur propre pays ne peut leur donner »;

● que ce soit en **U.R.S.S. et dans l'ensemble du monde dit « Socialiste »**, dans lequel il est possible qu'un citoyen protestant à maintes reprises sur le non-respect des normes de sécurité dans une mine soit considéré comme « anormal » et « irresponsable » et donc soumis à un traitement psychiatrique forcé! Tel est le cas, évoqué lors de la Soirée Internationale, de Vladimir KLEBANOV, citoyen soviétique qui a également participé à la création d'un Syndicat Libre et qui aujourd'hui est interné en hôpital psychiatrique depuis 3 ans...

● que ce soit aussi dans **l'un des quelconques pays** d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du Nord ou du Sud, où sont violées les Libertés!

● que ce soit aussi chez nous, en **France**, où les atteintes aux libertés ne sont pas rares, même si elles n'atteignent pas le degré d'horreur de ce qui se passe ailleurs.



Camille BOBILLIER s'attacha à préciser « comment les mots Liberté-Egalité-Fraternité sont vidés de leur sens dans une multinationale de l'automobile bien connue de tous qui est PEUGEOT-CITROEN-TALBOT »: les agissements de la C.F.T., la formation « idéologique » et politique de la maîtrise et de l'encadrement, la notation, la surveillance, le fichage du personnel...

« Lutter pour la liberté est donc un combat de tous les jours pour les travailleurs de PEUGEOT; c'est pourquoi nous sommes très attentifs à ce qui se passe dans les filiales de PEUGEOT, en Amérique Latine ou ailleurs. C'est pourquoi nous nous retrouvons dans le combat que vous menez, camarades, en Argentine, au Brésil ou au Chili ».

Paul CADOT dénonça, chez R.V.I. « l'utilisation par la direction, et plus largement par le patronat lyonnais, de l'appareil judiciaire pour réprimer les militants », ainsi que la mise en place d'un règlement intérieur dans lequel « les travailleurs n'existent que par ce dont on les prive, que par ce qu'on leur impose, que par leur acceptation d'obéissance, voire de soumission » tandis que la Direction « égraine ses pouvoirs tout au long des chapitres ».

UN MEME COMBAT INDIVISIBLE !...

Mario GONZALES déclarait, à propos de son pays: « le Chili aujourd'hui ce n'est pas seulement le problème des Chiliens: le Chili, est l'un des maillons de cette politique d'usurpation menée à l'échelle internationale par l'impérialisme et les sociétés multinationales, en divers parties du monde ».

En effet, et nous faisons nôtre cette affirmation de notre camarade Chilien: lutter contre la dictature chilienne, c'est combattre l'impérialisme et lutter en France pour sa liberté, et c'est aussi combattre le même impérialisme!

A MENER DANS TOUTES LES DIRECTIONS...

Il n'y a pas d'atteintes aux libertés justifiables et d'autres qui ne le seraient pas! Enrique PADILLA nous rappelait, illustrant son propos par les situations du SALVADOR et de l'AFGHANISTAN, où « se joue un même drame avec des acteurs différents », qu'il n'y a pas « de bons massacres et de mauvais massacres ». « Appuyons-nous seulement ceux

LES INTERVENANTS

Dans l'ordre des interventions :

- **Claude LECAREUX**, membre du Bureau Exécutif de la Section Française d'Amnesty International.
- **Enrique PADILLA**, représentant de la **C.G.T. Argentine** et du **SMATA** (Syndicat Argentin de l'Automobile), actuellement en exil en France.
- **Camille BOBILLIER**, de Peugeot Sochaux, au nom de la **Branche Fédérale Automobile**.
- **Michel BOURSET** et **Marie-Joëlle CHALON**, au nom de la **F.G.M.**, sur la situation des **libertés dans les Pays de l'Est**.
- **Jacques MARCHAND**, responsable national du **Mouvement Anti-Apartheid**.
- **Paul CADOT**, au nom de la **SSE de RVI-DER** (Renault Véhicules Industriels - Division Etudes et Recherches) à Lyon.
- **Mario GONZALES**, ancien Secrétaire général de la Fédération Métallurgie de la **CUT Chilienne**, actuellement en exil en Italie. (La traduction de son intervention fut faite par une camarade Chilienne, exilée en France: **Juana REYES**).
- **Michel BOURSET** qui, au nom de la **F.G.M.**, tira les conclusions de la soirée.

qui meurent pour nos idées ou nos intérêts, ou appuyons-nous tous ceux qui meurent injustement ou qui luttent contre l'oppression ?» Telle est bien la question posée à l'ensemble des forces politiques et syndicales dans le monde.

ET QUI COMMENCE CHEZ NOUS !

« Il serait vain le combat qui consisterait à lutter pour les libertés à BUENOS-AIRES ou à SANTIAGO DU CHILI et ferait l'impasse sur ce qui se passe à MONTBELIARD ou à POISSY... Le combat pour les libertés dans le monde doit prendre d'abord racine dans nos entreprises, en direction de nos propres libertés » affirmait Michel BOURSET, au moment de tirer les conclusions de cette soirée. Notre camarade Argentin avait, de son côté, déclaré aux militants de R.V.I.: *« c'est aussi en luttant en France dans votre entreprise que vous lutterez contre la répression dans mon pays... »*

AGIR ! EN SACHANT QU'IL N'Y A PAS DE « PETITES ACTIONS »

Se garder d'un sentiment d'impuissance générateur d'inaction: tous les camarades qui ont pris la parole nous l'ont affirmé clairement: **la Solidarité internationale active est**

indispensable, et elle est efficace, même si elle apparaît parfois dérisoire.

« On pense souvent que les télégrammes, les motions de Congrès, la modeste aide matérielle ou morale sont insignifiantes. Mais, chers camarades, vous n'imaginez pas quelle peut être la force morale, pour les travailleurs et leurs Organisations, de ce qui pour vous semble insignifiant! ».

C'est ce que déclarait à la tribune de cette soirée Mario GONZALES qui, quelque temps auparavant, nous demandait d'intensifier nos actions de protestation et de lutte, celles-ci ayant déjà prouvé *« qu'il est possible de sauver des milliers de personnes des prisons et des camps de torture ».*

Non, il n'y a pas de « petites actions », chaque télégramme, chaque lettre, chaque intervention, chaque action sont autant de coups infligés à l'oppression. Des milliers de camarades syndicalistes qui en sont les victimes, attendent beaucoup de nous. **Ils ont besoin de notre solidarité active pour poursuivre leur combat pour la démocratie et la liberté. Nous n'avons pas le droit de les décevoir.**

« De qui dépend que l'oppression demeure ?

« De nous !

« De qui dépend qu'elle soit brisée ?

« De nous également ! »

Berthold BRECHT

DE NOMBREUSES ORGANISATIONS SYNDICALES ETRANGERES PRESENTES A NOTRE CONGRES

Environ une quarantaine de délégués en provenance de nombreux pays ont assisté aux travaux de notre Congrès.

Etaient bien sûr présents parmi nous **les représentants des Organisations Internationales de la Métallurgie dont la F.G.M. est membre:** Herman REBHAN, secrétaire général de la F.I.O.M. (Fédération Internationale des Organisations de la Métallurgie), Hubert THIERRON, secrétaire général de la F.E.M. (Fédération Européenne de la Métallurgie), ainsi que Horst BAHN, secrétaire du Bureau de Liaison C.E.C.A.

On notait aussi la présence de **représentants des organisations syndicales de métallos de plusieurs pays:**

Grande-Bretagne (Syndicat des Sidérurgistes), **Allemagne Fédérale** (I.G. METALL), **Belgique** (Centrale des Métallurgistes et Centrale Chrétienne des Métallurgistes), **Danemark** (Dansk Metall), **Norvège** (Fédération Metall), **Suède** (Svenska Metall), **Finlande** (Fédération METALL), **Suisse** (F.T.M.H. et Fédération Chrétienne), **Italie** (F.L.M.), **Espagne** (Fédération des Métaux de l'U.G.T.), **Algérie** (Fédération Métallurgie de l'UGTA), sans oublier, bien évidemment, la délégation polonaise de « **Solidarité** » à laquelle le Congrès avait réservé un accueil particulièrement chaleureux et nos Camarades du **Chili** et **d'Argentine**, qui ont pris la parole dans le cadre de la « Soirée Internationale » sur les Libertés.

SOLIDARITÉ : LE CONGRÈS A L'HEURE POLONAISE

Pour la première fois, une délégation polonaise des métallurgistes de Solidarité assistait à un congrès d'une organisation syndicale occidentale et c'est la F.G.M.-C.F.D.T. qui avait cet honneur de les recevoir.

Ce fut vraiment un grand moment que l'accueil de cette délégation par les congressistes et quelle émotion pour nos camarades polonais!

Ils étaient quatre :

— **Marian JURZIK**, membre de la commission nationale de Solidarité, responsable du M.K.Z. (syndicat) de Szczecin (à dominante construction navale) ;

— **Leszek SWITER**, vice-président du syndicat du port de Gdansk et désigné par les 7 500 salariés du port pour faire partie de la délégation à notre congrès.

— **Sdzilaw ZHOTKOWSKI**, un des responsables du M.K.Z. de Gdansk.

— **Zygmunt LAMPASIAK**, conseiller juridique de Solidarité.

Comment pouvions-nous exprimer concrètement notre solidarité aux camarades Polonais! Le mieux était encore de leur demander!

Outre le matériel de frappe et d'impression qui est déjà arrivé abondamment et qui continue à être fourni à Solidarité, ils nous ont fait part des problèmes graves de transport et de liaison entre les différentes villes et syndicats de Pologne, posséder une voiture relève de l'exploit, ou plutôt du favoritisme lié à l'appartenance au parti et à une « bonne conduite »!

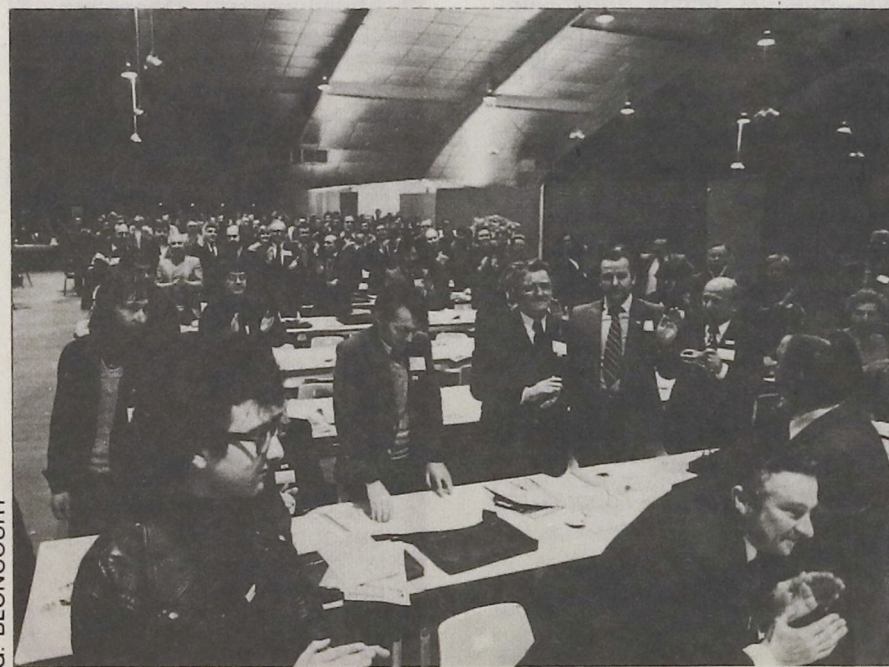
C'est pourquoi, la F.G.M. et sa branche automobile ont décidé d'offrir deux voitures aux camarades de Solidarité.

Ainsi des fonds ont été collectés par la C.F.D.T. dans l'ensemble des usines travaillant pour l'automobile et ce sont les camarades de RENAULT CLEON et PEUGEOT SOCHAUX qui ont pu remettre au nom de la C.F.D.T. et des travailleurs français à nos amis de Solidarité une R 5 et une 104. La remise des clés a été faite symboliquement à la tribune du congrès.

Un de nos camarades polonais, Marian JURZIK s'est adressé aux congressistes de la F.G.M., s'exprimant au nom des 9 millions d'adhérents du nouveau syndicat Solidarité. Il a rappelé les événements d'août 80 et évoqué la mémoire des 100 morts des grèves de 1970.

Il a expliqué la longue marche de Solidarité pour parvenir à créer un syndicat libre et indépendant.

Enfin, remerciant chaleureusement la C.F.D.T., la F.G.M. et les militants des Inters RENAULT, R.V.I. et PEUGEOT, la délégation polonaise a assuré le congrès de l'importance des 2 voitures offertes pour leur action syndicale.



G. BLONCOURT



Intervention de clôture du 38^e Congrès F.G.M. par Jean-Marc LEDUC

(Extraits)

VERITE, LIBERTE, REALISME, FONCTION DU SYNDICAT

Du 38^e Congrès, il restera dans l'histoire de la F.G.M. et dans notre histoire de militants syndicaux quelques images : l'accueil d'honneur à la délégation polonaise de Solidarité, des interventions particulièrement fortes, des formules percutantes sorties du fond du cœur et des luttes, le débat des résolutions et motions, avec des affrontements sévères, certains ont dit virils, mais aussi des échanges amicaux, voire comiques...

La soirée internationale, dans sa progression même, par la force de l'audio-visuel, les images terribles, les chants de BOLIVIA MANTA.

Restera aussi le souvenir de La Rochelle, l'accueil des camarades, la découverte du Port, des fruits de mer, du Pineau... le plaisir de se retrouver après 3 ans.

Mais de la résolution que nous avons adoptée, qu'en restera-t-il ?

On sait bien que ce texte qui mobilise une énergie folle a moins de succès que San Antonio...

Peut-être ces textes là auront-ils un destin différent, je ne sais ? Mais il y a au moins quelques lignes de la résolution que je voudrais, parce que j'ai le privilège de parler en dernier, inscrire dans la mémoire du 38^e Congrès. Ces lignes me paraissent significatives plus que d'autres de cette période de l'histoire, les années 1980, dans laquelle nous inscrivons chaque jour notre action ; je veux dire une période d'incertitude sur l'avenir. Que sera le monde que l'on sent venir, un monde dominé par des techniques informatiques asservies par les firmes multinationales américaines ? ou un monde humain ?

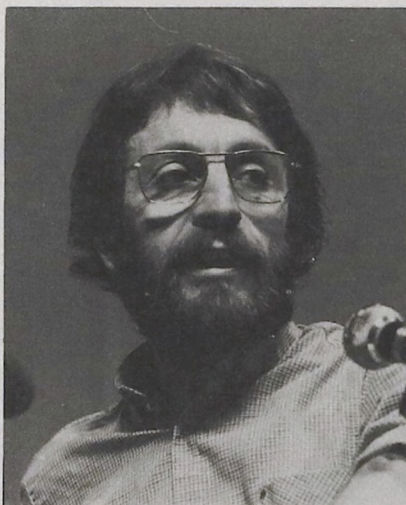
DIRE LA VÉRITÉ

Page 39 du rapport, paragraphe 30 de la résolution initiale, nous disons « La F.G.M. doit dire la vérité aux travailleurs, ce qu'elle pense réellement des évolutions en cours,

des mutations de la société, des nouveaux rapports de force, l'analyse qu'elle en fait ».

Dire la vérité, donner son analyse, dire réellement ce qu'on pense ?

Pourquoi faut-il rappeler aujourd'hui une telle évidence, une nécessité même, puisque « seule la vérité est révolutionnaire ».



P. MOUTET

Si on réfléchit un peu à cette question, on se rend compte que l'on éprouve le besoin d'affirmer cette nécessité de dire la vérité, de donner son analyse parce que justement cette vérité, cette analyse, sont difficiles à cerner. La réalité nous apparaît dans toute sa complexité, avec toutes ses contradictions.

Le simple fait de dire la vérité est source de conflits et de scandales. Regardons ce qui s'est passé ces dernières années. De 1955 à 1970, la C.F.D.T. a évolué, précisant sa critique fondamentale de la société capitaliste. Les militants, les responsables, les congrès de la C.F.D.T. élaboraient une doctrine pour notre organisation, le socialisme autogestionnaire, un autre type de développement.

Mais en même temps nous vivions, ma foi, assez bien dans la société capitaliste libérale. On luttait, mais par cette action même nous améliorions réellement nos conditions de vie. D'ailleurs les organisations syndicales se développaient, notre niveau de vie augmentait, le temps de travail était réduit pour tendre progressivement vers les 40 heures, le droit syndical dans beaucoup de grandes entreprises, base même de notre organisation, était une réalité et les militants savaient utiliser ce droit pour construire une force dans les entreprises. La guerre d'Indochine, la guerre d'Algérie, la révolution culturelle en Chine, la mise en cause par KROUTCHEV du Staliniisme en U.R.S.S., l'indépendance du Tiers-Monde, stimulaient notre intelligence et notre énergie. Pourtant, le plus souvent, ces événements ne percutaient pas notre vie quotidienne. Surtout ils ne mettaient en cause notre niveau de vie.

Il est évident que la situation n'est plus la même aujourd'hui. La montée du chômage dans les pays développés, la prise de contrôle par les P.V.D. sur une part de plus en plus grande de leurs matières premières, les nouvelles puissances économiques, le Japon d'abord, mais aussi le Brésil, la Corée du Sud, etc. changent les rapports de force internationaux. La solidarité avec les pays exploités devient plus difficile car ces pays sont présentés et perçus comme un danger, soit immédiat, soit potentiel pour notre économie, nos emplois, notre niveau de vie même.

Alors, est-ce cela qu'il faut dire aux travailleurs ?

Oui, bien sûr, et d'autant plus qu'ils le savent déjà ! Nous n'avons pas le monopole de la radio, ni de la télé, ni des journaux ! Mais « ils » le savent individuellement par les déclarations de BARRE et non pas parce que le syndicat a fait son travail d'explication.

Mais alors, on butte sur une grande difficulté: Est-ce possible que la vérité de BARRE soit la même vérité que celle du syndicat, la même vérité que celle de la C.F.D.T., parce que BARRE ou GISCARD, eux, ne se privent pas de parler de concurrence internationale, de guerre économique. Il y a un tri à faire entre ces faits, il faut contester leur analyse, l'idéologie que soutient leur discours. Ils en rajoutent pour faire peur, peur du chômage, peur de la crise, avec deux objectifs:

— faire accepter encore plus de chômage;

— faire voter à droite en mai pour conforter leur pouvoir.

La «vérité» que BARRE défend à la télévision n'est pas la nôtre. Elle repose sur la confiance absolue dans le «libre échange» contrôlé par les firmes multinationales, elle repose sur le soutien aux régimes corrompus et autoritaires d'Afrique, d'Amérique Latine ou d'Asie et elle suppose la limitation de la liberté d'expression et d'organisation en France (c'est l'objectif de la loi sécurité et liberté), elle repose sur l'individualisation des hommes et des femmes pour empêcher tout jaillissement d'un projet collectif.

Il n'y a pas que BARRE et GISCARD qui proclament hautement «leur vérité». Le Parti Communiste, relayé très souvent par la C.G.T. défend sur tous les points, sauf sur l'énergie nucléaire, des «vérités» contraires. Georges MARCHAIS a même mis à la mode une nouvelle formule qui, quelquefois, lui tient lieu de démonstration: «ce sont des contre-vérités!...».

De ce côté-là la vérité c'est: on peut augmenter le pouvoir d'achat et redonner de l'emploi à tous en relançant la consommation populaire. La France est suffisamment forte pour se sortir seule de la concurrence; nos difficultés viennent de la Communauté Européenne et surtout des Allemands.

Discours qui a le mérite de continuité car en 1972, chez LIP, la C.G.T. affirmait que la crise de l'horlogerie pouvait être résolue en permettant à chaque Français d'acheter une LIP et, aujourd'hui, dans l'automobile la C.G.T. affirme: on peut résoudre la crise en réduisant le prix de l'essence et la T.V.A. Sans abandonner à la C.G.T. la défense de la consommation populaire, nous savons tous que d'autres questions sont posées dans l'actuelle crise du capitalisme industriel. D'autant plus que ces dernières années ont vu émerger une question nouvelle pour nos camarades de la C.G.T. et du P.C.F. Question qui met en cause une de leurs certitudes essentielles. La référence aux Pays de l'Est, où l'on aurait enfin concilié plein

emploi, revenu satisfaisant pour tous et liberté, a-t-elle encore un sens?

LES TACHES DU MILITANT C.F.D.T., LUTTER POUR LA DÉMOCRATIE, POUR LA LIBERTÉ

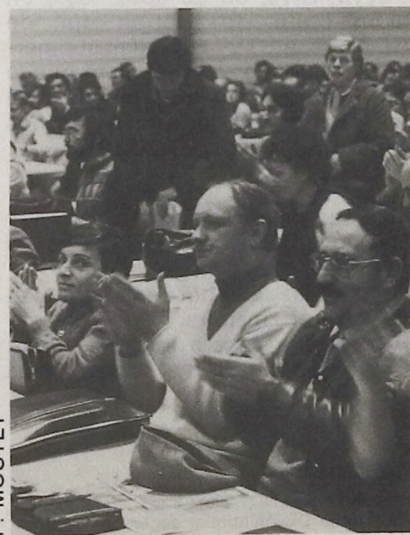
Alors, finalement, si on éprouve aujourd'hui, dans ce 38^e Congrès, la nécessité d'affirmer qu'il faut donner notre analyse, c'est que cette analyse de la situation économique, sociale, politique, n'est pas simple, c'est que cette analyse, notre analyse, est contestée de tous côtés, que l'unité d'action vole en éclat, alors que le militant pour être bien dans sa peau, doit avoir la musette pleine de certitudes.

Le militant C.F.D.T. ne peut pas être celui qui connaît tout sur le monde, sur l'avenir industriel de la France, sur l'énergie nucléaire, sur la situation en Pologne, etc.

Mais il doit être capable d'organiser le débat collectif sur tous ces problèmes à partir de leur impact sur les conditions de vie et de travail, sur le développement de la société, sur la liberté. Les travailleurs en ont assez d'entendre partis politiques et syndicats affirmer, asséner leurs vérités. Les travailleurs savent que la vie n'est pas simple, qu'il faut se battre pour gagner sa croûte, que le monde est dur, que la situation internationale est compliquée et ils renvoient dos à dos ceux de droite ou ceux de gauche qui disent «demain on rase gratis», le grand soir est pour demain matin!...

La recherche de la vérité, la nécessité de donner aux travailleurs l'analyse de la situation nous amènent au réalisme, à la démocratie, à la défense de la liberté.

● **A la démocratie et la défense de la liberté d'abord**, parce que la reconnaissance de la complexité du réel



P. MOUTET

permet le débat. Si on proclame la vérité comme un absolu, les travailleurs s'en vont en disant: «ton copain de l'autre syndicat, lui, dit le contraire. Alors mettez-vous d'abord d'accord entre vous». C'est alors le repli de chacun dans sa coquille, le repli sur soi, l'individualisme, la démocratie n'est plus possible.

Hannah ARENDT, Juive allemande qui s'est révoltée contre le nazisme dès 1934 a réfléchi sur les facteurs favorisant le fascisme: «les mots employés à des fins polémiques perdent leur qualité de parole; ils se transforment en clichés. De telles tentatives aboutissent à l'endoctrinement. L'endoctrinement est une perversion de la compréhension. La compréhension est fondée sur la connaissance. Cette compréhension préalable dénonce la tyrannie du totalitarisme et présuppose que notre combat est un combat pour la liberté... et, dans un autre texte, «Le monde n'est pas humain pour avoir été fait par des hommes. Il ne devient pas humain parce que la voie humaine y raisonne, mais seulement lorsqu'il est devenu objet de dialogue».

(Hannah ARENDT)

Pour la C.F.D.T. c'est clair: recherche de la vérité OUI, propagande à coup de slogans NON.

Ce qui se passe dans les Pays de l'Est doit nous faire réfléchir. Les Français comme Jean et Nina KEHAYAN, élevés en France dans un milieu communiste, dans le mythe du communisme radieux en U.R.S.S. sont revenus malades de ce qu'ils ont vu.

Ils s'engagent dans une croisade contre les perversions du socialisme en U.R.S.S.

Quant aux habitants de ces pays, on leur donne une information tellement tronquée sur les pays capitalistes, présentés comme un enfer, qu'ils ne nous écoutent même plus, nous, lorsque nous critiquons nos conditions de vie qui leur paraissent paradisiaques par rapport à ce qu'ils vivent **et encore davantage par rapport à ce qu'on leur a dit que nous vivions.**

Au réalisme ensuite:

Les faits sont têtus, on peut vouloir les masquer d'abord, mais très vite, si on ne veut pas être isolé, on est amené au réalisme.

Deux exemples:

Au mois de juillet dernier j'ai rencontré un Costa-ricain, habitué à voyager entre le Costa Rica et le Nicaragua voisin où il donne des cours.

Cet homme était ami d'un membre de la nouvelle junte du Nicaragua, de cette équipe qui venait de chasser une des plus sanglantes dictatures de l'Amérique Centrale, celle de SOMOZA. Voici comment il me racontait l'étonnante entrevue de l'équipe sandiniste et de Fidel CASTRO :

CASTRO est vieilli. Il est loin le révolutionnaire de la SIERRA MADRE! Il doit aujourd'hui donner à manger au peuple, dans un pays dominé par la monoculture du sucre, et il doit aussi donner des raisons de vivre à des millions d'hommes. CASTRO, après avoir décrit la situation dramatique de son pays, étranglé par les U.S.A. et dépendant de l'U.R.S.S. pour tout, du point de vue économique, social, culturel, dit aux camarades de la Junte: « Vous en ferez ce que vous voudrez mais, avec mon expérience, voici, à votre place, ce que je ferais, (pour nous, Cubains, c'est trop tard? ...)».

1) La politique des Droits de l'Homme de CARTER en Amérique Latine est souvent une farce, mais ne ridiculisez pas CARTER, on ne mesure pas ce que l'on perdrait au change. (Nous commençons à le voir avec l'arrivée de REAGAN et les souffrances qui attendent nos frères de San Salvador, du Honduras, du Nicaragua et du Costa Rica).

2) Ne méprisez pas la social-démocratie européenne, c'est grâce à elle que vous pourrez vous construire une marge d'autonomie entre les U.S.A. et l'U.R.S.S.

3) Ne mettez pas à la porte les délégués des institutions financières internationales. Ce n'est pas simple bien sûr, mais elles peuvent vous aider à éviter la pauvreté massive de votre peuple avec le risque que cela conduise à mettre un terme à votre tentative de vous libérer de la dictature.

Dans les Pays de l'Est, le syndicat polonais « SOLIDARITÉ » nous donne aussi l'exemple de la négociation et du compromis et des limites qu'il s'impose lui-même à son action. Nos camarades de SOLIDARITÉ m'ont impressionné: ils ont conscience de leur force. Ils la savent suffisante pour prendre le pouvoir. Mais en même temps ils affirment clairement qu'il n'est pas question de prendre ce pouvoir, ils sont des syndicalistes, ils ne font pas de politique! C'est ce réalisme qu'exprimait dans le monde du 9 janvier le leader du K.O.R., Jacek KURON « Je suis profondément convaincu que l'anarchie et la décomposition de l'Etat (qui justifieraient l'intervention de l'U.R.S.S.) nous guettent inévitablement si les

puissants mouvements sociaux ne disent clairement et sans ambiguïté ce qu'ils veulent, à quoi ils aspirent et quelles limites il leur faut respecter »...

Ces réflexions m'amènent à poser la question de la fonction du syndicat aujourd'hui. Surtout, quelle pratique syndicale? Le syndicat ce ne peut être seulement 3 ou 4 militants convaincus de leur vérité qui se réunissent dans le local du Syndicat et qui rédigent leurs tracts, pas toujours très en rapport avec ce que vivent leurs collègues de boulot. Le syndicalisme est aujourd'hui d'une grande exigence car le militant n'a plus de « petit livre rouge », mais doit élaborer son analyse à lui, lien entre les travailleurs et son syndicat et l'organisation. On se rend compte que le syndicat n'a pas de sens s'il est minoritaire, il a vocation à rassembler le maximum de travailleurs pour construire une vérité qui soit la somme de vérités partielles confrontées dans l'entreprise et à l'extérieur.

Et là, soyons sûr que notre vérité sera différente de celle du pouvoir patronal qui cherche au contraire à individualiser les travailleurs.

« Un pouvoir totalitaire ne peut s'instaurer que sur des hommes isolés les uns des autres »; le syndicat par le dialogue, les confrontations qu'il organise défend la démocratie, défend la liberté*.

Ceci n'est pas un appel à la facilité mais les problèmes d'aujourd'hui exigent cette lucidité.

Nos collègues de travail attendent de nous d'abandonner les clichés.

Je terminerai puisque notre Congrès a été marqué par nos camarades de « SOLIDARITÉ » en citant le bulletin SOLIDARITÉ du 25 août 1980, en plein cœur de l'action qui, de GDANSK à STETTIN, allait submerger la Pologne — événement que le 38^e Congrès nous a permis de vivre un peu par la présence de nos 4 camarades de « SOLIDARITÉ ».

« Cessez de nous diviser, De semer la discorde à coups de primes et de privilèges, De taire les faits qui vous gênent et de falsifier l'histoire, Rendez leur sens à tous les mots Pour, qu'enfin, ils ne sonnent plus creux. »

* Hannah ARENDT citée par Claude JULIEN, Le Monde Diplomatique, décembre 1980.

SOMMAIRE

Edito	2
Présentation Rapport Général et d'Activité	3/6
Les débats du Congrès	7/9
Réponse du Secrétaire Général	10/12
Présentation du débat sur les structures	13/16
Le texte de la Résolution Générale	17/33
Motion d'actualité sur l'action	34
Motion Immigration	35
Motion Présidentielle	36
Nouveaux C.F. et C.E.F.	37
Débat sur la Résolution Générale	38/40
Intervention de J.-M. SPAETH et résultats des votes	41
Intervention d'Ed. MAIRE ..	42/44
Contribution de J. CHEREQUE	45/46
Expositions Sculptures et Photos	47
L'Art du dessin	48
La Soirée Internationale ..	49/51
Le congrès à l'heure polonaise	52
Discours de clôture	54/56

● BULLETIN DU MILITANT F.G.M.-C.F.D.T.

● Rédaction, diffusion, administration:

5, rue Mayran
75009 - PARIS
Tél. 247.74.00

● Le directeur de la publication: Jean LAPEYRE

● Composition et Impression: Est-Imprimerie, Z.A.C. Tournebride 57160 Moulins-lès-Metz

● Abonnement: 105 F par an.

● C.P.P.A.P. N° 636 D 73